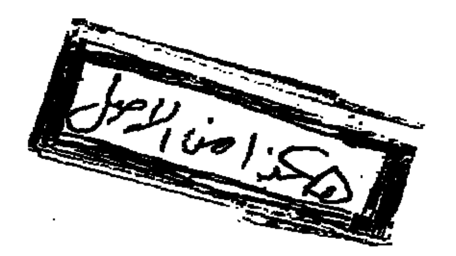


Qui suis-je ?

Supplément Radio-Télévision

Le Monde

RNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14243 – 6 F

DIMANCHE 11 - LUNDI 12 NOVEMBRE 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le glaive déterré

DANS la guerre froide que se sont livrée pendant une trentaine d'années l'Est et l'Ouest, de multiples scénarios furent échafaudés sur les risques de prise de contrôle de plusieurs pays d'Europe occidentale par les Soviétiques. D'une façon directe – c'est-à-dire par une occupation militaire en cas de conflit généralisé – ou indirecte, par le biais de divers réseaux plus ou moins clandestins ou le relais de certains partis communistes occidentaux prêts à jouer le jeu du Kremlin.

Dans les années 50 et au début des années 60, à la CIA et au Pentagone comme dans les rangs du pacte de Varsovie et du KGB, toutes ces hypothèses étaient envisagées et n'étaient pas seulement des élucubrations.

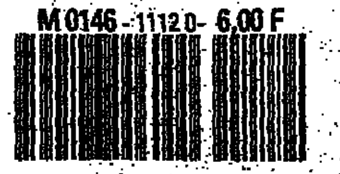
L'AFFAIRE « Gladio », qui a éclaté ces jours-ci en Italie, ne fait que le confirmer. Selon les dernières révélations, notamment celles du président du conseil, M. Giulio Andreotti, une structure parallèle de renseignement et une force d'action armée clandestine avaient été mises en place au tout début des années 50. Le « Gladio » (ou « Toison rouge », « Rose des vents », « Peau de mouton » selon les pays) travaillait sous l'égide du SHAPE, le commandement suprême des forces alliées en Europe, Sa mission, supervisée par la CIA, était de faire face à une éventuelle offensive soviétique. Les « gladiateurs » étaient triés sur le volet : des hommes fiables entraînés aux opérations de commando, capables d'organiser une résistance à l'occupant. Il y en avait même, dit-on, dans la Suède neutre, et ils disposaient aussi de stocks d'armes cachés.

Qu'une telle structure ait existé n'est pas en soi révoltant, compte tenu du contexte politique de la période. Dans le camp adverse, il y a fort à parier que les « plans » ne manquaient pas non plus. En revanche, il est permis de se poser des questions sur des aspects politiques, beaucoup plus douteux, de l'affaire.

EN Italie, il semble que seule une poignée de dirigeants de la démocratie chrétienne était au courant des activités du « Glaive » et que le parti jouissait d'un solide soutien financier de l'organisation. En Belgique, où existait apparemment un réseau calqué sur le modèle du « Gladio », les responsables politiques clament à l'unisson qu'ils ignoraient tout. A la tête du gouvernement pendant douze ans, M. Wilfried Martens affirme qu'il n'a jamais entendu parler de rien. En France, une structure parallèle du même genre – la « Rose des vents » – aurait été « désactivée » au début des années 50.

Mais une question reste toujours sans réponse : le « Gladio » a-t-il joué un rôle politique ? A-t-il essayé de déstabiliser certains gouvernements européens en encourageant des groupes terroristes – d'extrême gauche ou d'extrême droite selon la conjoncture – en particulier en Italie et en Belgique ? Autre aspect presque surréaliste de l'affaire : ce « résidu d'une époque belliqueuse », selon l'expression de M. Bettino Craxi, continuerait de se réunir. La dernière séance aurait eu lieu il y a deux semaines à Bruxelles...

Lire page 5 l'article de notre correspondant à Rome, PATRICE CLAUDE



M 0146 - 1112 0 - 6,00 F

Après sa rencontre avec Hassan II

M. Dumas affirme avoir désamorcé la crise avec Rabat

A l'issue d'une audience d'une heure et demie que lui a accordé Hassan II, vendredi 9 novembre à Rabat, M. Dumas, ministre des affaires étrangères, a affirmé que la crise dans les relations franco-marocaines avait été, à son avis, désamorcée. Il a confirmé que le gouvernement n'entendait prendre part en aucune manière à quelque campagne de dénigrement que ce soit contre le souverain chérifien. Samedi matin, la presse marocaine n'avait fait aucun commentaire sur cette visite.



Lire nos informations page 5

Reçu samedi par M. Mitterrand

M. James Baker se félicite de la « solidité » de la coalition anti-irakienne

Au terme de sa tournée dans le Golfe et en Europe, le secrétaire d'Etat américain, M. Baker, s'est entretenu samedi matin 10 novembre avec MM. Mitterrand, Dumas et Manfred Woerner, secrétaire général de l'OTAN. A sa sortie de l'Elysée, M. Baker a affirmé, pour s'en féliciter, que la coalition internationale contre l'Irak était et resterait « solide et unie ». M. Védrine, porte-parole de l'Elysée, a rappelé que « la position de la France consiste en une application stricte » des résolutions de l'ONU.

Mission largement accomplie pour M. James Baker. En regagnant Washington, samedi 10 novembre, après une semaine passée dans le Golfe et en Europe, le secrétaire d'Etat américain pouvait estimer avoir atteint, pour l'essentiel, son objectif initial : raffermir l'alliance anti-irakienne en vue d'une éventuelle intervention militaire contre le régime de Bagdad. En quelques jours, l'Amérique et ses partenaires ont sans conteste resserré les rangs.

Il y a une semaine, les dirigeants américains pouvaient craindre de voir s'élargir les fissures apparues dans la vaste et hétérogène coalition qui s'efforce depuis trois mois de faire reculer le dictateur irakien. Nombre de « petites phrases » avaient ici et là nourri cette crainte. En libérant d'un coup la totalité des otages français, M. Saddam Hussein faisait planer le soupçon d'une négociation secrète entre Paris et Bagdad, attisé par des déclarations ambiguës de l'ancien chef de la diplomatie française, M. Claude Cheysson.

La diplomatie des otages menée avec succès par le président irakien faisait se succéder à Bagdad nombre d'anciens dirigeants européens et laissait craindre un infléchissement des opinions publiques prêtes à accepter certaines concessions en échange du retour des otages à la liberté. Par la voix de M. Gorbatchev, l'URSS jugeait « *inacceptable* » une action armée contre l'Irak tandis que la Syrie laissait entendre qu'elle pourrait changer de camp. Même certains dirigeants saoudiens semblaient souhaiter un compromis.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite et nos autres informations page 3

Giscard-Chirac, couple impossible

La nouvelle brouille interrompt un processus patiemment mis sur pied. A droite aussi, l'union est bien un combat

La scène politique est-elle ainsi faite, y manque-t-il à ce point d'hommes de qualité, pour que l'on se trouve voué, depuis une quinzaine d'années, à s'interroger sempiternellement, à gauche, sur la santé du couple Mitterrand-Rocard et, à droite, sur celle du couple Chirac-Giscard d'Estaing ? On n'en finirait pas de narrer par le détail la vie tumultueuse de ces couples impossibles et insubmersibles, toujours à deux doigts du bonheur ou du divorce, alternant constamment, sur la palette politique, le rose et le noir.

Instruits par les déconvenues de 1981 et 1988, M. Chirac et M. Giscard d'Estaing semblaient avoir signé, depuis la dernière élection présidentielle, une sorte de paix des braves. Avec d'autant plus de zèle que la mise à l'écart, à leurs yeux définitive, de l'impétrant Raymond Barre en était le premier ciment et qu'un an plus tard, l'entreprise avortée des « rénovateurs » allait leur fournir dans cette adversité débridée le reste de courage utile pour faire table rase des griefs et rancunes du passé.

Juin 1989, élections européennes. Dans une débauche de bonne volonté, contre l'avis même de beaucoup des siens, dont M. Charles Pasqua qui pressentait déjà « *la connerie* », M. Chirac accepte de présider le comité de soutien d'une liste commune RPR-UDF conduite de haute main par l'ancien chef de l'Etat. Revenu du diable vauvert, le président de la moribonde UDF est remis en selle. L'espoir secret des chiraquiens de le voir tomber en exil à Strasbourg devient un vœu pieux. Le RPR n'a plus qu'à espérer, naïvement, être payé de retour pour cette grâcieuse courte échelle.

Ce contrat de confiance n'aura tenu que dix-sept mois. Par-delà les débats – auxquels personne ne comprend plus rien – sur l'opportunité, de l'article 21 de la « charte des primaires » pour l'élection présidentielle, ce qui s'est passé le 8 novembre a dévidé, en trois heures et demie, l'écheveau patiemment confectionné.

DANIEL CARTON

Lire la suite page 6

Akihito, l'empereur symbole

Héritier de Hirohito, décédé en janvier 1989, l'empereur Akihito devait être officiellement intronisé lundi 12 novembre à Tokyo. Les dignitaires de cent soixante pays – dont le premier ministre français, M. Michel Rocard – assisteront à la cérémonie. Celle-ci a été sensiblement édulcorée, notamment pour tenir compte du caractère démocratique et laïque de la Constitution japonaise de 1947.

L'intronisation du nouveau souverain n'en marque pas moins, par la solennité dont elle s'entoure, une volonté politique de continuité dans un pays où l'idée d'Etat-nation s'est construite, au moins depuis le siècle dernier, autour de la figure impériale.

Lire page 4 l'article de PHILIPPE PONS

L'espoir des musiciens hongrois

La crise économique qui frappe durement la Hongrie de Jozsef Antall n'épargne pas la musique. Pour le prix d'une place de concert, on peut acheter dix tickets de bus : les salles menacent de se vider, le chômage guette les jeunes instrumentistes, dans un pays longtemps réputé comme « *le plus musicien du monde* ».

Mais si les institutions sont malades, si le népotisme politique n'a pas vraiment cessé, les projets fleurissent, comme celui d'un jumelage de Budapest avec le Festival d'automne de Paris.

Lire page 10 l'article d'ANNE REY

Vingt ans de fièvres lycéennes

A dix reprises depuis 1968, les élèves sont sortis des lycées. Des constantes et des variantes...

Quelle mouche les pique ? Qu'est-ce qui fait surgir dans l'actualité, périodiquement, le « *peuple lycéen* » (1) ? Le premier trimestre de l'année 1971 est peut-être à marquer d'une croix blanche. Aiguillonnés par l'arrestation de Gilles Guiot, un élève du lycée Chaptal à Paris, les lycéens lancent une série de grèves et de manifestations sur l'air de l'époque : « *A bas la répression !* » Mai 68 est encore dans les têtes. Mais les semaines qui suivent font apparaître un malaise plus profond. On accuse, en vrac, les cours ennuyeux, la nourriture des cantines, les sanctions, on réclame la liberté d'expression... Relayés par la presse, les lycéens popularisent une expression argotique encore peu répandue : « *Ras-le-bol* » – qu'ils écrivent volontiers « *Ralbol* ». On connaît son succès.

A la fin de la même année 1971, une circulaire « confidentielle » du ministre de l'éducation nationale, Olivier Guichard, visant à rétablir l'ordre dans les lycées, produit l'effet inverse : grèves et manifestations fleurissent « *contre le lycée-caserne* ».

Les deux décennies 70 et 80 voient se produire une série de grands et de petits mouvements jusqu'à la poussée de fièvre des dernières semaines. La plus importante mobilisation a lieu en 1973 contre la « loi Debré » visant à supprimer en partie les sursis militaires. En province et à Paris, d'imposants cortèges rassemblent jusqu'à quatre-vingt mille manifestants.

YVES AGNÈS

Lire la suite page 8

Lire également

- L'article de Patrick Jarreau sur les inquiétudes des dirigeants socialistes. page 8
- Le reportage de Judith Rueff dans un lycée de St-Etienne. page 8
- La chronique de Bruno Frappat dans le supplément radio-télévision : « Option manifs ».

(1) Gérard Vincent, *le Peuple lycéen*, Gallimard, 1974.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 80 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,60 FL; Portugal, 160 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,25 $.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
« Association Beuve-Méry »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a cent ans

Mgr Lavigerie appelle les catholiques à rallier la République

LE mercredi 12 novembre 1890, le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, au terme d'un déjeuner offert à l'état-major de l'escadre de la Méditerranée, porte un toast qui, pour reprendre les termes de l'Agence Havas, a *« une véritable portée politique, en raison de la situation personnelle de l'orateur, un des doyens du Sacré-Collège et de l'épiscopat, en raison aussi de son récent voyage à Rome et de la confiance intime dont il est l'objet de la part de Léon XIII »*.

Après avoir rendu hommage à la marine française, le cardinal invite à l'union des Français. Cette union, affirme-t-il, *« sûr de n'être point désavoué par aucune voix autorisée »*, est le vœu de l'Eglise. *« Sans doute, elle ne nous demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées ; lorsqu'il faut, pour arracher son pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la patrie. »*

Le cardinal ne dissimule pas les raisons de son attitude : *« En dehors*, poursuit-il, *de cette acceptation patriotique, rien n'est possible en effet, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres. Ce serait folie d'espérer soutenir les colonnes d'un édifice sans entrer dans l'édifice lui-même, ne serait-ce que pour empêcher ceux qui voudraient tout détruire d'accomplir leur œuvre de folie... »*

Le rôle de Léon XIII

Ces propos furent accueillis par un silence stupéfait. Le commandant de l'escadre, l'amiral Duperré, de sympathie bonapartiste, se borna à porter un toast au cardinal et au clergé de l'Algérie. Lors du départ de ses invités, le cardinal fit jouer *la Marseillaise* par la fanfare des élèves des Pères blancs, selon l'usage dans les missions françaises. Tel est l'événement qui suscite d'emblée un écho extraordinaire dans la presse, le monde politique, qui entraîne de vives polémiques dans le monde catholique, qui symbolise le point de départ du « Ralliement ».

Aux origines du « toast d'Alger », fort bien éclairées par l'étude de Xavier de Montclos (1), le rôle du pape Léon XIII est considérable. Depuis son avènement en 1878, il a toujours fait preuve de modération dans ses rapports avec la République française. Il n'a pas jugé souhaitable d'encourager à la protestation violente face à la politique de laïcisation. A plusieurs reprises, il a laissé entendre que les catholiques français devaient accepter les institutions.

Dans l'Encyclique *Immortale Dei* du 1er novembre 1885, s'il réitère la condamnation des *« principes modernes de liberté effrénée »* venus du dix-huitième siècle, il affirme que les enseignements de l'Eglise *« ne réprouvent en soi aucune des différentes formes de gouvernement »*. La cause de l'Eglise ne lui paraît pas solidaire, en France comme ailleurs, de celle de la monarchie. L'Eglise n'a pas de lien privilégié avec tel régime politique.

A ces considérations s'ajoutent des préoccupations qui sont d'ordre diplomatique. Léon XIII, comme son prédécesseur Pie IX, demeure intransigeant sur la « Question romaine ». La fin du pouvoir temporel, l'annexion le 20 septembre 1870 de Rome par le royaume d'Italie ne laissent pas au Saint-Siège l'indépendance nécessaire à sa mission. Léon XIII veut internationaliser la « Question romaine » et amener les puissances à faire pression sur l'Italie. Après le règlement du conflit du Kulturkampf avec l'Empire allemand, Rome avait cherché du côté de Bismarck les voies d'une solution de la « Question romaine ». Cette tentative fut un échec. La désignation en 1887 d'un nouveau secrétaire d'Etat, le cardinal Rampolla, ouvrait la voie d'un rapprochement avec la République française, certes anticléricale, mais qui n'avait pas mis en cause le Concordat, et qui protégeait les missions catholiques outre-mer.

Dans une longue lettre à son ami Mgr Bourret, évêque de Rodez, le cardinal Lavigerie expose fort clairement la dimension internationale du « Ralliement ». *« Le Saint-Siège, entouré d'ennemis, ne peut s'appuyer sur aucune grande puissance : ni sur l'Italie qui veut sa ruine, ni sur l'Allemagne qui est foncièrement protestante, ni sur l'Autriche qui est toujours joséphiste et césarienne. Il ne voit, après tout et malgré tout ce qui s'est passé, qu'une seule alliance possible, celle de la France. »*



Léon XIII, enfin, est attentif à la conjoncture politique française. Le régime a surmonté la crise boulangiste, démontrant sa force. Les républicains de gouvernement sont aux affaires, face aux radicaux et aux socialistes, ils ne refuseraient pas un appoint des conservateurs, dès lors que ceux-ci accepteraient la République.

« Un régime de persécution »

Au sein même du monde conservateur les indices d'un ralliement se font jour, dont témoigne la création en avril 1890 d'un groupe parlementaire de la Droite constitutionnelle. Un rapport de Mgr Ferrata, secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, juge nécessaire que les catholiques français acceptent les institutions. Reste à Léon XIII, désireux de ne pas intervenir lui-même, à trouver un cardinal qui laisse entendre ses orientations. Au terme de démarches infructueuses, il s'adresse au cardinal Lavigerie. Celui-ci, après avoir rencontré le président de la République Sadi-Carnot, le président du conseil, Charles de Freycinet, se rend à Rome et voit Léon XIII à trois reprises du 10 au 16 octobre. Alors âgé de soixante-cinq ans, ancien professeur d'histoire ecclésiastique à la faculté de théologie de la Sorbonne, Mgr Lavigerie appartient au clergé parisien éclairé.

Il est ami de Mgr Maret, qui fut soucieux de conciliation entre l'Eglise et les libertés issues de 1789. Evêque de Nancy en 1863, archevêque d'Alger en 1866, fondateur des Missionnaires d'Afrique, les Pères blancs, cardinal en 1882, il joue à partir de 1887 un rôle considérable dans la lutte anti-esclavagiste. C'est une personnalité de premier plan, acquise aux vues du pape. Le cardinal accepte de parler, malgré les risques qu'il pressent, parce que la démarche de Léon XIII rejoint pleinement la sienne.

La presse de toutes tendances consacra d'abondants commentaires au « toast ». Les journaux républicains modérés dirent leur satisfaction. Les radicaux subodorèrent dans l'adhésion à la République une nouvelle ruse de l'Eglise. La presse conservatrice fut critique, voire franchement hostile. Le quotidien royaliste *le Monde* estime que la République est encore *« identifiée à un régime de persécution »*. Le temps n'est pas venu de se prononcer pour elle. Dans *l'Univers*, ultramontain, indifférent à la forme du régime dès lors que les droits de l'Eglise sont garantis, Eugène Veuillot, le frère du grand polémiste, estime que Lavigerie ne demande pas une *« soumission absolue »*. S'il accepte la République, il n'accepte pas *« ses lois contre la religion »*.

L'Univers ne juge guère *« tentant »* de se rallier à un régime *« que pourra personnifier de nouveau demain M. Jules Ferry »*. *La Croix*, le quotidien populaire des Assomptionnistes, sans se prononcer sur une forme de gouvernement, pense obéir aux orientations pontificales en se plaçant sur *« le terrain catholique »*. Dans *l'Autorité*, le pamphlétaire bonapartiste Paul de Cassagnac voit en Lavigerie un *« pitoyable politique »*, absorbé *« par la pensée obstinée d'affranchir les nègres »*, il *« perd la notion exacte de la France et oublie que les catholiques y sont pareillement en esclavage »*. Il oublie que la franc-maçonnerie est *« la véritable religion d'Etat du gouvernement »*, il exhorte les *« persécutés... à ne plus se lamenter »*.

Réticences et résistances

Le silence de la très grande majorité des évêques, qu'ils jugent l'intervention du cardinal malheureuse ou inopportune, laisse le cardinal isolé face aux polémiques. Le nonce à Paris, qui ignorait tout de l'initiative, ne la soutient guère. Quatre évêques seulement interviennent ouvertement, deux pour, deux contre. Dans *l'Anjou*, un article anonyme dû à Mgr Freppel, évêque d'Angers, député du Finistère, figure éminente de la droite royaliste, réfute Lavigerie : *« La République »* a pour mot d'ordre l'*« athéisme social »*. Les républicains n'acceptent l'entrée des catholiques dans le régime qu'à condition qu'ils acceptent les lois scolaires et la loi militaire (sur le service militaire des clercs). L'*« illusion »* de Mgr Lavigerie est de *« croire que la République, en France, est une simple forme de gouvernement, comme ailleurs, en Suisse et aux Etats-Unis par exemple »*, alors qu'elle est *« une doctrine anti-chrétienne, dont l'idée-mère est la laïcisation ou la sécularisation de toutes les lois et de toutes les institutions »*... *« Les Pères blancs auraient beau jouer* la Marseillaise *autour d'elle du matin au soir, qu'elle ne changerait pas de nature, parce que si elle devenait autre chose, elle cesserait d'être la République française, c'est-à-dire la forme la plus radicale et la plus anti-chrétienne de la Révolution »*. Aux yeux de nombre de catholiques, l'argumentation de l'évêque d'Angers semblait singulièrement convaincante.

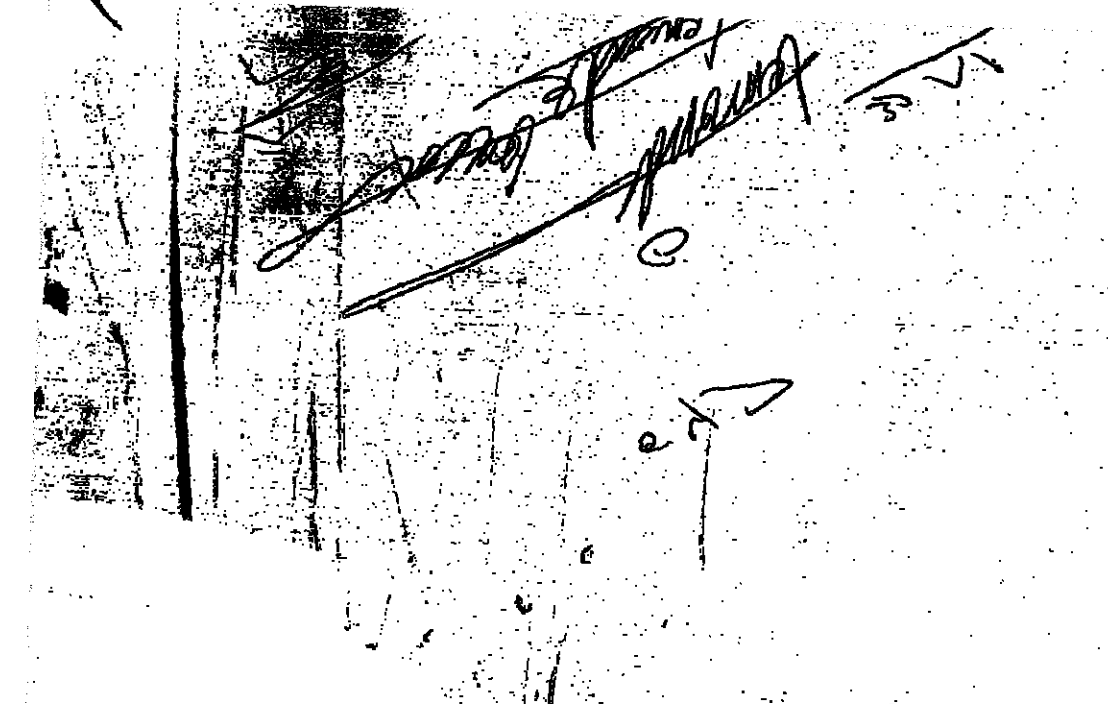
Les lois laïques leur paraissaient inacceptables, même à titre provisoire. Les républicains d'autre part pourraient-ils admettre que viennent à eux des hommes qui n'accepteraient pas le *« pilier d'airain »* de la République, selon le mot de Jules Ferry le 21 novembre 1890 ? On touchait bien à la difficulté centrale du « Ralliement ».

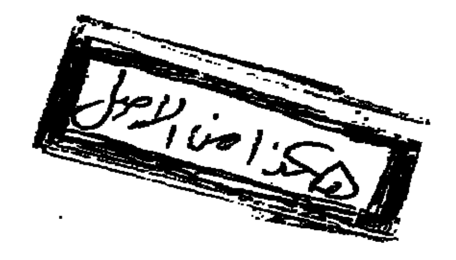
Le « toast » à lui seul n'atteignit pas les objectifs escomptés. Léon XIII fut contraint à s'engager plus avant. Le 16 février 1892, l'Encyclique *Au milieu des sollicitudes*, rédigée en français, invite à accepter la République. En revanche, les *« gens de bien »* sont invités à l'union pour combattre *« par tous les moyens légaux et honnêtes les abus progressifs de la législation »*. Revenant à la charge dans une lettre aux cardinaux français le 3 mai, le pape déplore que des hommes, *« même sincèrement catholiques »*, aient inexactement interprété ses paroles. Il n'était plus possible de tourner les intentions du pape, de mettre entre parenthèses la question du régime en se plaçant sur le seul terrain de la défense religieuse. Les réticences et les résistances d'une grande partie du monde catholique avaient contraint Léon XIII à prendre personnellement parti, avec une exceptionnelle fermeté. Suivre l'histoire du « Ralliement », apprécier sa portée et ses résultats, plus considérables qu'on ne le dit parfois, serait une autre histoire. De ce moment décisif de l'histoire religieuse et politique de la France contemporaine, qui porta un coup durable à l'union de l'Eglise et de la monarchie, le « toast d'Alger » fut bien le point de départ.

JEAN-MARIE MAYEUR

(1) Xavier de Montclos : *le Toast d'Alger*. Documents, 1890-1891. Paris, de Boccard, 1966.

► *Professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-IV et à l'Institut d'études politiques de Paris.*





LA CRISE DU GOLFE

L'éventualité d'une intervention militaire et le sort des otages

Le président Saddam Hussein se dit certain de pouvoir repousser une attaque

Au centième jour de la crise du Golfe, l'Irak a affirmé, vendredi 9 octobre, avoir la certitude de gagner une guerre malgré l'envoi d'importants renforts américains annoncé la veille par le président Bush. M. Saddam Hussein, qui recevait à Bagdad le vice-premier ministre cubain José Fernandez Alvarez, a déclaré : *« L'Irak se préoccupe de la paix, mais les armées d'envahisseurs seront défaites si elles lancent une attaque, quels que soient les dégâts que nous subirons. »*

Peu après, Bagdad essuyait un camouflet aux Nations unies, où le comité de liaison de l'Assemblée générale a refusé d'inscrire au programme de celle-ci un débat réclamé par l'Irak sur le déploiement militaire américain dans le Golfe. Après les interventions de dix adversaires de la requête irakienne, les vingt-neuf membres du comité ont décidé sans voter de ne lui donner aucune suite. L'Irak avait demandé un débat de l'Assemblée sur le thème : « Les concentrations militaires des Etats-Unis dans la région du Golfe arabo-persique : menaces pour la paix et la sécurité arabes et internationales. » Le projet de résolution irakien faisait remonter le début de la crise du Golfe au 7 août, date de l'arrivée dans la région des premières unités américaines. Tous les événements survenus entre le 2 et le 6 août, y compris l'invasion du Koweït, étaient passés sous silence. Le nom de l'émirat n'était pas même mentionné. Le représentant de l'Irak, M. Sabah Talat Kadrat, a déclaré à cette occasion que le président Bush venait d'*« entonner les trompettes de la guerre »* en envoyant des nouvelles troupes dans la région. La décision du président américain a cependant reçu l'aval du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, qui a déclaré que l'accroissement de la présence militaire américaine dans le Golfe est légitime si elle est en accord avec l'article 42 de la Charte de l'ONU, prévoyant l'usage de la force. Cet article stipule notamment que le Conseil de sécurité *« peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales »*.

Enfin vendredi, le gouvernement irakien a appelé la population à ne plus gaspiller l'eau potable, dans une publicité publiée par deux journaux. Cette recommandation pourrait être liée à la pénurie de produits chimiques nécessaires pour purifier l'eau et la rendre potable, produits que l'Irak ne peut plus importer du fait de l'embargo. – *(Reuter, AFP, AP, UPI.)*

M. Baker et la coalition anti-irakienne

Suite de la première page

Devant cette conjonction de signes alarmants, M. Baker avait senti le danger et suggéré à George Bush d'entreprendre rapidement une tournée chez les principaux alliés de Washington. Les diverses déclarations et mises au point faites ces derniers jours confirment le bilan globalement positif de ce voyage. A Ryad, le secrétaire d'Etat a mis au point une formule garantissant une harmonisation du commandement allié, en cas de conflit tandis que ses hôtes saoudiens réaffirmaient leur intransigeance face à l'agression irakienne.

M. Baker n'a pu ensuite qu'être agréablement surpris par la fermeté du discours soviétique. Jeudi, M. Chevardnadze – qui, il est vrai, a toujours été en pointe dans la crise du Golfe – déconseillait à quiconque de *« chercher des différences entre les positions de l'Union soviétique et des Etats-Unis »*. Vendredi, à Bonn, M. Gorbatchev a tenu un langage similaire : *« Dans l'esprit des résolutions du Conseil de sécurité,* a dit le président soviétique, *personne ne peut espérer essayer de briser l'unité* [de la communauté internationale] *en enfonçant des coins entre les nations. Toutes les tentatives en ce sens ont échoué et continueront d'échouer. »*

Bien plus : le numéro un soviétique a rappelé que, à l'exemple des Etats-Unis, il faisait de la manière dont serait résolue la crise du Golfe un test du nouvel ordre mondial. *« Si nous nous révélions incapables de trouver ensemble une solution aux problèmes qui se présentent, cela aurait des conséquences néfastes. Nous devons rester unis. »* Se félicitant de la fermeté des nations qu'il a saluée comme une *« grande victoire »* M. Gorbatchev a toutefois refusé de spéculer sur l'attitude de l'URSS dans l'hypothèse d'une guerre, en espérant une nouvelle fois qu'un dénouement politique interviendrait.

La position soviétique semble bien rester ce qu'elle était dès le mois d'août : l'URSS n'entend pas elle-même faire tonner le canon dans le Golfe, mais si ses partenaires occidentaux – dont elle se dit totalement solidaire – s'estiment contraints en dernier ressort d'en arriver là, elle leur donne à l'avance sa bénédiction. A la condition expresse que ce recours à la force soit dûment autorisé par une résolution du Conseil de sécurité.

A ce propos, un haut responsable américain ayant requis l'anonymat – formule que la presse utilise pour « protéger » M. Baker – s'est fait l'écho vendredi du *« pessimisme »* de l'URSS, déçue, selon lui, par la double mission infructueuse de M. Primakov à Bagdad. *« Je crois,* a ajouté le haut responsable, *que les Soviétiques sont un peu déçus d'avoir envoyé un émissaire qui s'est fait rembarrer »*.

Quoi qu'il en soit, M. Baker juge *« souhaitable »* mais *« pas nécessaire »* qu'une guerre contre l'Irak soit avalisée par un vote du Conseil de sécurité. Mme Thatcher elle, juge, une telle procédure tout à fait superflue. Fidèle à la ligne dure adoptée d'emblée par son pays, le premier ministre britannique a déclaré vendredi, après avoir reçu M. Baker, que la communauté internationale disposait déjà, en vertu de la charte de l'ONU, de l'*« autorité légale »* pour lancer une attaque.

M. Baker avait gardé pour la fin de sa tournée l'étape la plus difficile, celle de Paris. Il avait « préparé le terrain » dès vendredi en laissant entendre – toujours sous couvert de l'anonymat – aux journalistes qui l'accompagnaient que la fermeté de la France n'était pas en la circonstance à la hauteur des espérances américaines. *« Il ne fait pas le moindre doute pour moi,* a-t-il dit, *que les forces saoudiennes s'engageront* [en cas de conflit]. *Je n'ai aucun doute non plus au sujet des autres forces* [koweïtiennes, égyptiennes et britanniques], *à l'exception peut-être de la Syrie et de la France. »*

Voilà la France, alliée de toujours et dont le contingent militaire dans le Golfe est le second en importance, mise, non sans désinvolture, sur le même plan qu'un Etat que Washington tient aujourd'hui encore pour « terroriste ». L'amalgame n'a sans doute pas dû faire plaisir à l'Elysée et au Quai d'Orsay où M. Baker a été reçu samedi matin par M. Miterrand puis par M. Dumas. En émettant un tel doute sur la détermination de la France, M. Baker a sans doute voulu plaider le faux pour savoir le vrai. Dès vendredi, M. Dumas avait commencé à lui répondre en soulignant *« que le gouvernement américain apprécie l'action de la France »* dans le Golfe. *« L'action de la France,* a-t-il ajouté, *reste dans les limites fixées par le président Mitterrand à diverses occasions. Cela est très clair entre les Américains et nous. »* Pour rendre les choses encore plus claires, les deux rendez-vous de M. Baker à Paris, n'étaient apparemment pas superflus.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

□ **M. Marchais veut rencontrer M. Mitterrand.** – Le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, a souhaité, vendredi 9 novembre, rencontrer M. Mitterrand pour lui *« exprimer le souhait que la France confirme au conseil de sécurité de l'ONU son refus de l'intervention militaire »* dans la crise du Golfe. M. Marchais désire aussi *« être informé des initiatives que la France entreprend dans la recherche d'une solution négociée »*.

M. Willy Brandt dans le piège de Bagdad

BONN

de notre correspondant

La mission de l'ancien chancelier Brandt en Irak ne s'inscrira pas au chapitre des succès de sa longue carrière politique. Son retour, vendredi 9 novembre, en compagnie de cent soixante-quatorze otages, dont cent vingt Allemands, fut tout sauf triomphal. M. Willy Brandt laisse aux mains du dictateur de Bagdad plus de deux cents de ses compatriotes, et le bilan politique de ses discussions avec Saddam Hussein se résume à un camouflet difficilement contestable, un accroc à son image d'homme d'Etat et de Prix Nobel de la Paix.

Il ne comptait pas, certes, persuader ses interlocuteurs de Bagdad de se soumettre aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU, mais il avait le secret espoir de donner une impulsion pour enrayer le processus d'affrontement. La fin de non-recevoir que lui a opposée Saddam Hussein n'a fait que rendre encore plus évident le jeu cynique de ce dernier.

La libération au compte-gouttes des otages occidentaux, l'humiliation des hommes politiques qui prennent le risque moral et politique de se rendre en Irak, visent à mettre à vif les nerfs des dirigeants directement engagés dans la crise du Golfe sous l'égide de l'ONU.

Malgré tout cela, les milieux politiques et les organes de presse allemands de toutes tendances se gardent bien de critiquer M. Willy Brandt. Il a fait le voyage de Bagdad avec la demi-bénédiction du chancelier Kohl, à qui il a rendu un fier service. M. Kohl pouvait ainsi démontrer qu'il se préoccupait du sort des otages allemands sans rompre, au moins dans les formes, la solidarité proclamée par les Etats de la Communauté européenne.

SADDAM HUSSEIN NE VOUS A RIEN PROMIS D'AUTRE?

SI : SA PHOTO DÉDICACÉE...

PANCHO

Eviter une défaite trop écrasante

Les préoccupations électorales n'étaient pas totalement absentes des calculs de M. Willy Brandt et de la direction du SPD : un retour avec l'ensemble des otages allemands aurait été mis au crédit d'un parti qui cherche désespérément à éviter une défaite par trop écrasante devant un chancelier et une CDU à qui tout semble réussir. Là encore, le résultat est décevant. Dans cette affaire, M. Willy Brandt avait le choix entre deux mauvaises solutions : pressé d'intervenir par les famille des otages, il aurait pu être rendu responsable de leurs éventuels malheurs s'il s'était récusé ; l'autre solution, on l'a constaté, n'a rendu service ni à lui même, ni à une Allemagne qui n'a pas encore pris l'exacte mesure de ses nouvelles responsabilités.

L. R.

Affirmant avoir joué un rôle important dans la libération des Français

La Tunisie cherche à « recentrer » sa position

La Tunisie a-t-elle joué un rôle dans la libération des ptages français ? C'est ce que vient de laisser entendre M. Habib Boularès, le ministre tunisien des affaires étrangères, sans vouloir en dire plus. Dans un discours prononcé, mercredi 7 novembre, à l'occasion de l'anniversaire de sa prise de pouvoir, le président Ben Ali avait indiqué que son pays *« avait multiplié les démarches sur le plan international »* afin d'éviter que la crise du Golfe n'aboutisse à une *« tourmente aux conséquences incalculables »*.

TUNIS

de notre envoyé spécial

Le fait que la Tunisie, dit-on ici, ait « lourdement insisté » auprès de l'Irak sur la libération des otages comme préalable à l'ouverture d'un dialogue, explique le rôle qu'elle se donne dans l'issue de cette affaire. Même si, à cet égard, elle n'a reçu aucun mandat, les bonnes relations qu'elle entretient avec Paris et Bagdad ont pu faciliter les choses.

Simple coïncidence ? Ces déclarations ont été faites au moment même où M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, laissait volontiers se répandre des rumeurs selon lesquelles il aurait rencontré, à la mi-octobre, à Tunis, M. Tarek Aziz, le chef de la diplomatie irakienne. Ce que vient de confirmer un journal de Bagdad, *Al Joumhourya*. Une seule chose est sûre : les deux hommes se trouvaient à Tunis, logeant dans le même hôtel, les 17 et 18 octobre. Le premier dans le cadre d'une mission de la CEE au Maghreb, le second pour participer au conseil ministériel de la Ligue arabe.

Toujours est-il qu'en mal de considération, les responsables tunisiens ne sont pas mécontents de se voir mêlés à ces manœuvres de paix réelles ou supposées. Et ce d'antant plus qu'ils cherchent, aujourd'hui, à clarifier, voire à *« recentrer »*, leur position sur l'affaire du Golfe qui, à la lumière du message adressé à la nation, le 11 août, par M. Ben Ali, laissait croire, à tort ou à raison, que la Tunisie penchait en faveur de l'Irak.

Tout en condamnant l'invasion du Koweït, le chef de l'Etat avait, en effet, *« refusé de conférer une légitimité imaginaire à l'intervention étrangère dans les affaires de la nation arabe »*. Cette prise de position avait alors suscité l'approbation générale de ses compatriotes car, comme le reconnaît M. Hedi Grioui, secrétaire d'Etat à l'information : *« C'est un fait : ici, l'opinion publique dans sa grande majorité est acquise aux thèses irakiennes. »*

Cette réaction nationaliste, somme toute naturelle dans le monde arabe, s'est exprimée, ici, avec d'autant plus de force que le régime de l'ex-président Habib Bourguiba, allié déclaré de l'Occident, s'était souvent employé à l'étouffer notamment à l'époque du nassérisme triomphant. Cette frustration, longtemps contenue, s'exprime, aujourd'hui, plus aisément alors que le pays s'ouvre timidement au dialogue démocratique et que les mouvements d'opposition, toujours en quête d'audience, ont trouvé là matière à faire monter sans peine les enchères dans la rue.

Arrondir les angles

C'est avec un temps de retard que le pouvoir a réalisé la nécessité *« d'arrondir les angles »* pour tenter de tranquilliser ses partenaires européens traditionnels et calmer l'irritation de ses *« amis »* américains et la colère des bailleurs de fonds du Golfe. *« Plus un sou pour la Tunisie »*, répand, dans les salons, l'ambassadeur du Koweït. D'où la déclaration sans ambiguïté faite, le 11 septembre, devant la Chambre des députés par M. Hamed Karoui, le premier ministre, affirmant que la Tunisie se considérait engagée par toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Aujourd'hui, dans les allées du pouvoir, on tient à se montrer plus convaincant encore. Non seulement, dit-on, la Tunisie *« partisane de la légalité internationale »* a scrupuleusement respecté l'embargo contrairement à ce que l'on a pu chuchoter, mais encore elle a refusé à quelques cargos irakiens de jeter l'ancre dans ses ports et a autorisé l'escale d'avions militaires marocains en route vers l'Arabie saoudite.

Ces mêmes milieux rappellent tous les efforts qu'ils ont fait pour contenir dans des limites raisonnables les débordements panarabes de la population. Ils n'oublient pas aussi que, pendant des années, le régime de Bagdad a tenté d'organiser des réseaux d'agitation baassiste qui essaient, aujourd'hui, de relever la tête. Il est même des voix qui soupçonnent, apparemment contre toute vraisemblance, quelques mains palestiniennes de l'OLP, installée en Tunisie depuis août 1982, de jouer les apprentis-sorciers en attisant le feu qui couve sous la braise.

Alors que les autorités tunisiennes se raccrochent encore sans grande conviction à une *« solution pacifique du conflit dans un cadre arabe »*, elles n'en redoutent pas moins, en cas de guerre, une explosion populaire qu'elles se disent prêtes à contenir. Quoi qu'il en soit, elles n'ignorent pas que, si affrontement il y a, chacun devra choisir son camp en fonction notamment, dit-on ici, *« de la manière dont se déclencheront les hostilités »*.

JACQUES DE BARRIN

Nino-pas-de-chance

BAGDAD

de notre envoyé spécial

Si quelqu'un a été rudement affecté par le départ des Français d'Irak, c'est bien « Nino », qui possède à Bagdad une notoriété dont il se passerait aisément. Employé depuis longtemps par une société française, Léonard Cantone, cinquante-neuf ans, se considère – et était généralement connu, – comme Français. Voilà trente-quatre ans que, venu de son Italie natale, il est arrivé en France.

En 1956, il avait déjà effectué son service militaire dans la Péninsule et n'avait guère envie de demander sa naturalisation car il craignait de devoir accomplir une nouvelle fois une obligation qui, à l'époque, aurait pu l'amener à combattre en Algérie. Et puis, il avoue n'avoir ensuite plus beaucoup pensé à cette « formalité ». Il a épousé une Française, ses enfants sont Français...

En 1990, Nino, otage en Irak, pense avoir davantage de chances d'être libéré au plus tôt avec son passeport italien. Hypothèse raisonnable : la France n'est-elle pas beaucoup plus engagée que l'Italie contre l'Irak ? Oui, mais le « maître de Bagdad » éprouve pour la France une sympathie qui peut ne pas paraître très raisonnable, au regard de Nino en tout cas. *« Lorsque j'ai appris que tous mes amis et collègues français s'en allaient, j'ai craqué. J'en suis tombé dans les pommes... »*.

Son fils s'est marié le 1er septembre. Nino l'a sommé de ne pas attendre son retour. Pourtant, à ce moment, il ne savait pas encore à quel point on peut regretter d'avoir tardé à remplir une formalité.

FRANCIS CORNU

L'embarras des Pays-Bas

LA HAYE

de notre correspondant

Il était 0 h 56 samedi 10 novembre lorsqu'un Fokker 27 de l'armée de l'air néerlandaise s'est posé sur la base militaire de Soesterberg, à proximité d'Utrecht, débarquant les dix premiers ressortissants des Pays-Bas à avoir pu quitter en groupe l'Irak depuis le 2 août.

Il n'y a guère eu que les médias pour établir un lien entre le retour au pays de ces dix chanceux et le voyage à Bagdad de l'ex-chancelier ouest-allemand Brandt, que le journal télévisé de la fin de soirée n'a pas hésité à qualifier de *« grand homme du jour »*.

Le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, s'est montré beaucoup plus circonspect : il s'est bien sûr *« réjoui »* de la libération de ses compatriotes, mais il a aussi dit *« conserver des doutes »* quant à l'opportunité de la mission entreprise par M. Willy Brandt.

Le ministère des affaires étrangères ne s'est pas embarrassé d'autant de précautions oratoires, passant tout simplement sous silence le rôle éventuel joué par l'ancien chancelier : *« les critères de Saddam Hussein sont arbitraires »*, a fait valoir un porte-parole...

« M. Luns à Bagdad »

Sans crainte de contredire l'un de ses collègues qui, quelques heures plus tôt, avait expliqué que le nom des personnes libérées figurait sur une liste de « rapatriables » – en raison de leur âge ou de leur état de santé – transmise *« il y a plusieurs semaines aux autorités irakiennes à leur demande »* par l'ambassadeur néerlandais à Bagdad. Sous-entendu : même sans Willy Brandt...

Les familles des cent quatre-vingt-huit Néerlandais toujours retenus en Irak sont d'un avis différent. *« Et maintenant, Luns à Bagdad »*, proclamait notamment une banderole lors du retour des personnes libérées.

Ancien ministre des affaires étrangères et ancien secrétaire général de l'OTAN, M. Josef Luns est prêt à mettre son prestige au service de cette cause. A condition toutefois que le gouvernement de La Haye le lui demande. Ce qui ne semble pas devoir être le cas.

CHRISTIAN CHARTIER

ASIE

Akihito, empereur-symbole

L'intronisation du nouveau souverain japonais témoignera de la continuité entre un passé prestigieux et le monde moderne

TOKYO

de notre correspondant

« Fêtons solennellement l'avènement de l'empereur Akihito. » Cette calligraphie sur l'autel du sanctuaire de Takachiho, dans Kyushu (île méridionale de l'archipel nippon), répète un message que l'on retrouve de sanctuaire en sanctuaire à travers le pays. Il prend ici une signification particulière : Takachiho est en effet le creuset du mythe impérial.

Dans ce lieu vénérable du culte shintoïque (religion première du Japon), sacré depuis la nuit des temps et caché sous les frondaisons de ses cryptomères millénaires, sont vénérés Ninigi, petit-fils de la déesse solaire, Amaterasu, et ses trois descendants qui, selon le *Kojiki*, les plus anciennes chroniques, compilées au début du VIII[e] siècle, seraient les ancêtres de la famille impériale.

Les empereurs font passer le Japon des mythes à l'Histoire. Et c'est cette continuité entre le temps indifférencié des héros et le monde moderne que célébreront devant les dignitaires de cent soixante pays les cérémonies d'intronisation, le 12 (rite séculier) puis le 22 novembre, jour de l'ésotérique « Fête des prémices », du 125[e] *tenno* – littéralement « empereur du ciel » (1). Elles reconduiront l'héritage ancestral, les rituels d'une tradition que l'on n'interroge pas, à l'abri de l'histoire laïque, désacralisante, au-delà de toute atteinte, telles ces Madones de la chrétienté sous leur coupole de verre.

« Inventions de la tradition »

Les autorités ont certes composé avec la tradition pour tenir compte des dispositions de la Constitution de 1947, mais les cérémonies n'en exalteront pas moins la monarchie, célébrant le caractère sacré de l'empereur aux dépens de sa fonction constitutionnelle. Ce qui soulève les critiques d'intellectuels et des polémiques dans le monde politique. Bien que les sondages indiquent que 80 % des Japonais sont favorables au système de l'empereur-symbole, l'opinion publique, à en croire le courrier des lecteurs des journaux, semble irritée par la pompe (coût : 10 milliards de yens) et le déploiement de force (37 000 policiers dans Tokyo) auxquels donne lieu cet avènement.

Comparé à l'intronisation des empereurs Taisho en 1915 et Showa en 1928 (après leur mort, les monarques prennent le nom de leur ère : c'est le cas de Hirohito, empereur Showa), le rituel a été édulcoré. Afin de souligner la « souveraineté populaire » stipulée par la Constitution, le premier ministre sera au même niveau que le monarque et non en contrebas pour prononcer son message. Quant aux bannières dont les emblèmes symbolisaient une première expédition en Corée, au IV[e] siècle, et la conquête de l'Est, tel le corbeau noir aux ailes déployées qui aurait guidé le premier empereur, légendaire, Jimmu, elles ont été supprimées.

La controverse que suscitent néanmoins ces cérémonies est nourrie par l'ambiguïté, non levée par la loi suprême de 1947, de la figure de l'empereur. *« Si le système impérial a duré aussi longtemps, c'est qu'il a constamment changé. »* Cette formule du prince Mikasa, oncle de l'actuel monarque, dans une interview à un hebdomadaire, n'est pas dépourvue de justesse. L'histoire du système impérial nippon n'est qu'une suite d'« inventions de la tradition », de manipulations de cette figure du pouvoir absent, (excepté aux origines puis durant Meiji, les empereurs n'ont jamais effectivement exercé le pouvoir), perçue comme l'axe de référence autour duquel s'ordonne la société.

Au cours des siècles, on refaçonna l' « orthodoxie » impériale pour servir les intérêts du pouvoir en place afin qu'il puisse se réclamer de l'héritage ancestral : aussi jamais ses détenteurs, notamment les *shogun* (« généralissime » dirigeant les affaires du pays), ne cherchèrent-ils à s'en débarrasser.

Une première « invention de la tradition » fut opérée au VI[e] siècle : la lutte entre clans était si âpre dans le petit royaume du Yamato (premier Etat nippon) que, pour donner des titres de gloire à la famille impériale, fut inventée en systématisant un ensemble de légendes cette ascendance divine que consacrèrent les premiers textes (*Kojiki* et *Nihon Shoki*).

De Himiko, plus vestale que reine, qui régna entre le II[e] et le III[e] siècle, à ses successeurs jusqu'à Meiji (milieu du XIX[e] siècle), les empereurs n'intervinrent dans les affaires de l'Etat que pour donner une caution spirituelle aux décisions. Officiants de rituels religieux, symboles du pouvoir, ils laissèrent l'exercice de celui-ci à leur entourage (c'est l'époque de la « politique des princes » jusqu'à la fin du XII[e] siècle) puis aux guerriers (le « gouvernement sous la tente »). Au point que, au XVI[e] siècle, les premiers voyageurs occidentaux arrivés au Japon comparèrent le *tenno* à une sorte de pape investi d'une autorité sacrée.

Une nouvelle « invention de la tradition » se produisit à l'époque Meiji : cet empereur quasiment oublié au cours de plusieurs siècles du pouvoir des *shogun*, solitaire dans son palais de Kyoto, apparut inopinément investi de la mission de « restaurer » l'ordre originel. Le changement des structures politiques de 1868 fut dès lors perçu comme une « restauration impériale ». A ce tournant de l'histoire du Japon, alors que le pays s'ouvre à l'étranger et va basculer dans la modernisation, on fait appel à cet intercesseur entre le monde des hommes et les divinités – concrètement à un enfant de seize ans – pour être le grand référent d'une légitimité politique qui s'enracine dans les mythes.

L' « invention de la tradition » paraît manifeste dans la formation, à l'époque, de l'idée nouvelle d'Etat-nation, construite autour de la figure du monarque et qui survivra jusqu'à un certain point à sa déchéance politique après 1945. Confrontés à la double menace des canonnières et du supposé universalisme de l'Occident, les oligarches de Meiji résistèrent sur le terrain de l'adversaire, en se modernisant et en se constituant en une forteresse idéologique. Ce sursaut fut le fait d'une élite, mue par la crainte d'une remise en cause d'un système socioculturel, et non l'expression d'un mouvement de solidarité nationale.

Le monarque et l'Etat-nation

Si cette grande entreprise de rénovation devait permettre de créer un *« Etat riche et une armée forte »*, capables de résister matériellement à l'étranger, il fallait aussi lui trouver un ciment spirituel. En quête de cette cohérence culturelle perçue comme une des forces des Etats modernes, les oligarches de Meiji entreprirent une réhabilitation des particularités du passé avec le double souci d'éviter une cassure dans les modes de pensée et de promouvoir l'idée d'une unité spirituelle du pays, garante de son indépendance et mobilisatrice des énergies.

La figure impériale sera le noyau culturel, purement japonais, autour duquel se construira l'idée d'Etat-nation sous un triple jour : mythique, historique et spirituel. Au-delà des pouvoirs et du caractère sacré que lui confère la Constitution de Meiji (1889), l'empereur apparut comme l'incarnation de l'« entité nationale » (*kokutai*), notion qui amalgame la mystique culturelle, notamment l'existence d'une lignée impériale ininterrompue (non fondée historiquement), et les conceptions plus modernes de l'Etat : les origines de la nation furent ainsi assimilées à celles de la dynastie. Le Japon se constitua ainsi en un « patriarcat national » plus qu'en une nation dans le sens occidental du terme (née d'une fusion de la démocratie et du sentiment national). Unissant rituels religieux et pouvoir politique, les dirigeants de Meiji firent du shinto plus qu'une religion, l'expression d'une authentique tradition nippone.

L'ambiguïté de l'idée nationale, manifestation d'une représentation collective renvoyant aux mythes fondateurs et incarnée par la figure impériale, explique qu'en 1945 l'occupant américain ait décidé, après des hésitations, de conserver ce qui paraissait la clé de voûte de la stabilité sociale. Un maintien de la figure impériale dans les « habits neufs » que lui taillait la Constitution de 1947 qui ne pouvait s'opérer qu'en préservant l'équivoque millénaire de sa nature sacrée. Déjà sensible lors des funérailles de l'empereur Showa en février 1989, la sacralisation de la figure impériale, donnant l'aval des mythes à la société profane, est évidente dans les cérémonies d'intronisation.

La Constitution a neutralisé la figure de l'empereur, devenu le simple *« garant de l'unité de la nation »*, et le monarque que le Japon va introniser aujourd'hui n'est certes pas un « dieu vivant ». Il n'est pas pour autant le monarque constitutionnel d'une démocratie à l'anglaise.

Avec la disparition d'Hirohito s'est certes renforcé le caractère de symbole d'identité culturelle qui revient au monarque. Mais l'empereur Akihito, cantonné dans une fonction honorifique formelle, n'est que partiellement une figure sécularisée : il exerce aussi, comme son père, un rôle religieux, dont la Constitution ne dit mot car il est supposé relever des affaires privées de la maison impériale, mais que l'on ne peut guère dissocier de la première. Le financement par l'Etat de la « Fête des prémices », rite au caractère religieux indéniable, dont une partie se déroulera en présence des représentants des corps constitués, témoigne de cette équivoque qui se traduit par un non-respect évident du principe de séparation des religions et de l'Etat.

Ce surgissement du sacré dans une société laïque et démocratique ne relève pas d'un simple attachement à la tradition. Le système impérial constitue dans le Japon moderne un axe du conservatisme, confirmant les hiérarchies sociales. *« Le respect de l'empereur n'est pas une question de génération car il est le garant de l'assise spirituelle de l'autorité »*, estime le professeur Shuichi Kato.

Le mariage de l'empereur Akihito avec une roturière n'a fait qu'illustrer ce caractère de référence sociale de la famille impériale qui s'est substituée à l'aristocratie disparue. Et il n'est pas étonnant que le comité de célébration de l'intronisation de l'empereur (organisme privé), émanation du Conseil national pour la sauvegarde du Japon (également privé), réunisse des intellectuels de droite, des dignitaires shintoïques et des membres de la secte Moon aux côtés de représentants de l'establishment politique et économique.

PHILIPPE PONS

(1) Le titre de *tenno* serait apparu au VI[e] siècle, lors de l'organisation du premier Etat japonais, très influencé par la civilisation chinoise où l'empereur est « fils du ciel ».

EN BREF

□ **PAKISTAN : *formation du nouveau gouvernement.*** – Le nouveau premier ministre, M. Nawaz Sharif, a présenté, vendredi 10 novembre, un gouvernement de dix-huit membres dans lequel reste notamment le ministre des affaires étrangères Sahabzada Yaqub Khan et entre le fils du président défunt Mohammad Zia Ul Haq. – *(Reuter.)*

□ **COLOMBIE : extradition d'un trafiquant de drogue.** – Réagissant à une série d'enlèvements commis ces derniers jours par les barons de la drogue, le président colombien Cesar Gaviria a ordonné vendredi 9 novembre, l'extradition de Jairo Correa Alzate, recherché par un tribunal de Jacksonville en Floride, pour avoir cherché à introduire cinq kilos de cocaïne aux Etats-Unis. Depuis son accession au pouvoir, le 7 août dernier, M. Gaviria n'a autorisé que cinq extraditions de trafiquants.- *(AFP.)*

□ **CONGO : des « complots » contre les dirigeants syndicaux.** – La Confédération syndicale congolaise (CSC, syndicat unique) a dénoncé, vendredi 9 novembre, des *« complots diaboliques imaginés par des officines obscures »*, visant à assassiner les dirigeants syndicaux. Selon la CSC, le premier de ces complots avait organisé à la mi-septembre contre le secrétaire général de la confédération, M. Bokamba Yagouma, et avait été déjoué par l'armée. – *(AFP.)*

Proclamation de la Constitution

Des nuages déjà sur la jeune démocratie népalaise...

Les Népalais possèdent désormais une Constitution démocratique, qui met fin à trente ans de monarchie absolue. Le roi Birendra I[er] a finalement consenti, vendredi 9 novembre, à la promulgation de ce texte, qui remplace la Constitution du Panchayat, laquelle interdisait les partis politiques depuis le « diktat constitutionnel » du roi Mahendra, père de l'actuel souverain, en 1960. Le roi Birendra, qui est monté sur le trône en janvier 1972, devient ainsi un simple monarque constitutionnel, dont les pouvoirs, en principe, sont similaires à ceux qui sont dévolus à la reine d'Angleterre.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Une cérémonie solennelle s'est déroulée vendredi au palais royal Narayanhity, en présence du premier ministre, M. Krishna Prasad Bhattarai, du « leader suprême » du Congrès népalais, M. Ganesh Man Singh, et des représentants du Front uni de la gauche (ULF, communiste). La proclamation royale constitue l'aboutissement d'un processus entamé avec la victoire historique du mouvement pour la restauration de la démocratie, le 9 avril dernier. La nouvelle Constitution affirme que le Népal est devenu une monarchie constitutionnelle sur la base du multipartisme. Le Parlement sera bicaméral, avec une Chambre des représentants (Pratinidhi Sabha), élue pour cinq ans, de deux cent cinq membres, et une Chambre des Etats (Rashtriya Sabha) de soixante membres, dont dix nommés par le roi.

Le pouvoir sera exercé conjointement par le gouvernement et le souverain, le second n'agissant en principe que sur avis et consentement du premier. Une bataille politique souvent âpre a opposé depuis plusieurs mois le palais aux représentants des partis politiques, l'ancien souverain de droit divin tentant de conserver une partie de ses prérogatives. Le roi avait son propre projet de Constitution, le gouvernement le sien, et jusqu'à ces derniers jours l'incertitude prévalait s'agissant de plusieurs dispositions essentielles.

Le chef suprême des armées

Sur au moins l'une d'entre elles – l'instauration de l'état d'urgence – un sérieux doute subsiste quant aux pouvoirs respectifs de l'exécutif et du souverain. Le roi peut décréter l'état d'urgence dans le pays lorsque celui-ci est menacé dans sa *« souveraineté, son indivisibilité ou sa sécurité »*, en raison d'une *« guerre, d'une agression étrangère, d'une révolte armée et d'une grave dépression économique »*. Selon M. Bhattarai, le monarque ne peut user d'une telle disposition, que sur avis et consentement du conseil des ministres. Or, le texte constitutionnel se borne à indiquer que cette déclaration *« doit obtenir l'approbation de la Chambre des représentants dans un délai de trois mois »*.

La Constitution fait du souverain le chef suprême des armées, mais son autorité sur les questions militaires est limitée par celle du Conseil national de défense, dont le président est le premier ministre. Il n'empêche : bien qu'extrêmement disciplinée, l'armée népalaise est pour l'instant davantage attachée à la personne du roi qu'à un gouvernement comprenant notamment plusieurs ministres communistes.

Sans être inéluctables, des troubles dans le royaume himalayen peuvent se produire dans les prochains mois, notamment à l'occasion des élections générales, prévues pour le mois d'avril. Le gouvernement de M. Bhattarai est constitué d'une alliance de circonstance (pour mettre fin à la monarchie absolue) entre le Congrès népalais et les communistes de l'ULF. L'image du souverain reste forte dans le pays. Les défenseurs de la toute nouvelle démocratie népalaise sont, de leur côté, très divisés. D'autant que désormais la seule vraie question est de savoir si la coalition gouvernementale éclatera avant ou après les élections.

LAURENT ZECCHINI

DIPLOMATIE

Le voyage du numéro un soviétique à Bonn

MM. Kohl et Gorbatchev ont signé trois traités de coopération

La première rencontre entre le chancelier Kohl et M. Gorbatchev sur le territoire de l'Allemagne unifiée, vendredi 9 novembre, a coïncidé avec l'anniversaire de la chute du mur de Berlin. Au cours de la conférence de presse qui faisait suite aux entretiens de la journée, M. Helmut Kohl a souligné la portée symbolique de la présence, ce jour-là, en Allemagne, du nouveau Prix Nobel de la paix. La précédente visite de M. Gorbatchev sur le sol allemand, à l'occasion du quarantième anniversaire de la RDA, avait largement contribué à précipiter la chute du régime Honecker, dont il avait publiquement critiqué l'immobilisme.

BONN

de nos envoyés spéciaux

Fait inhabituel, la rencontre de M. Kohl avec la presse faisant suite aux entretiens qu'il avait eus avec M. Gorbatchev, se tenait au siège du Parti chrétien-démocrate, actuellement en pleine campagne pour les premières élections législatives de la grande Allemagne, le 2 décembre. Tout est mis en œuvre pour présenter le chancelier Kohl comme le chef d'orchestre de la réunification, et la visite du numéro un soviétique – comme celle, la veille, du chef du gouvernement polonais, M. Tadeusz Mazowiecki – venait à point pour conforter cette image.

Le chancelier, qui a multiplié les hommages à l'égard de M. Gorbatchev en lui attribuant la responsabilité du processus de réunification, se pose désormais face à lui comme un égal qu'il s'agit à son tour d'épauler dans un moment difficile. *« Nous voulons*, a-t-il martelé pour expliquer l'importance des relations entre les deux pays, *que les réformes politiques liées au nom de Mikhaïl Gorbatchev en Union soviétique soient un succès. »* Et, pour bien marquer cette « complicité », le chef de l'Etat soviétique était invité samedi dans la maison familiale des Kohl, près de Ludwigshafen, comme au mois de juillet dernier le chancelier avait passé une nuit dans la datcha caucasienne des Gorbatchev.

Un concert de louanges

L'objet officiel du déplacement de M. Gorbatchev était la signature de trois traités de coopération en chantier depuis 1989. Les événements de l'année écoulée et la réunification leur confèrent naturellement une tout autre portée. Premiers traités conclus entre l'URSS et l'Allemagne réunifiée, ils mettent fin à la période d'après-guerre et jettent les bases d'une nouvelle ère des relations germano-soviétiques. Il s'agit d'un traité *« de voisinage, de partenariat et de coopération »*, paraphé à Moscou le 13 septembre dernier, au lendemain de la signature de l'accord « 2 + 4 » sur les conditions extérieures de la réunification, ainsi que de deux accords-cadres dans les domaines économique et social.

En réponse à la question d'un journaliste soviétique, M. Gorbatchev a insisté sur le fait que cette évolution dans les relations entre l'URSS et l'Allemagne n'avait été rendue possible que parce que les Allemands *« avaient su tirer les leçons de la période nazie pour construire leur démocratie »*. Invoquant le résultat de nouvelles recherches, il a rappelé que l'Union soviétique avait eu *« vingt-six millions de morts »* pendant la dernière guerre et qu'elle ne l'oubliait pas.

Au cours des toasts prononcés vendredi lors du dîner officiel offert en son honneur, il n'a pas ménagé les superlatifs pour souligner l'importance de *« la réunification d'une grande nation »*, de *« l'émergence au centre de l'Europe d'un Etat disposant d'un potentiel économique, scientifique, technique et politique fort »*, des *« changements gigantesques intervenus dans l'énorme complexe des relations soviéto-allemandes »*.

Une clause de non-agression

La seule réserve dans ce concert de louanges réciproques est l'inquiétude dont le numéro un soviétique s'est fait l'écho à propos des manifestations d'hostilité contre les troupes soviétiques stationnées en Allemagne de l'Est. Le retrait de ces troupes, prévu d'ici à 1994, et leur stationnement ont fait l'objet d'un accord signé en octobre, mais des voix s'élèvent en Allemagne qui demandent d'accélérer le rapatriement. A cette nuance près, M. Gorbatchev estime qu'il y a beaucoup *« d'absolument nouveau et inhabituel dans l'atmosphère actuelle des relations soviéto-germaniques (...) »*.

« Les Allemands et la Russie, l'Allemagne et l'Union soviétique ne sont plus maintenant des adversaires militaires potentiels », a-t-il souligné. Le traité de bon voisinage signé vendredi, contient une clause de non-agression et, surtout de non-assistance à un agresseur potentiel de l'une ou l'autre partie, que l'on ne retrouve pas dans le traité du même type signé ce mois-ci entre Moscou et Paris.

La coopération économique a occupé une bonne part des entretiens. Il n'y a pas eu de précisions nouvelles sur la manière dont les deux pays entendaient s'y prendre concrètement. On sait que de nombreuses commissions travaillent notamment pour trouver des solutions aux problèmes posés par la transformation de l'économie de l'ex-RDA, qui était le principal partenaire commercial de l'URSS.

Des discussions ont toujours lieu en Allemagne sur la meilleure manière de favoriser les projets de coopération entre entreprises des deux pays. Le chancelier a indiqué qu'un conseil d'experts serait nommé pour suivre ces questions. Il a insisté sur l'importance des engagements pris au niveau multilatéral pour aider les pays de l'Est et a renvoyé aux préparatifs du prochain sommet européen de Rome pour prendre la mesure de l'effort que la CEE est prête à consentir.

HENRI DE BRESSON et LUC ROSENZWEIG

En visite à Paris

Le ministre estonien des affaires étrangères réclame la reconnaissance à part entière des pays baltes

Tant que les trois pays baltes occupés en 1940, *« le même jour que Paris »*, ne seront pas *« redevenus membres des pays européens, la deuxième guerre mondiale ne sera pas finie »*, a déclaré, vendredi 9 novembre, le ministre estonien des affaires étrangères, M. Lennart Meri, en visite à Paris. Evoquant, au cours d'une conférence de presse, la demande de statut d'observateur présentée par les trois Etats baltes à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui se réunira à Paris du 19 au 21 novembre, M. Meri a estimé qu'une *« invitation »* au sein d'une autre délégation, ou directement par le secrétaire général de la Conférence serait *« insuffisante »* et *« médiocre »*. *« Si on ne prend pas note des pays baltes, ce ne sera pas l'Europe nouvelle »*, a-t-il ajouté. M. Meri a rappelé que ces trois pays existent « de jure » et que leur annexion n'a jamais été reconnue par les Occidentaux.

M. Meri s'est entretenu pendant deux heures, jeudi 8 novembre, avec le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. François Scheer.

□ **Promesse d'aide financière française au Rwanda.** – *« Nous sommes prêts à vous aider financièrement pour régler le problème des réfugiés »*, a déclaré, jeudi 8 novembre, le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier, à l'issue d'une mission dans la région. La Belgique, ancienne puissance coloniale, a déjà annoncé qu'elle apporterait une aide matérielle et financière pour contribuer à résoudre le conflit qui oppose, depuis le début octobre, l'armée aux rebelles venus d'Ouganda. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Kohl et Gorbatchev ont sig[...] trois traités de coopération

DIPLOMATIE

A l'issue d'une rencontre avec le roi Hassan II à Rabat

M. Dumas semble avoir désamorcé la crise franco-marocaine

La brouille franco-marocaine prêtait-elle à sourire comme vient finalement de le suggérer, dans un discours à la nation à l'occasion du quinzième anniversaire de la « marche verte », Hassan II ? En tout cas, de retour de Rabat, où il a rencontré vendredi 9 octobre le souverain chérifien, M. Dumas s'est dit convaincu d'avoir désamorcé la crise entre les deux pays, née de la publication du livre de Gilles Perrault, Notre ami, le roi, et aggravée par l'annonce d'une visite – depuis lors annulée – de Mme Danielle Mitterrand dans les camps de réfugiés sahraouis en Algérie.

A en croire M. Dumas, le souverain chérifien paraît *« s'être satisfait »* des *« explications »* que le ministre français est venu lui donner. *« La France,* lui a-t-il rappelé, *est un pays de liberté d'expression et d'édition. La parution d'un livre est une affaire concernant l'écrivain, l'éditeur et les lecteurs. Le gouvernement n'a rien à y voir ».* Quant aux médias audiovisuels, accusés de conduire une *« campagne de dénigrement »* contre le Maroc, le ministre a précisé à Hassan II – qui *« connaissait ces choses »* – *qu'ils dépendent* d'un *organisme* indépendant, le CSA, sur lequel le pouvoir *« n'a pas barre ».*

Afin de lever, autant qu'il était possible, ces graves malentendus entre deux pays qui, selon lui, entretiennent des relations *« profondes, anciennes et de grande qualité »,* M. Dumas a insisté sur le fait que *« les pouvoirs publics français n'avaient pris aucune part et n'entendaient en prendre aucune à tout ce qui avait pu créer des difficultés ».* Il a révélé, à cet égard, qu'il *« était intervenu »* auprès de Mme Mitterrand pour qu'elle renonce *à se rendre dans les camps de réfugiés* sahraouis, sa présence *« pouvant colorer cette entreprise d'une signification politique »,* susceptible *« d'altérer le caractère humanitaire de sa mission ».*

La présidente de la fondation *France Libertés* n'en a pas moins reçu, jeudi, à Paris, l'épouse du secrétaire général du Front Polisario, ce qui lui a aussitôt valu d'être de nouveau prise à partie par la presse marocaine, *Al Bayane,* le journal de l'opposition *pro-communiste,* a *ainsi estimé* que Mme Mitterrand avait pris *« le risque délibéré de saboter la délicate mission du patron du Quai d'Orsay ».* M. Dumas a jugé, pour sa part, qu'il n'y avait pas lieu de s'offusquer de cette rencontre avec *« la femme d'un responsable politique venue lui exprimer des remenciements » .*

Méfiance

La décision de Hassan II – à laquelle M. Charles Pasqua n'est pas étranger – de se faire représenter par le prince héritier aux cérémonies qui ont marqué, vendredi, le vingtième anniversaire de la mort du général de Gaulle, est peut-être un signe que l'orage s'éloigne. Même si le souverain chérifien a surtout voulu témoigner de la sorte sa reconnaissance au mouvement gaulliste qui, dès les premiers signes de tension, lui avait apporté un soutien sans nuances.

Il n'est pas sûr que ce déplacement-éclair de M. Dumas à Rabat, s'il a, dans l'immédiat, réussi à calmer le jeu, suffise à lever la méfiance qui, depuis quelque temps, affecte les relations franco-marocaines. Vendredi, *Rissalat al-Umma,* un journal pro-gouvernemental, avait un peu annoncé la couleur : *« Avec les qualités politiques qu'on lui connaît, M. Dumas doit savoir,* avait-il écrit, *que, quels que soient les résultats de sa visite, les rapports entre les deux pays ne seront plus comme avant ».*

J. de B.

Le prince héritier à Colombey-les-Deux-Eglises

Le jour même où Hassan II recevait M. Dumas, le prince héritier du Maroc, Sidi Mohammed, vêtu d'une djellabah blanche et d'un fez rouge, assistait, à Colombey-les-Deux-Eglises, aux cérémonies commémoratives du vingtième anniversaire de la mort du général de Gaulle.

Le voyage du prince héritier marocain résultait d'une initiative de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui participait à ce pèlerinage en compagnie de tous les parlementaires de son mouvement conduits par M. Chirac, comme cela se fait chaque année. L'invitation lancée au fils de Hassan II, venu directement par avion spécial de Rabat à l'aérodrome de Saint-Dizier, avait pour prétexte que son grand-père, l'ancien sultan Mohammed V, avait été fait compagnon de la Libération par le général de Gaulle. Mais, dans le contexte politique actuel, cette visite visait naturellement à marquer que le RPR se désolidarisait de la position des autorités officielles françaises dans la brouille entre Paris et Rabat.

A la question posée par un journaliste : *« Etes-vous contre la politique du gouvernement actuel ? »,* M. Alain Peyrefitte s'est contenté de répondre : *« Je ne vous démentirai pas. »* Quant à MM. Charles Pasqua et Jacques Chaban-Delmas, *ils voyaient,* en souriant, dans la présence de Sidi Mohammed un simple hommage rendu aux souvenirs de guerre communs aux deux pays... Il n'y a toutefois pas eu, au cours de ce déplacement, de rencontre entre le maire de Paris et le prince marocain.

A. P.

Les entretiens de M. Rocard avec le premier ministre de Singapour

Des convergences sur le Cambodge

A l'issue d'une visite de quarante-huit heures à Singapour, M. Michel Rocard se rend, dimanche 11 novembre, à Tokyo, pour y représenter la France à l'intronisation, lundi, de l'empereur Akihito.

SINGAPOUR

de notre envoyé spécial

« Ni contentieux, ni problème ». Qu'il est reposant de séjourner à Singapour où tout prospère et où le maître des lieux, M. Lee Quan Yew, vous demande avant tout d'investir. Le premier ministre français s'en est réjoui. Samedi matin, par exemple, il s'est d'abord entretenu avec des hommes d'affaires français avant de visiter un centre d'entretien et d'assemblage d'hélicoptères de fabrication française.

En effet, deux cent soixante sociétés françaises sont implantées à Singapour, premier partenaire commercial de la France en Asie du Sud-Est. En outre – *« ce qui n'est pas désagréable »* – notre balance commerciale est, pour une fois, excédentaire.

Enfin, même si la France n'est que le treizième partenaire commercial de la cité-Etat, les échanges franco-singapouriens ont augmenté de 35 % d'une année sur l'autre pendant ces quatre dernières années. Tout baigne donc. D'autant que Singapour, locomotive régionale du développement, souhaite que l'Europe fasse contrepoids à la puissance économique du Japon. En rendant la politesse à M. Lee Quan Yew – lequel avait été reçu officiellement en France en mai, – M. Rocard, accompagné de trois autres membres du gouvernement, ne pouvait être que le bienvenu.

Signe des temps – ce n'était sûrement pas le cas l'an dernier encore – les deux premiers ministres ont même eu des vues convergentes sur le conflit cambodgien, l'un des principaux sujets de leur tête-à-tête de vendredi. Pour sa part, M. Lee Quan Yew serait convaincu qu'on aboutira à un règlement du conflit en février au plus tard. Cette conviction peut paraître osée au moment même où, à Djakarta, une réunion internationale d'experts sur le sujet est l'occasion d'un net raidissement de la part des Soviétiques et des Laotiens, ces derniers s'exprimant au nom de leurs amis de Hanoï et de Phnom-Penh. Mais il est vrai que cette négociation n'en est pas à son premier rebondissement et M. Rocard et Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, auront l'occasion de se repencher sur le dossier dès lundi à Tokyo, lors d'entretiens prévus avec le secrétaire général de l'ONU, le chef de l'Etat indonésien et le ministre indonésien des affaires étrangères.

JEAN-CLAUDE POMONTI

EUROPE

ITALIE : les suites de l'affaire « Gladio »

Les déclarations de l'ancien patron de la CIA M. William Colby, provoquent des remous dans les partis

La polémique autour de l'opération « Gladio » bat toujours son plein en Italie. Tandis que les partis de la coalition gouvernementale semblent se regrouper pour la défense du président de la République, M. Francesco Cossiga, convoqué par le juge Felice Casson, qui enquête sur l'opération, l'opposition de gauche, communistes en tête, réclame avec insistance la constitution d'une commission parlementaire d'enquête. La multiplication des interventions de M. William Colby, ancien directeur de la CIA, suscite d'autre part de nombreux commentaires.

ROME

de notre correspondant

« C'est vrai. L'idée que l'Italie puisse devenir un pays communiste nous préoccupait particulièrement. Nous avons donc décidé de mettre au point un programme d'assistance aux partis du centre, à leurs syndicats, à leurs organisations de jeunesse, bref, à tout leur appareil. » Interrogé la semaine dernière par l'hebdomadaire *L'Espresso dans le cadre de la grande traque* journalistique autour de l'opération *« Gladio »* et de ses *ramifications* hors d'Italie, M. William Colby, directeur de la CIA de 1973 à 1976, revient cette semaine au premier plan de l'actualité transalpine.

Un réseau « sous contrôle italien »

Dans un entretien télévisé qui devait être diffusé, samedi *soir* 10 novembre, par la chaîne Retequattro, M. Colby, qui était posté à Rome pour son organisation de 1953 à 1958, révèle une partie de ses attributions d'alors. *« Selon nos calculs,* assure-t-il, *les Soviétiques dépensaient environ 50 millions de dollars par an pour soutenir les activités du parti italien. Je peux vous affirmer que les Etats-Unis dépensaient beaucoup moins »* pour leurs *« opérations secrètes »* dans la péninsule. *« Tout notre intérêt,* poursuit l'ancien patron de la CIA, *s'était focalisé sur les élections* [italiennes] *de 1958. Cette opération fut l'une des plus belles réussites de notre organisation. »* Une semaine plus tôt, toujours à *L'Espresso,* M. Colby, qui dirige aujourd'hui le Washington Consulting Consortium (analyses stratégiques sur commande, entre autres activités), *avait affirmé qu'il n'avait jamais* entendu parler de l'opération « Gladio ».

En revanche, avouait-il, *« je me suis personnellement occupé d'une organisation similaire à Stockholm, entre 1951 et 1953 (...). Le réseau était constitué de groupes anticommunistes, de patriotes, avec structure logistique et dépôts d'armes ».* Les « gladiateurs » suédois devaient être activés *« en cas d'intervention soviétique ou de révolution communiste interne ».* Pour ce qui concerne l'Italie, M. Colby *« ne sait absolument pas »* si le réseau a pu être utilisé à des fins de subversion interne, *« il était entièrement sous contrôle italien ».*

Le « petit juge » vilipendé

Ces interventions publiques d'un *homme d'action ont provoqué,* dans l'atmosphère politique survoltée qui *prévaut à Rome, quelques* remous dans les partis. Vendredi soir *9* novembre, un groupe de vingt-cinq députés de la Démocratie chrétienne (DC) a demandé publiquement au président du conseil, M. Giulio Andreotti (DC), de bien vouloir *« clarifier la véracité de ces informations, fournir le compte des sommes encaissées par le parti et établir les éventuelles responsabilités en Italie et à l'étranger ».*

Samedi matin, aucune réponse n'avait encore *été fournie, mais un* conseil des ministres convoqué pour la fin de la matinée devait aborder cette question, de même que le problème posé par la citation à comparaître comme témoin du président de la République, M. Cossiga. Tandis *que* les vilipendes se multiplient à l'égard de *« l'attitude scandaleuse et provocatrice »* du « petit juge » Casson, qui poursuit imperturbablement ses auditions d'à peu près tous les dirigeants politiques d'Italie depuis quarante ans, le gouvernement se préparerait à rejeter pour vice de *forme la convocation du chef* de l'Etat. Le ministre de la justice a fait savoir que, s'il le fallait, le gouvernement est prêt à déposer un recours auprès de la Cour constitutionnelle pour empêcher l'audition du chef de l'Etat.

PATRICE CLAUDE

IRLANDE : la nouvelle présidente de la République

Mme Mary Robinson, militante de toutes les luttes sociales

Mme Mary Robinson a été élue présidente de la République d'Irlande. Selon les résultats *définitifs du scrutin,* publiés vendredi soir 9 novembre, elle a obtenu 51,9 % des voix *contre* 46,4 % *pour* M. Brian Lenihan.

DUBLIN

de notre correspondant

Lorsque Mme Mary Robinson lança sa campagne, il y a six mois, personne ne croyait en ses chances. Candidate de deux formations de gauche qui n'ont que 22 des 166 sièges au parlement, connue pour ses vues libérales et opposée à un solide vice-premier ministre du parti Fianna Fail (nationaliste) qui a dominé la politique irlandaise depuis la fonda*tion de l'Etat il y a soixante dix* ans, sa tâche semblait impossi*ble. C'était compter sans sa* détermination.

Mme Robinson a visité des endroits du pays où les partis de gauche n'avaient jamais recueilli une seule voix et s'est lancée dans la bataille avec la même détermination que lors de ses nombreuses campagnes en faveur des droits civiques ou des *groupes défavorisés* et cela bien qu'elle ait échoué aux législatives de 1977 et 1981. Dans les réunions et les conférences de presse, elle a manifesté un engagement, une vigueur et une intégrité qui sont à l'origine de son *triomphe inattendu.*

L'avocate des causes difficiles

Fille d'un médecin de campagne de l'ouest du pays, elle suivit des études dans un pensionnat religieux à Dublin, puis à *la vieille université de Trinité et* à Harvard, aux Etats-Unis. Issue d'une famille où l'on faisait de la médecine ou du droit, Mme Robinson devient avocate en 1967. A l'âge de vingt-cinq ans, elle est le plus jeune professeur de droit de l'université de Trinité. Elle aurait pu alors accomplir une carrière professionnelle brillante et mener une vie bourgeoise tranquille.

Mais, de façon inattendue, elle s'est associée non pas aux deux grandes formations politiques du pays, Fianna Fail et Fine Gael, mais au petit Parti travailliste dont la politique, particulièrement dans le domaine social, l'intéressait davantage. Dans les années



70, elle défend des causes qui étaient à l'époque difficiles, sans grand soutien populaire : le droit au divorce, l'homosexualité, la discrimination des femmes et *des enfants nés en dehors du* mariage.

Une influence considérable

Bien qu'elle soit opposée à l'avortement, elle s'est déclarée en faveur du droit de la femme à y avoir recours. Cette femme courageuse et honnête, âgée de quarante-six ans, a démissionné *du Parti travailliste après la signa*ture en 1985 du Pacte anglo-irlandais. *Selon* Mme *Robinson,* le pacte, qui donnait à Dublin un rôle consultatif dans l'administration de l'Irlande du Nord, n'était pas acceptable parce qu'il avait été conclu sans la participation de la majorité unioniste en Ulster. *Elle renoua alors avec* la carrière juridique et entra au Sénat. Elle *est membre de la commission* internationale de juristes et de *plusieurs associations juridiques* européennes.

En Irlande, le rôle du président *de la République est essentielle*ment honorifique, mais, avec *Mary Robinson, la fonction sera* radicalement différente. Après la promulgation des résultats, vendredi soir, Mme Robinson a parlé des pauvres, des malades, des chômeurs, des immigrés et des femmes qui se battent pour leurs droits. Elle entend continuer à se préoccuper de ces groupes, ce qui est typique de cette femme qui n'a jamais choisi la facilité. *Ses pouvoirs politiques seront* bien limités, mais il est certain *qu'elle va exercer une influence* considérable sur la vie du pays durant son mandat de sept ans.

JOE MULHOLLAND

YOUGOSLAVIE : élections libres en Macédoine

Le débat sur la souveraineté a dominé la campagne

Après la Slovénie en avril et la Croatie *en mai,* la Macédoine est la troisième des six Républiques de la fédération yougoslave à organiser des élections libres. Les Macédoniens votent *dimanche 11 novembre* pour élire un nouveau Parlement de cent vingt *députés,* au *scrutin* majoritaire à deux tours. Les dix-neuf partis qui se présentent ont *une aspiration commune* : la souveraineté de la Macédoine. Comme en Croatie et en Slovénie, la *« question nationale »* a dominé la campagne.

BELGRADE

de notre correspondante

Avec moins deux millions d'habitants, la Macédoine, située dans le sud-est de la Yougoslavie et coincée entre l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce et la Serbie, a toujours eu du mal à s'affirmer. Sous Tito, les Macédoniens disposaient d'un Etat où ils ont développé leur culture, leur langue et leurs propres écoles. Mais aujourd'hui, dans cette Yougoslavie déchirée, ils voient leur avenir avec inquiétude.

Jusqu'à présent, les *Macédoniens* étaient des fédéralistes convaincus puisque cette formule respectait leur autonomie politique. Mais ils ont peur maintenant du modèle fédéral *« centraliste »* défendu par la Serbie et de *l'« hégémonie »* de celle-ci. Comme les Slovènes et les Croates, ils prônent un modèle confédéral qui sauvegarderait le pays tout en reconnaissant la souveraineté et l'intégrité des Etats membres. Compte tenu des difficultés de dialogue entre les six Républiques yougoslaves, les deux principaux partis nationalistes (MAAK – mouvement pan-macédonien – et VMRO – Parti démocratique pour l'unité nationale macédonienne) envisagent sérieusement l'indépendance de la Macédoine.

Economiquement, *« elle ne survivra pas à son indépendance, pas plus que la Slovénie »,* affirment les responsables de l'Union des forces réformatrices de Macédoine, filiale du parti modéré créé par le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic. Par ailleurs, une République macédonienne serait-t-elle reconnue par les autres *Etats* des Balkans ? Les partisans de la « Grande Albanie » rêvent de réunir non seulement le Kosovo, mais aussi tout l'ouest de la Macédoine, *« de Skoplje à Okrid »* où vivent plus de 400 000 Albanais de souche. Les Serbes ne cachent pas non plus leur désir d'absorber *la* Macédoine ; plusieurs partis aspirent à *« une Serbie dans ses frontières de 1918 ».* Le leader nationaliste serbe, *M. Vuk Draskovic,* déclarait récemment à un journal bulgare : *« La République de Macédoine ne pourra être ni indépendante ni confédérale, elle appartient à la Serbie car elle est historiquement la propriété du peuple serbe. »* Mais Ljupca Georgievski, leader du parti nationaliste VMRO, souligne que *« toute atteinte à la souveraineté de l'Etat macédonien entraînerait une nouvelle guerre dans les Balkans... L'Europe n'accepterait pas une telle chose ».*

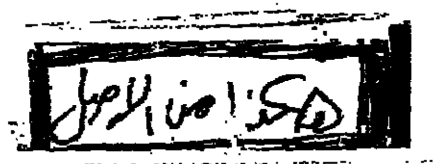
Coalitions au second tour

Moins extrémiste, le MAAK n'aspire qu'à *l' « union spirituelle de la nation macédonienne »,* déclare son président, l'écrivain Gane Todorovski. Dans le cas de la formation d'une confédération yougoslave ou même balkanique, ces deux partis insistent sur la nécessité de créer des missions diplomatiques macédoniennes dans les pays où vivent des Macédoniens. Mais pour *la* Bulgarie ou la Grèce, il n'y a pas de *« question macédonienne ».* Les deux cent mille Macédoniens du Pirin sont des Bulgares, les trois cent mille Macédoniens d'Egée sont des *Grecs. Selon* les statistiques officielles yougoslaves, il y aurait aussi plus de cinquante mille Macédoniens en Albanie.

Les deux partis en tête dans les sondages, le Parti communiste de Macédoine (rebaptisé Parti pour une réforme démocratique) et l'Union des forces réformatrices de Macédoine ne pensent pas que la *« question nationale »* puisse être résolue par l'éclatement de la Yougoslavie et la formation d'un Etat souverain et indépendant. Les anciens communistes « réformés », présidés par le jeune Petar Gosev, jouissent toujours d'un certain crédit puisqu'ils ont permis, sous *Tito, au peuple macédonien de* reconstituer un Etat après des siècles d'occupation, notamment ottomane.

Pour les observateurs yougoslaves, l'issue du scrutin est difficilement *prévisible, car au premier* tour chaque parti désire mesurer son *influence dans l'opinion* et tout dépendra des coalitions qui se formeront au deuxième tour. La Macédoine, la République la plus pauvre de Yougoslavie, est en pleine crise économique. Les restructurations s'imposent, mais cette *question a été reléguée au* second plan pendant la campagne électorale au profit du débat sur la souveraineté.

FLORENCE HARTMANN



POLITIQUE

Giscard - Chirac, le couple impossible

Suite de la première page

Pourtant, MM. Giscard d'Estaing et Chirac paraissaient désormais engagés dans une marche forcée de l'union, à laquelle aucun des deux ne pourrait se soustraire sans dommage. Mis laborieusement en chantier, les «états généraux» de l'opposition semblaient avoir pris leur vitesse de croisière. En juin dernier, un grand pas semblait avoir été fait avec la création de l'Union pour la France. Le RPR acceptait le principe de cette confédération. L'UDF consentait à l'organisation d'élections primaires à la française, proposée par M. Pasqua. Le troc était parfait. Sur le terrain, les électeurs de la droite applaudissaient à ce retour inespéré de la raison.

Union, union, union ! M. Giscard d'Estaing, rasséréné par les tracas du «cher Jacques» avec ses compagnons, n'avait plus que ce mot à la bouche. Les grandes déclarations ne manquèrent pas, prenant aujourd'hui une saveur piquante. *«L'union*, prédisait en mars M. Giscard d'Estaing, *n'exclut personne, l'union se fera sans bruit puisqu'il s'agit de se comprendre ; l'union est aussi patiente et optimiste.»* Samedi dernier encore, dans un entretien au *Figaro-Magazine*, M. Chirac affichait um complet optimisme : *«Il n'y a plus de vrai désaccord entre UDF et RPR. Chaque rencontre le prouve. (...) Par quel miracle ? L'estime réciproque, le temps passé et la nécessité politique.»*

La nécessité politique provoquera sans doute des tentatives empressées de rabibauchage, pour tenter de ne point sombrer durablement dans le ridicule. Mais ces deux hommes ne parviendront probablement jamais à une estime réciproque. Parce qu'ils ne sont pas faits du même bois. Parce qu'ils sont tous deux mus par une même volonté de revanche, non pas l'un vis-à-vis de l'autre, mais sur un sort qui leur fut contraire.

Alerté par un sondage révélant que l'état de convalescence de M. Chirac était moins durable qu'il voulait le croire, persuadé – on ne sait trop pourquoi – que la prochaine élection présidentielle aura lieu avant l'échéance normale de 1995, M. Giscard d'Estaing, au risque de passer pour un mauvais joueur, n'entend plus prendre le moindre risque. Or ce raidissement s'explique mal.

Retour à la case départ

Interrogé à «L'heure de vérité» du 24 septembre sur ces primaires, alors que les sondages du moment ne lui étaient guère plus favorables, l'ancien président de la République s'était montré beaucoup plus détendu : *«L'élection présidentielle*, expliquait-il alors, *c'est dans quatre ans et demi, on verra bien. Il ne faut pas raisonner à l'avance ; c'est dans les situations que les gens s'affirment ou se révèlent.»* Il aurait pu faire montre de la même sérénité. Il ne l'a pas voulu. Il était fatal que, surveillé de près par ses amis lui reprochant ses concessions antérieures, M. Chirac ne lui cédât point.

Cette partie de bras de fer, en tout cas, apparaît aussi ridicule qu'inutile. Leur prestation commune, du 15 septembre dernier, quand la télévision les avait montrés se partageant la lecture d'un communiqué sur la crise du Golfe, avait, croyait-on, atteint les bornes du dérisoire.

Les électeurs de droite qui misaient tant sur cette UPF, tous ces élus locaux qui s'apprêtaient à monter à Paris pour célébrer le baptême de la charte d'union, mettront certainement du temps à le leur pardonner. Au regard de l'opinion, c'est une catastrophe. Pour les parlementaires, c'est une calamité. Les difficultés présentes du gouvernement de M. Michel Rocard, le retour des «affaires», avaient, chez les députés de l'opposition, provoqué depuis quelques jours un glissement progressif vers quelques doux espoirs. Ils voulaient oublier leurs divergences sur le Golfe, le retour de leurs dissensions sur l'Europe. Ne plus songer qu'à cette belle motion de censure qu'ils s'efforceraient de voter comme un seul homme, le 19 novembre, à l'occasion de la présentation du projet de contribution sociale généralisée. Les voici presque revenus à la case départ. M. Jean-Marie Le Pen, lui, pourra espérer encore toucher quelques dividendes de ce délabrement.

Mais on ne voit pas non plus comment cela empêcherait de nouvelles secousses dans le camp de l'opposition. Les «rénovateurs» qui, en 1989, réclamaient déjà qu'on en finisse une fois pour toutes avec cet infernal couple Giscard-Chirac hypothéquant leur avenir, pourraient être tentés de se réveiller. Déjà, les centristes jugent les événements avec la plus grande circonspection, pour ne pas dire le plus profond ravissement. *«Que ceux qui se sentent morveux, se mouchent»*, expliquait-on, dès jeudi soir, dans l'entourage de M. Pierre Méhaignerie.

M. François Léotard, quant à lui, se félicitera d'avoir su, à temps, mettre à distance ce magma parisien. *«Si nous nous contentions de gérer dans l'abstraction parisienne des états-majors la compétition qui s'est de nouveau instaurée entre les hommes et les appareils*, avertissait-il le 27 octobre, en annonçant sa démission de la présidence du PR, *nous n'aurions aucune chance d'attirer à nous les Français de bonne foi et de bonne volonté.»* M. Léotard, cette fois, ne s'est pas trompé. A la convention de la «Force unie» – qu'il pourrait être tenté de relancer – convoquée en juin dernier, ses amis avaient dénoncé le système des primaires, *«très lourd à organiser, inéquitable, inopérant dans le cas d'une élection présidentielle anticipée»*. Les événements leur donnent aussi raison.

Enfin, il y a fort à parier que M. Raymond Barre retrouvera dans la situation quelques motifs de satisfaction, n'ayant jamais cru un seul instant, à l'avenir de l'UPF. *«Laissons l'expérience se dérouler dans sa pureté de cristal»*, avait-il dit. Le hasard fait que l'ancien premier ministre devait présider, samedi 10 novembre, une assemblée de ses réseaux de la CLES (Convention libérale européenne et sociale). S'il est peu probable de l'y entendre évoquer les démêlés dudit couple, on peut prédire sans crainte de se tromper que M. Barre y sera d'une humeur particulièrement badine...

DANIEL CARTON

Le président du RPR se dit « agressé » mais ne veut pas croire à une rupture

S'entretenant avec ses compagnons de voyage de son désaccord avec M. Giscard d'Estaing, au cours de son traditionnel pèlerinage à Colombey-les-Deux-Eglises, vendredi 9 novembre, M. Chirac s'est *étonné que la presse ait partagé à égalité les responsabilités concernant l'incident du bureau politique de l'UPF, car il y a, selon lui, «un agresseur et un agressé»* et même des arguments de bonne foi contre d'autres qui le sont moins. Bref, ce n'est pas le RPR qui est, à ses yeux, à l'origine de la controverse.

M. Chirac ne considère pas, toutefois, qu'il y ait là rupture définitive et il a l'intention d'apaiser cette brusque montée de tension. Il souhaite donc que le groupe de travail *dirigé par MM. Alain Juppé pour* le RPR et François Bayrou pour l'UDF soit renforcé par d'autres responsables politiques et par des juristes, *afin de trouver une nouvelle base* pour établir une procédure de désignation d'un candidat commun, même en cas d'élection présidentielle anticipée. Mais M. Chirac entend demeurer intransigeant sur le principe même de cette candidature unique. Il s'est entretenu de ce problème par téléphone avec M. Giscard d'Estaing, avant de prendre le train pour Colombey-les-Deux-Eglises. Il a alors rappelé à l'ancien chef de l'Etat, qui en aurait convenu, que le communiqué *commun diffusé* la veille indiquait bien que, *«en toute hypothèse»*, un candidat commun serait désigné par l'opposition (*le Monde* du 10 novembre). La même volonté *d'aboutir existe-t-elle du côté de l'UDF ? Bien que* plusieurs parlementaires RPR en doutent et que la suspicion soit toujours exprimée, chacun est bien conscient des dégâts causés par cette querelle byzantine dans l'opinion et *s'efforce de minimiser* le désaccord.

A. P.

Les réactions

«Les Français ne comprendraient pas...»

M. Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, a affirmé, vendredi 9 novembre : *«Les Français ne comprendraient pas que l'accord de l'ensemble des formations de l'opposition pour désigner un candidat unique aux prochaines élections présidentielles soit rompu pour des raisons d'intérêt personnel. C'est pour eux et pour le PR une déception de constater que le RPR et l'UDF n'ont pas su trouver une solution d'entente. Je dis au nom du PR à Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing qu'ils ont le devoir devant les Français de se rapprocher et de trouver une nouvelle solution.»*

Pour sa part, M. Gérard Longuet, qui doit succéder prochainement à M. Léotard à la présidence du Parti républicain, a estimé, vendredi soir, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), à propos des primaires de l'opposition en cas d'élection présidentielle, que le RPR et l'UDF avaient *«fait les deux tiers du chemin»*.

Selon M. Michel d'Ornano, député UDF du Calvados, *«le front* (de l'opposition) *n'est pas entamé, il est toujours possible»*.

De l'avis de M. Jean-Louis Bourlanges, député centriste européen, en revanche, la nouvelle brouille entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac est *«une catastrophe absolue : avec de telles arrière-pensées tactiques nous ne pourrons pas progresser*, a-t-il souligné sur France-Inter. *Il faut que l'opposition apprenne à vivre des situations de concurrence, des situations d'ouverture, alors que le rêve de ses dirigeants actuels est, dans un premier temps, de verrouiller le système à deux, et, dans un deuxième temps, de prendre le meilleur, Jacques Chirac pensant pouvoir prendre le meilleur sur Valéry Giscard d'Estaing et Valéry Giscard d'Estaing pensant prendre le meilleur sur Jacques Chirac. Cela fait quinze ans qu'ils amusent le tapis de leurs querelles respectives, un nouvel acte vient de nous être proposé et je crois que les Français souhaiteraient qu'on leur propose une autre pièce»*.

Les dirigeants socialistes redoutent la conjonction du mouvement lycéen et de l'opposition à la CSG

Les dirigeants socialistes s'inquiètent de la persistance d'un mouvement lycéen qui se révèle difficilement contrôlable et de sa concomitance, dans la semaine à venir, avec le débat parlementaire sur la contribution sociale généralisée, entraînant le dépôt par l'opposition d'une motion de censure que le PCF a prévu de voter. Le bulletin de M. Jean Poperen, *Synthèse-Flash*, évoque l'hypothèse de l'adoption de la censure et de la chute du gouvernement.

Les lycéens et les adversaires de la contribution sociale généralisée (CSG) peuvent-ils, par la conjonction dans le temps de leur contestation, mettre un terme à l'expérience gouvernementale *rocardienne* ? La question est considérée comme sérieuse par les dirigeants socialistes, même si la plupart d'entre eux s'empressent d'y répondre par la négative, comptant sur un nombre de défections suffisant, au centre et à droite, pour éviter l'adoption de la motion de censure annoncée par l'opposition en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur la CSG, le 15 novembre, à l'Assemblée nationale.

Certains, cependant, ne dissimulent pas leur inquiétude ou leur évaluation pessimiste de la situation dans laquelle se trouve M. Michel Rocard. Offensif, le courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement a déclaré vendredi 9 novembre – à l'intention du président de la République, sans doute – que le mouvement des lycéens invite à *«une réflexion d'ensemble sur la politique générale nationale»* et pose, notamment, le problème suivant : *«Comment lutter contre les effets du libéralisme si l'on croit à l'impossibilité de résister à ses contraintes ? Comment enraciner les valeurs collectives et républicaines et, notamment, celle d'éga lité si, chaque jour, la vie économique et sociale en montre les limites et si on fait de l'argent la valeur suprême ?»*

Plus amical envers M. Rocard, M. Jean-Christophe Cambadélis, jospiniste, député de Paris, observe que *«deux mouvements vont converger à partir du 12 novembre : la crise lycéenne et la contestation de la CSG»* et que, si l'on y ajoute la perspective d'une motion de censure, on obtient *«le cocktail d'une crise majeure»*. *«L'incroyable paradoxe de l'histoire*, ajoute-t-il, *réside dans le fait que le gouvernement est combattu, précisément, sur deux sujets où il a fait un effort de réforme.»* M. Cambadélis estime que l'on assiste à *«une vraie crise sociale et politique rampante, qui peut tout faire basculer»*, mais il prédit un basculement en douceur vers le centre, car, selon lui, *«le résultat du vote sur la censure «officialisera» l'alliance du gouvernement avec M. Raymond Barre»*.

Les amis de M. Jean Poperen font la même analyse, avec une conclusion différente. Selon leur bulletin, *Synthèse-Flash* (daté 12 novembre), l'éventualité du vote de la censure *«demeure improbable»*, mais *«elle paraissait tout à fait impossible voilà quelques semaines»* et *«ce n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui»*. Ils estiment, en effet, que *«les évolutions vers une majorité orientée de manière nouvelle paraissent se préciser»*, mais que *«les bénéficiaires de cette réussite ne seront pas nécessairement ceux qu'on attendait... et qui l'attendaient !»* En clair, les poperénistes pensent qu'une *«série de (mauvais !) calculs»* pourrait aboutir à la chute du gouvernement, laquelle bénéficierait à *«l'homme d'une majorité nouvelle, étendue au centre droit»*, c'est-à-dire, selon eux, à M. Jacques Delors.

Manœuvres de courants dans les coordinations

Ces spéculations ne sont pas étrangères aux efforts déployés par plusieurs courants du PS, à travers leurs jeunes militants, pour canaliser le mouvement lycéen. M. Mauroy a invité les socialistes, lors de la réunion du bureau exécutif du PS, le 7 novembre, à *«retrouver leur unité»* dans ce mouvement, et il s'est déclaré prêt à recevoir les représentants des coordinations. Les tentatives faites depuis dix jours pour unifier les deux coordinations ayant finalement échoué, les militants de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), proches de SOS-Racisme et de M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, ont décidé de se rallier à une marche vers les Champs-Elysées, le 12 novembre, proposée par la structure qu'animent les jeunes communistes et les trotskistes (*le Monde* du 10 novembre).

Cet accord est l'épilogue provisoire du conflit opposant les proches de M. Dray et les jeunes militants de Socialisme et République, ces derniers participant à la coordination communiste et trotskiste. De fortes pressions avaient été exercées, pourtant, par l'Elysée et par les proches de M. Jospin pour parvenir, faute d'unifier les coordinations, à rassembler tous les socialistes dans la même. Socialisme et République s'y étant refusé, les militants proches de l'UNEF-ID, parmi lesquels le ministre de l'éducation nationale et le premier ministre comptent des amis, ont décidé de tenter de mettre en place, au cours d'une réunion prévue samedi, une troisième structure, *«indépendante et apolitique»*, qu'ils espèrent amener à rejoindre ultérieurement la FIDL. Ainsi naîtrait, avec les enseignants de la FEN et les parents d'élèves de la FCPE, un «pôle revendicatif», opposé au pôle de contestation globale que le PCF et les trotskistes cherchent à constituer autour du mouvement lycéen et de la mobilisation syndicale contre la CSG.

Dans la confusion que ces efforts ne parviennent pas à dissiper – et tandis que le bulletin rocardien *Convaincre* souligne que *«c'est dans les lycées que le dialogue doit s'ouvrir»*, – l'initiative du maire de Pau, M. André Labarrère, fabiusien, de mettre six autocars à la disposition des lycées de sa ville pour venir manifester à Paris a donné des sueurs froides aux responsables socialistes, qui ont mis en garde les fédérations contre tout dérapage de ce genre. Celle des Pyrénées-Atlantiques, dirigée par les jospinistes, a désapprouvé *«fermement»* l'idée de M. Labarrère, lequel a confié s'être *«fait admonester»* par M. Laurent Fabius et s'est affirmé *«solidaire»* du ministre de l'éducation nationale.

A quelque tactique qu'ils s'essaient, les socialistes ont en commun de juger imprévisible le tour que devait prendre la manifestation de lundi.

PATRICK JARREAU

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

L'identité ressentie

LE seul avantage du poteau télégraphique, parmi les arbres qui l'entourent, est de n'avoir pas de racines ; on en *viendrait à l'envier, tant celles de* la famille, de la mère patrie, de la culture sont parfois lourdes à porter. Surtout lorsqu'elles se *sont nourries à différents terreaux*, comme cela se produit quand des peuples partagent, un temps, la même histoire ou que des sociétés s'interpénètrent.

On a beau savoir qu'il en sor*tira à terme* un enrichissement collectif et réciproque – encore que ce résultat soit toujours récusé avant d'être avéré, – *l'épreuve sur le plan individuel* reste dure. Dure et secrète car elle est intériorisée. Une certaine gaucherie sociale, un fond de tristesse dans le regard trahis*sent parfois ceux qui ont mal à* leurs racines multiples et contradictoires. Ils n'ont pas toujours les mots pour le dire, ni les interlocuteurs pour les écouter. Aussi, convient-il de tendre l'oreille lorsqu'ils trouvent la force et les moyens de s'exprimer. L'intégration, c'est aussi *l'affaire de ceux qui sont intégrés.*

Voici donc deux récits qui se répondent et se complètent : ils proviennent de deux femmes, *anonymes dans la population* parisienne dans laquelle elles se fondent, mais qui, en parlant d'elles au singulier, témoignent *d'expériences à la fois particulières et familières à bien d'autres.*

Même née en France, il n'est pas si facile de vivre comme une Française. *Pour Aïcha Bénaïssa*, ce fut un véritable combat dont il lui reste douleurs et cicatrices. Avec l'aide d'une journaliste, *Sophie Ponchelet, cette jeune* fille, née dans une solide famille d'émigrés algériens, raconte sa révolte pour obtenir de vivre selon les *normes, pour elle naturelles*, de notre société, et non comme celles, tout aussi naturelles pour eux, que ses parents *tentaient de lui imposer tel un* bienfait. Histoire d'un amour contrarié et finalement triomphant, non sans suspense, mais, *surtout, chronique d'un déchirement* avec son cortège de violences, de détestation, de ruptures et de retrouvailles difficiles.

Aïcha en vient, après avoir *mené une double vie pendant* son adolescence – à la maison et dehors, – à renier cette Algérie où elle a été séquestrée en «famille». Si intégrée qu'elle se *sente, elle reste attachée à ses proches parents*. Elle a finalement renoué le contact, après son mariage, avec un jeune Italien et elle espère qu'un jour les siens viendront la voir chez elle.

Ce *«petit bout de femme, discrète, douce mais décidée»* – selon Sophie Ponchelet – ne prétend pas s'exprimer au nom des beurs, qui, bien sûr, ne réagissent pas tous, à commencer par le frère et les sœurs d'Aïcha, de la même façon. Tous, cependant, sont tiraillés entre deux nations, deux cultures, deux modes de vie. *Ils sont comme les ont faits* leurs familles et la France où ils vivent. Que celle-ci, au moins, ne le leur reproche pas !

A la génération précédente, *Latifa Ben Mansour a été*, elle aussi, façonnée en partie par la France. Née dans une famille cultivée et relativement aisée de Tlemcen, elle a rencontré et *affronté la présence française au* moment où celle-ci se présentait sous son plus mauvais visage en s'opposant à la revendication de l'indépendance. Le récit est, *d'abord, celui d'une enfance* algérienne partagée entre deux cultures qui sont également fascinantes ; il retrace, à la fin de la *décolonisation et sur fond de* guerre, l'expérience, dans son propre pays, d'une émigrée de l'intérieur. Il est, ensuite, l'évoca*tion d'une forme de civilisation* arabe – dont on imagine qu'elle connut son apogée en Andalousie – qui mariait l'émotivité et le *savoir, la religion et la magie*, la chaleur humaine et la rigidité sociale, la douceur de vivre et la dureté du temps. Il est, enfin, un *véritable chant d'amour à la* gloire des femmes algériennes pour le rôle qu'elles jouent dans l'harmonie de cette civilisation et *pour celui qu'elles ont assumé*, selon l'auteur, *dans la guerre* d'indépendance.

De sa culture familiale, de la lutte émancipatrice de son peu*ple et de cette libération qu'ap*porte en principe l'accès à la connaissance, Latifa Ben Mansour a conservé la foi musulmane *et le goût de la liberté – qui ne* sont pas incompatibles – ainsi que sa fierté d'Algérienne, bien qu'elle ne se reconnaisse pas dans un Etat algérien qui fait tirer *sur ses enfants.*

Si l'on veut aller plus loin que ces témoignages dans la compréhension des «écarts d'indentité» entre les parents immigrés et leurs enfants, l'opuscule *d'Azouz Begag et Abdellatif* Chaouite sera un guide mieux que précieux : plein d'intelligence. De cette intelligence qui permet de *saisir dans sa diversité tout ce* que des approches passionnelles, partielles, réductrices ou stéréotypées masquent, chaque fois que l'actualité pose en *termes d'immigration, d'intégration*, de rejet ou de tolérance un problème familier et, plus ou moins consciemment, évacué.

Les deux auteurs, fils d'immigrés, refont, de l'intérieur, le *voyage quasiment initiatique qu'a* suivi le travailleur maghrébin en venant en France. Ils notent les changements que sa situation *d'insularisation – présence socio-économique mais absence* psychobiographique – provoquent dans sa représentation identitaire. Ce voyage, ils le pro*longent jusqu'à la seconde génération, celle dite des beurs*, vocable qui dissimule la grande méconnaissance d'une population dont, disent-ils, personne ne peut avoir à l'heure actuelle une *vue globale et juste.*

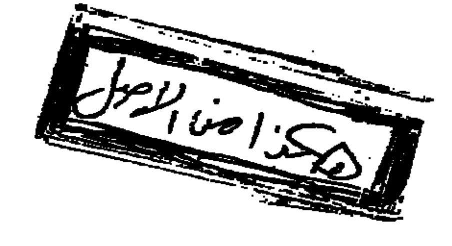
Azouz Begag et Abdellatif Chaouite en parlent pourtant avec beaucoup de pénétration : les idées reçues s'effondrent *pour révéler une réalité autrement* plus complexe et nuancée et, de surcroît, en pleine évolution. Leur hypothèse est que les enfants d'immigrés ne reçoivent *que des miettes de la culture de* leurs parents et qu'ils se forment à l'intérieur d'une société qui les séduit et qu'ils rejettent, qui les *attire et les relègue. Ils se trouvent figés «quasi institutionnellement dans des identités marginales».*

Nos auteurs ne désespèrent *pas : en ces temps de crise*, ou de crispation, ils estiment que les enfants d'immigrés jouent leur rôle en créant la nécessité d'une *redéfinition* de la fameuse identité nationale, puisque aussi bien d'autres espaces s'ouvrent, l'Europe, la communauté méditerranéenne, qui imposent à tous une nouvelle *expérience migratoire.*

► ***Née en France. Histoire d'une jeune beur*, par Aïcha Benaïssa et Sophie Ponchelet. Payot, 139 pages, 95 F.**

► ***Le Chant du lys et du basilic*, par Latifa Ben Mansour. J.-C. Lattès, 271 pages, 129 F.**

► ***Ecarts d'identité*, par Azouz Begag et Abdellatif Chaouite. Le Seuil Point virgule, 121 pages, 25 F.**



Berlin vaut bien un voyage. Avec Lufthansa.



Lufthansa vous ouvre la porte de Berlin. Dès le 12 novembre nous vous emmenons à Berlin-Tegel deux fois par jour en vol direct. Voyage d'affaires ou week-end à deux, Berlin vous attend. Bienvenue à bord.

Vol	Départ	Arrivée	Fréquence
Paris – Berlin			
LH 1763	09h35	11h15	du lu au sa
LH 1771	20h20	22h00	tous les jours sauf sa
Berlin – Paris			
LH 1764	07h15	08h55	du lu au sa
LH 1770	18h00	19h40	tous les jours sauf sa

F&L F 9013

 **Lufthansa**

SOCIÉTÉ

La préparation de la manifestation nationale des lycéens

La province veut un ticket pour Paris

La préparation de la manifestation nationale des lycéens, qui devait partir de la place de la Bastille, le lundi 12 novembre dès 14 h 30, s'est poursuivie, jusqu'au dernier moment, sur fond de mobilisation.

Plusieurs villes de province ont, à nouveau, connu des cortèges vendredi 9 novembre. Il s'agissait pour les élèves désireux de «monter» lundi à Paris, d'obtenir de la SNCF la gratuité pour leur voyage, alors que la société nationale a promis des réductions de 60 % à 70 %. Des collectivités locales ont décidé de venir en aide aux lycéens.

A Bordeaux, près de 3 000 lycéens ont envahi la gare Saint-Jean, s'installant sur les quais et les voies et bloquant le trafic ferroviaire pendant une partie de l'après-midi de vendredi. La proposition de la direction régionale de la SNCF d'un aller-retour à 200 francs n'a pas satisfait les manifestants, qui réclamaient un billet à 35 francs. A Lyon, 2 000 lycéens ont manifesté pour obtenir des voyages gratuits alors que la SNCF leur proposait deux trains spéciaux à 100 francs aller-retour par personne.

Trois cents élèves toulousains ont, de leur côté, occupé le poste de péage de Labège, au sud de leur ville, permettant aux automobilistes de passer gratuitement, moyennant le versement d'une obole destinée à financer le transport des manifestants vers Paris. D'autres cortèges ont eu lieu également vendredi, réunissant quelque 10 000 lycéens dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardennes, 5 000 à Clermont-Ferrand, 1 500 à Rennes, 1 300 à Vesoul et 200 à Ajaccio. A Paris, une manifestation était prévue samedi 10 novembre après-midi à 14 h 30 de la Bastille à la gare de Lyon pour obtenir la gratuité des trains pour les provinciaux.

Plusieurs municipalités et collectivités locales ont décidé d'aider financièrement ou matériellement les lycéens. Le conseil général du Var, présidé par M. Maurice Arreckx (UDF), a accordé 100 000 francs aux manifestants et M. Jean Trucy, maire (UDF) de Toulon, 50 000 francs, versés directement à la SNCF. De son côté, M. Alain Carignon, président du conseil général de l'Isère et maire de Grenoble a promis de soutenir les lycéens. En revanche, la municipalité de Lyon a estimé qu'il n'était *«pas envisageable»* de subventionner le voyage des lycéens comme ces derniers l'avaient demandé à M. Michel Noir, maire (RPR).

La décision du maire (PS) de Pau, M. André Labarrère, ancien ministre, proche de M. Fabius, de mettre quatre autocars à la disposition des lycéens, a été désapprouvée par la fédération départementale du Parti socialiste. M. Labarrère a déclaré pour sa part, vendredi 9 novembre, être *«à fond du côté des lycéens». «Il ne s'agit pas de les envoyer manifester contre le ministre Lionel Jospin ou le gouvernement dont je suis solidaire,* a ajouté le maire de Pau. *J'ai été ministre et je voterai le budget de l'éducation.»* La contestation lycéenne continue donc de provoquer des remous au PS. M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) de l'Essonne, estime que ce mouvement est *«sain»*. Dans un texte publié dans *A gauche*, bulletin de la «Nouvelle Ecole socialiste», tendance dont il est l'un des animateurs, M. Mélenchon écrit qu'il *«se frotterait les mains en constatant qu'il y aura la semaine prochaine, et peut-être même la suivante, des centaines de milliers de lycéens dans la rue, leurs profs et les parents (...) pour affirmer la priorité à l'éducation».* *(Lire page 6 l'article de Patrick Jarreau.)*

Les survoltés de Mimard

Les lycéens de Saint-Etienne veulent être traités en adultes, mais ils ne vont pas au-delà des revendications matérielles.

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyée spéciale

Il a tendu l'oreille et, profitant d'une seconde d'inattention du professeur, il a glissé, furtif : *«Regardez, ici on n'a qu'une seule perceuse et elle ne marche pas!»*. Puis l'élève de CAP du lycée professionnel Benoît-Fourneyron, un des rares non-grévistes pourtant, est vite retourné à son établi. A Saint-Etienne, tout est parti de là : de ce bloc de béton dans le quartier de la Métare. Une vue imprenable sur une barre HLM (la «muraille de Chine») comme un symbole de tous ces horizons bouchés. De grands espaces vides, des peintures craquelées et des carrelages froids. Beaucoup d'escaliers, mais pas de salle de réunion. L'établissement, qui comprend un lycée technologique et un lycée professionnel, compte les bons jours 50 % de grévistes.

Certains tapent du pied dans la cour en attente d'incertaines réunions de la coordination lycéenne indépendante (CLI) de l'agglomération stéphanoise et de sa région. La grande majorité milite dans le seul lieu accueillant des alentours : le bar du coin de la rue. Leur mécontentement s'y égrène en d'interminables litanies : c'est l'eau qui coule jaune, l'infirmerie trop éloignée, la prof de philo absente, depuis la rentrée la cafétéria infréquentable... et surtout le sentiment que rien ne change ou si lentement. *«En résumé le lycée, c'est l'attente.»* Le plan prioritaire d'investissement lancé par la région et prévu pour 1992 – 1993 semble bien lointain, hors de portée même. Il reste l'impression qu'on se moque d'eux et de leur angoisse. Les machines *«qui ont quarante ans de retard»*, les tables à dessin délabrées, les ateliers trop étroits et bruyants...

Situation exceptionnelle? Au contraire. A Etienne-Mimard, le LEP du centre-ville, on travaille sans chauffage. A Firminy, à la cité Jacob-Holtzer, le foyer des élèves promis depuis juillet n'existe toujours que sur le papier. La bibliothèque (CDI) installée dans une cave ne contient qu'une vingtaine de places assises pour mille élèves... Au Portail-Rouge la section sport études n'a pas de gymnase digne de ce nom. C'est assez dire que l'expression de «parc scolaire vétuste» employée par l'administration et les politiques est un euphémisme.

Voies de garage

Pour les élèves du technique, le refus du délabrement général passe par une revendication essentielle : *«Plus de sécurité.»* De salle de cours en internat ils traquent les extincteurs manquants, les alarmes anti-feu introuvables, les plans d'évacuation absents. L'administration ne peut que leur donner raison. Un rapport rendu au mois de mai 1990 au proviseur du lycée Jacob-Holtzer fait état d'une installation électrique «catastrophique». Invités sur les lieux par les élèves, les pompiers de Saint-Etienne ont pu constater que l'internat de Benoît-Fourneyron ne satisfaisait pas aux normes de sécurité en vigueur.

Mais derrière les problèmes matériels – bien réels – mis en avant par les jeunes, pointe un malaise psychologique plus diffus et plus difficilement exprimé. *«On pourra peut-être trouver un travail en sortant d'ici,* lance Vincent, *mais sera-t-on capable d'y rester, vu nos compétences?»* Une inquiétude face à l'avenir très largement partagée dans cette région touchée durement par la crise et où chaque famille a au moins «son» chômeur. D'autant plus que les qualifications sont faibles. Les élèves des classes de CAP et BEP (deuxième cycle court) forment ainsi l'un des groupes les plus motivés pour la grève. Aiguillés vers les filières les plus dévalorisées, ils manifestent contre ces voies de garage qui trop souvent n'aboutissent nulle part. *«Le sentiment de dévalorisation et la mauvaise image du technique ont joué un rôle très important dans l'ampleur qu'a pris le mouvement»*, confirme un enseignant du SGEN-CFDT.

Si le futur inquiète, le présent déçoit quotidiennement. *«Le lycée, on y est huit heures par jour. Ça devrait être un lieu de vie et pas seulement un endroit pour travailler»*, clame un délégué. Tous rêvent d'un endroit où l'on se sentirait bien chez soi. *«Besoin d'être cocooné»*, analyse un député du département. De fait, les lycéens semblent demander de plus en plus à l'établissement de les rassurer et même de les prendre en charge. Pour M. Sigoure, le proviseur de Benoît-Fourneyron, *«l'ouverture des portes du lycée»* et l'arrivée d'une population nouvelle socialement défavorisée expliquent en grande partie ce besoin de stabilité. Dans la Loire, le taux des passages en classe de seconde a augmenté de 10 % en trois ans : *«Ce sont des élèves qui ne venaient pas en second cycle long auparavant et qui arrivent avec de nombreux handicaps.»* Dans un lycée qui compte 30 % de boursiers (contre 18 % en moyenne en France), l'hétérogénéité des classes après la seconde ne fait qu'accroître les difficultés d'enseignement.

Une fringale de connaissances

Les élèves stéphanois pourtant sont loin d'avoir envie d'être pouponnés. *«Ils veulent être traités en adultes»*, constate un professeur d'histoire et géographie. La carence d'informations – *«on ne connaît même pas nos droits»* – et de communication revient en permanence dans le cahier des doléances grands ouverts. A Jacob-Holtzer, les lycéens ont otenu la mise en place de conseils de délégués pour *«savoir ce qui se passe»*. Une fringale de connaissances les anime : chaque jour ils ouvrent un nouveau dossier et rencontrent le proviseur pour l'interroger sur la marche de l'établissement dans ses moindres rouages. *«Il y avait un manque flagrant de structures d'expression»*, explique M. Mazen, fervent adepte du nouveau système.

Ce même désir d'autonomie et de responsabilité marque les rapports entre les professeurs et les élèves. Bien souvent c'est un dialogue de sourds entre des enseignants un peu vieux jeu et des lycéens de plus en plus âgés. Obsédés par des tentatives de récupération – des professeurs mais aussi des politiques et même des étudiants de faculté – les jeunes de la CLI hésitent même à demander un soutien qu'ils savent pourtant indispensable à la poursuite de leur mouvement.

Car le gros des troupes s'essouffle dans l'incapacité notoire de dépasser le stade des revendications matérielles particulières ou de vagues déclarations de principe. Sans doute parce que, pris dans un tissu de besoins et de problèmes contradictoires, ils ne savent pas très bien eux-mêmes où ils en sont. *«Le mouvement part dans tous les sens»*, résume une enseignante. Alors, pour resserrer les rangs et conjurer la décrépitude, ils prennent leurs plus beaux pinceaux et tracent en lettres noires sur une banderole blanche : *«Mimard veut du 220 volts.»*

JUDITH RUEFF



Un service d'ordre aux petits soins

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire chez les policiers en tenue, veut tout faire pour éviter que des incidents ne viennent troubler le cortège parisien des lycéens du 12 novembre. Elle a évoqué, dans un communiqué publié vendredi 9 novembre, les *«risques de provocation et de dérapage»* dans cette manifestation qui réunira *«plusieurs milliers d'enfants mineurs»*. Dans ce contexte, la FASP demande aux responsables du dispositif policier engagé dans le maintien de l'ordre de *«faire preuve de réalisme face à l'événement et aux éventuels incidents, et de faire tout leur possible sur le terrain pour épauler les jeunes organisateurs de la manifestation»* car, ajoute le syndicat, *«il serait très grave que des actes de destruction et de pillage émaillent la démonstration de lundi»*.

Concrètement, la FASP a rencontré les lycéens pour les conseiller, elle veut *«être présente»* à leurs côtés *«pour les soutenir et les aider»* mais refuse de participer directement au service d'ordre.

Les deux coordinations qui se partagent la gestion de la manifestation se sont mises d'accord sur le parcours Bastille-Champs Elysées mais la préfecture de police n'avait pas autorisé, samedi 10 novembre au matin, le cortège à poursuivre jusqu'au Rond-point des Champs Elysées. Les lycéens défileront derrière une banderole unique tandis que les organisations syndicales d'enseignants auront leurs propres bannières, leurs cortèges alternant avec ceux des élèves. Une délégation confédérale de la CGT participera à la manifestation. Le SNES (FEN), principal syndicat de professeurs de lycée, a réitéré, vendredi 9 novembre, sa demande d'ouverture de négociations pour un *«plan d'urgence»* d'amélioration des conditions d'études. Ses sections académiques de toute l'Ile-de-France ainsi que des académies de Rouen, Lille, Limoges, Toulouse, et plusieurs départements appellent à la grève

Vingt ans de fièvres lycéennes

Suite de la première page

D'autres mouvements, plus limités, voire oubliés aujourd'hui, témoignent de la permanence de l'inquiétude des jeunes : 1976 et 1986, avec les étudiants, contre la sélection dans l'enseignement supérieur; 1978, contre la surcharge des effectifs et la suppression de classes (un point chaud, déjà : la Seine-Saint-Denis); 1982, pour protester ici et là contre la violence et l'insécurité dans les établissements, les agressions, les rackets, les vols, les viols...

A y regarder de plus près, derrière la diversité apparente de ces sautes d'humeur, deux thèmes reviennent, l'un chassant l'autre, l'un épaulant l'autre. D'une part, l'orientation et la «sélection» qui met en jeu à la fois la crainte de l'avenir et les solidarités généreuses envers ceux qui seront les perdants de la compétition. D'autre part la «condition lycéenne» sous toutes ses coutures, subie autrefois dans un univers jugé oppressant, revendiquée aujourd'hui, mais dans un environnement matériel considéré un peu comme l'antichambre déglinguée d'une société adulte difficile à intégrer.

Une image dévalorisante

Même s'ils l'espèrent, les élèves seuls ont rarement réussi à faire plier un ministre ou un gouvernement, obtenu satisfaction dans leur quête du lycée idéal. Il faut un événement dramatique, comme la mort de Malik Oussekine, fin 1986 en pleine «cohabitation» pour que la pression de la rue mette un premier ministre en porte-à-faux. Mais au fil des ans, on discerne des constantes dans l'attitude des jeunes, qui sont autant de messages jetés à la volée.

D'abord, le besoin de s'exprimer et d'être écoutés. De prouver son existence, d'exorciser l'angoisse de l'adolescence. D'être pris au sérieux. Le sont-ils lorsque les médias soufflent le chaud et le froid, braquent micros et caméras lors de ces grandes fêtes urbaines puis tournent le dos, renvoyant périodiquement aux jeunes une image dévalorisante et réductrice aux qualificatifs divers : *«résignation»*, *«sommeil»*, *«bof génération»* ...?

Autre caractéristique, bien visible et pas seulement en temps de crise : la permanence des idéaux, qui témoignent du fond commun de générosité propre aux jeunes. Ils ont nom solidarité, refus de la discrimination sociale, du racisme, de la violence et de la répression, droit à la parole, méfiance envers les armes et élan vers ceux qui souffrent... On les dit volontiers individualistes – et ils le sont – mais avec un «supplément d'âme» bien plus marqué que dans les générations précédentes.

Pour de multiples raisons notamment idéologiques et économiques, le corps social se décrit plutôt, depuis la fin des années 70, comme éclaté, atomisé en micro-groupes repliés sur eux-mêmes et dominés par les exigences de cette société de consommation clouée au pilori de 1968. L'argent est roi. La politique donne trop souvent le triste exemple de la dispute, de la magouille, voire de la corruption.

La politique, justement, n'a plus la cote, et depuis longtemps, parmi les lycéens. Après 1973, l'extrême gauche n'occupe plus le terrain et les élèves se méfient comme de la peste de toute «récupération». «Etre encarté» dans un parti ou un mouvement est synonyme d'aliénation. Tendance lourde, persistante, qui explique qu'à chaque fois de nouveaux leaders, éphémères, font sur le tas l'apprentissage des mouvements de foule. Les partis politiques s'en désolent. Y peuvent-ils quelque chose alors qu'eux-mêmes sont passés de l'organisation de masse (et donc de jeunes) à une conception plus technique de la vie politique, où les élites, élus, énarques, communicateurs, etc, se répartissent les rôles dans un grand jeu médiatique?

Le peuple des banlieues

Autre constante, et non des moindres, la crainte de l'avenir. On l'a dit, cette génération est née avec ce que l'on a appelé la crise, c'est-à-dire la montée du chômage. La panique des élèves de troisième devant l'orientation, le refus de la sélection hier, le «réalisme» des jeunes d'aujourd'hui traduisent cette inquiétude permanente. Or, le chômage des jeunes ne s'arrange pas, même si l'on crée davantage d'emplois qu'il y a cinq ans.

Dans le flot annuel des huit cent mille jeunes qui se présentent dans la vie active, 42 % trouvaient un emploi en 1983, 38,5 % seulement en 1987. Selon l'INSEE, le risque de chômage a doublé pour eux en dix ans (*le Monde* du 11 janvier 1989), l'amélioration apparente n'étant due qu'aux TUC, SIVP et autres formations-parking qui masquent la dégradation. Pas de quoi rassurer. Parmi d'autres, Bertrand Schwartz tirait pourtant la sonnette d'alarme dans un rapport au premier ministre Pierre Mauroy en septembre 1981, rappelant «l'exclusion» et la «désespérance» des jeunes.

Pourtant ceux de 1990 sont différents de ceux du début des «seventies». Cette hargne contre la société, son école et son ordre – dont le «flic» était le symbole honni – semble avoir disparu. On ne retrouve pas dans les propos et les slogans l'agressivité exacerbée d'il y a vingt ans. Une modération qui ne signifie pas passivité. Et à laquelle répond celle des adultes : les gaz lacrymogènes et la matraque ne sont plus la réponse spontanée aux coups de colère.

Autre différence, la population des lycées. Elle a changé, et va changer, sous l'effet de l'afflux des nouveaux contingents d'élèves. Réservé autrefois à une minorité issue en grande partie de la «bourgeoisie», le lycée s'est démocratisé. Pas étonnant dans ces conditions que vienne sur le devant de la scène le peuple des banlieues, que la France découvre, de l'affaire du foulard islamique à Vaulx-en-Velin, de la marche Marseille-Paris contre le racisme (octobre décembre 1983) au mouvement actuel.

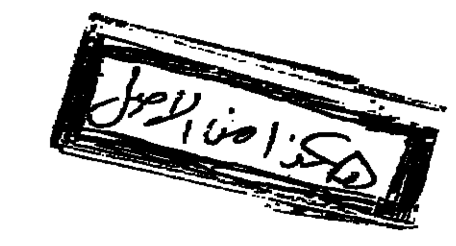
Là est bien le changement majeur, et l'urgence. La pression des familles sur l'enseignement secondaire, l'allongement des études sont désormais des phénomènes massifs. Il y avait 5 % de bacheliers dans une classe d'âge en 1950, 20 % en 1970... 40 % en 1990, leur nombre passant de 32 000 (1950) à 168 000 (1970) puis à 384 000 (1990). Et le phénomène s'accélère, surtout à partir de 1985 : le taux de scolarisation des 18-19 ans, qui était de 40 % en 1982-83, atteignait déjà 61 % en 1988-89. *«Les lycées craquent»* titrait *le Monde de l'éducation* il y a un an. Comment faire face?

Curieux rapports, en définitive, qu'entretient la société avec ses lycéens. S'ils sont calmes, repliés dans leurs établissements, on s'en étonne, on les oublie. Dès qu'ils s'agitent, on s'interroge, on ne comprend pas. On les voit «cocoonant» jusqu'à plus soif, repliés sur leurs égoïsmes, à l'image de l'être heureux et sans histoire que la génération des «nouveaux parents» s'est efforcée de construire. Stupeur : les voici en foule, dans de grands élans collectifs. Incompréhension séculaire. La jeunesse attire, mais elle provoque. Elle exprime plus que d'autres les peurs comme les désirs d'une société.

YVES AGNÈS

D'un «mouvement» l'autre

- **Mai 1968.** Les lycéens emboîtent le pas aux étudiants, emmenés par les comités d'action lycéens (CAL) créés au début de l'année scolaire 1967-1968. Thèmes principaux : participation, réforme des programmes, organisation de la vie scolaire, autodiscipline et libertés.
- **1971.** L'affaire Guiot, en février, se prolonge en mars par divers mouvements. Solidarité (antirépression) et «ras-le-bol».
- **1973.** En mars et avril, grèves généralisées et grandes manifestations *«contre la loi Debré»* (réduction des sursis militaires).
- **1974.** Agitation en mars contre le projet de réforme de l'enseignement secondaire de Joseph Fontanet.
- **1976.** Les lycéens se mobilisent en mars et avril derrière les étudiants *«contre la sélection»* à propos des projets de réforme de l'enseignement secondaire et supérieur.
- **1978.** Poussée de fièvre en octobre avec notamment pour thème, la surcharge des effectifs
- **1982.** De février à avril, agitation dans divers établissements, en province surtout. Thème principal : l'insécurité.
- **1984.** Grande mobilisation de l'enseignement catholique contre le projet Savary. Des élèves du «privé» participent.
- **1986.** En novembre-décembre, les lycéens se joignent à la protestation des étudiants contre la «sélection» que contient, selon eux, le projet Devaquet.
- **1987.** Les manifestations, en novembre, contre le budget de l'enseignement supérieur rassemblent surtout des lycéens à Paris et en province.



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

L'assemblée plénière de Lourdes

Les évêques face à « l'érosion de la signification religieuse » du dimanche

Rassemblés jusqu'au 12 novembre à Lourdes, autour de leur nouveau président, Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen (*le Monde* du 9 novembre), les 119 membres de la Conférence des évêques de France ont pris connaissance, vendredi, d'un important projet de réseau de radios catholiques par satellite, qui serait placé sous l'autorité de l'épiscopat. D'autre part, examinant l'un des principaux dossiers soumis à l'assemblée plénière, ils ont exprimé leurs inquiétudes face *« à l'érosion de la signification religieuse du dimanche, qui se trouve noyé dans la conception matérialiste du week-end »*. Ils ont exposé leurs craintes sur l'absence de participation des catholiques, et notamment des jeunes, à la messe dominicale. Enfin, les membres de la Conférence devaient débattre, samedi, de la restructuration des paroisses dans le monde rural. Au-delà du simple aspect juridique, la modification du paysage catholique de base implique un rééquilibrage des responsabilités entre prêtres et laïcs.

La fin d'une France de clochers

LOURDES

de notre envoyé spécial

La carte postale est bien jaunie. Celle du curé, de son village et de sa paroisse. La raréfaction progressive des prêtres avait déjà pas mal terni le cliché. La restructuration des paroisses achève de l'expédier aux archives. Exemple : à Charny – chef-lieu de canton de 1 600 âmes dans l'Yonne, – les clochers de la paroisse sonnent aujourd'hui pour... pas moins de quatorze communes et un peu moins de cinq mille habitants. Dans ce canton de la Puisaye, boisé et marécageux, les anciennes paroisses ont été modestement rebaptisées *« relais paroissiaux »* et les cloches de Charny ne sont plus les seules à rassembler une centaine de fidèles dans « la » paroisse : deux lieux de culte (sur treize églises) sont ouverts à la pratique.

Bien qu'ils aient un petit côté administratif – canoniquement, la paroisse est *« une circonscription ecclésiastique où s'exerce le ministère d'un curé »*, – ces changements, pour les catholiques, sont de taille (1). Derrière l'aspect strictement juridique, se cache une profonde réalité sociologique : l'appartenance à une commune est quasi-immédiate (administration oblige), mais l'adhésion à une communauté, qui a perdu son symbole premier (le clocher), l'est moins.

C'est *« la visibilité »* de l'Eglise qui est en jeu. Elle est brouillée. Les non-pratiquants ne savent plus, pour un baptême, un mariage ou des obsèques, à quelle porte presbytérale frapper. Deux catholiques sur cinq seulement disent bien connaître leur paroisse. Et deux non-pratiquants sur trois ne savent pas ce qu'elle représente (2).

Au cours de leur assemblée plénière annuelle de 1989, les évêques avaient décidé d'adopter, sur le sujet, une démarche pragmatique. En constatant, tout d'abord, ce qui se fait « sur le terrain », surtout en milieu rural, où la déchristianisation des campagnes a poussé le clergé dans ses derniers retranchements. Deuxièmement, tirer des conclusions qui sommeillent encore sous les questions : quels critères choisir pour effectuer les restructurations de paroisses ? Comment y préparer les communautés chrétiennes ? Que faire des anciennes paroisses dont la consistance s'est amoindrie ? Et, enfin, quel vocabulaire choisir ? Car d'un clocher l'autre la terminologie diffère. Les évêques trancheront entre secteurs, ensembles, groupes, unités, centres paroissiaux... ou simplement paroisses.

L'âme des campagnes

Dès 1975, le diocèse de Sens-Auxerre, avec la bénédiction de Mgr Eugène Ernoult, a été l'un des premiers à avoir étudié la question. En 1984, ordonnance et restructuration étaient faites : de 510, le nombre des paroisses chutait à 110. Ici, il aura fallu dix années de maturation. Ailleurs, le choc a été plus brutal, bien qu'il soit resté généralement le fruit de décisions synodales, c'est-à-dire prises en accord avec les laïcs.

A Limoges, il ne reste plus aujourd'hui que trente-deux paroisses. Alors qu'à Arras (diocèse deux fois plus important en nombre que la moyenne), le découpage ancien demeure avec un bon millier de circonscriptions ecclésiastiques... Au Mans, entre la conception purement géographique du regroupement (par quartiers) et la conception « humaine » (nombre de fidèles), Mgr Georges Gilson a tranché : *« Une paroisse se constituera si cinquante foyers peuvent prendre en charge la communauté. » « Ainsi, à long terme,* explique l'évêque du Mans, *la vie religieuse devrait gagner en stabilité. »*

Inévitablement, de tels remodelages redorent le blason de la *« coresponsabilité »* prêtres-laïcs, tant évoquée au synode romain des évêques de 1987. A Sergines, autre nouvelle *« paroisse »* du nord de l'Yonne (avec neuf *« relais »*), le Père Paul Guyard a beau arpenter son territoire en long (24 km) et en large (20 km) avec sa fidèle 4 L, il est partout et nulle part. D'autant plus qu'il a la charge... d'une autre paroisse (et de sept autres *« relais »*) !

Le curé est donc assisté par un conseil paroissial qui organise tout à la fois le catéchisme, les préparations liturgiques (les assemblées dominicales en l'absence du prêtre, ou ADAP), les kermesses... ou la future Saint-Eloi, le 1er décembre, pour les cultivateurs. Les membres de la communauté (souvent des isolés) disent avoir plus qu'hier conscience de leur *« unité »* autour du prêtre, qui reste *« l'élément unificateur »*.

Mais même si les populations rurales sont déjà familiarisées, peu ou prou, avec les regroupements locaux (en syndicats intercommunaux, notamment), les traditions liées à la paroisse restent tenaces : Mgr Gilson remarque que *« les vieux prêtres ne veulent pas mourir ailleurs que dans leur village »*. Certains laïcs estiment que, à long terme, *« on aura enlevé l'âme des campagnes évacuées »*. Enfin, il n'est pas rare que les conseils municipaux accordent des subventions pour réparer les petites églises de paroisses devenues *« relais »* : or, confie le Père Guyard, *« on ne peut tout de même pas ne pas dire la messe dans une église toute neuve »*...

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Il existe, en France, environ 38 000 paroisses (pour 36 000 communes), dont 22 000 rurales sans curé, desservies par celui d'une autre paroisse.

(2) Sondage CSA-*la Vie* effectué en avril 1990.

SCIENCES

Dix-sept réacteurs nucléaires de 900 mégawatts présentent des « défauts de finition »

Ce n'est plus une maladie, c'est une véritable épidémie qui touche les réacteurs du parc électronucléaire français. Bénigne certes, mais diablement insidieuse pour l'image de marque d'Electricité de France. Après avoir mis en évidence, en septembre, des défauts dans le montage de grilles de filtration sur l'ensemble de ses réacteurs de 1300 mégawatts (*le Monde* du 29 septembre), EDF vient en effet de découvrir que les mêmes défectuosités affectaient dix-sept de ses trente-quatre réacteurs de 900 mégawatts.

Un jeu de quelques dixièmes à quelques millimètres – 7 mm pour le plus grand – existe en effet entre des grilles de filtration, dont la surface atteint *« plusieurs dizaines de mètres carrés »*, et les parois du puisard qu'elles protègent. Situé dans la partie basse de l'enceinte de confinement du réacteur, ce puisard est destiné à recevoir les eaux de ruissellement que produirait la rupture brutale du circuit primaire chargé de refroidir le cœur. On comprend donc que l'existence de ce jeu, même minime, puisse laisser passer des débris capables d'endommager les installations chargées de refouler, après sa filtration, cette eau vers le réacteur pour continuer de le refroidir. Sur les 900 mégawatts, ce défaut de montage, classé au niveau 2 dans l'échelle de gravité des incidents et accidents dans les centrales nucléaires (1), a été découvert à la fin du mois d'octobre lors d'une inspection sur un des réacteurs de la centrale du Blayais.

Très vite, les techniciens ont constaté que d'autres tranches de la centrale souffraient également de cet inconvénient, si bien qu'aujourd'hui, dix-sept réacteurs présentent des défauts de montage de ces filtres. Il s'agit des réacteurs de Gravelines (tranches 2, 3, 5 et 6), de Saint-Laurent des Eaux (1 et 2), de Dampierre (2, 3 et 4), du Bugey (1, 2, 3 et 4) et du Blayais (1, 2, 3 et 4). Ils devraient être mis en conformité d'ici au 3 décembre (2).

« Ces défauts de finition sont considérés par EDF, comme très minimes », si l'on en croit un porte-parole d'EDF. *« Cependant,* admet-il, *avec les précédents défauts découverts sur les tranches de 1300 mégawatts, ces imperfections montrent que le contrôle de qualité lors de la construction de ces tranches a été, sur ce point, insuffisant. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Cette échelle compte six niveaux de gravité.

(2) Les travaux de réparation des 1300 mégawatts se sont terminés le 20 octobre.

PRESSE

Le « Jerusalem Post » en français

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Unique quotidien israélien de langue anglaise, le *Jerusalem Post* lance une édition en français de sa sélection hebdomadaire internationale. Essentiellement composée de traductions d'articles, elle sera dans les kiosques parisiens à partir du 14 novembre, et ses responsables espèrent des ventes tournant autour de quinze mille exemplaires.

Un des animateurs de la publication explique, dans le « numéro zéro », que *« le besoin d'une information sérieuse et professionnelle émanant directement d'Israël et destinée au public francophone »* se fait d'autant plus sentir que ledit public est victime *« de la dérive médiatique systématiquement anti-israélienne déclenchée à l'occasion de la guerre du Liban »* (en 1982), et qui, écrit-il encore, n'a fait que se confirmer depuis... La remarque annonce une certaine « ligne ». Racheté il y a seize mois par le groupe canadien Hollinger, le *Jerusalem Post* a changé de tonalité éditoriale : ses commentaires – non ses reportages – reflètent dorénavant, et de manière quasi exclusive, les positions de la droite israélienne.

Sa sélection hebdomadaire en anglais – quelque soixante mille exemplaires, essentiellement vendus aux Etats-Unis – est aujourd'hui concurrencée par un autre hebdomadaire israélien de langue anglaise, le *Jerusalem Report*, qui devrait être bientôt, lui aussi, dans les kiosques à Paris. Propriété d'un groupe d'hommes d'affaires internationaux (canadien, américain, australien, notamment), le *Report* a recruté certains des plus talentueux commentateurs de la presse israélienne – notamment MM. Zeev Schiff et Ehud Yari, auteurs des meilleurs ouvrages parus, à ce jour, sur la guerre du Liban et sur l'Intifada. Brillant et sérieux, le *Jerusalem Report* entend couvrir l'actualité israélienne et aussi celle de la diaspora juive de par le monde.

ALAIN FRACHON

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5388

HORIZONTALEMENT

I. Fait souffrir des victimes du choléra. Va aux terriers. – II. Quelqu'un qui peut souvent avoir un verre à la main. Cité espagnole. – III. Sert à multiplier. Qui favorisent un bon climat. – IV. Connaissait la musique. Quelqu'un qui en vient aux mains. Figure mythologique. – V. Utile pour se remplir une poche. Est caractéristique de ceux qui ont une tête de cochon. – VI. Enleva un collier. Qui ont beaucoup de liquide sur elles. – VII. Agit mal en ne faisant rien. Vit caché. Alimente des « briquets ». – VIII. Adverbe. Ce que l'on peut trouver sur l'Argus. Cours guyanais. – IX. De mauvais goût. Pronom. Est placé dans la conversation. – X. Partisanes du système. Parvenir à son but grâce à une adresse. – XI. Fait le bonheur de maintes gens. Est malin comme un singe. – XII. En sa présence, on a généralement plus que son mot à dire. Fait le concours. Celui-là, il en a pris de la graine ! – XIII. Pousse sur des « cailloux ». Font une exposition. Finissent par représenter toute une vie. – XIV. Coupe à travers champs. Peut faire partie d'une association. Se montre fort. – XV. Plaisent à des gens qui aiment le mouvement. Poussées à la consommation.

VERTICALEMENT

1. Moyen de lutter contre l'invasion. – 2. Crée des liens. Note. Extrait d'une locution adverbiale. – 3. Entre les mains de celui qui tient les rênes. Peut faire venir l'eau à la bouche. – 4. Son école nous apprend beaucoup. Donne des couleurs. Démontre. – 5. Sources de chaleur. Se fait porter. – 6. Pronom. Réussit à égaliser. Expression de rêve. Prouve que l'on n'est pas resté insensible. – 7. Où l'on a plus d'une fois perdu la tête. Gonfle le Danube. Portés par celles qui ont une taille de guêpe. – 8. Se montre fort brillant. Qui ne saurait être employé dans la construction. – 9. A sa filière. Retardent des contacts avec l'extérieur. – 10. Antique pyromane. Bien engagé. Préposition. – 11. Est à « exprimer ». Lettre grecque. Idem. – 12. Gros temps. Présentée à la carte. Pronom. – 13. A souvent des chaînes. En rajoute encore. – 14. Ne trahit personne. Faisait des observations. Précède des moments de détente. – 15. Qui peuvent inciter à passer l'éponge.

Solution du problème n° 5387

Horizontalement

I. Oculistes. – II. Rosacées. – III. Gué. TNT. – IV. Atèle. Ion. – V. Né. Argent. – VI. Olive. Rée. – VII. Lare. Hère. – VIII. Osé. Râ. – IX. Nerveux. – X. Iles. Rosi. – XI. Eue. Pêne.

Verticalement

1. Organologie – 2. Coutelas. Lu. – 3. Usée. Irénée. – 4. Le. Lave. Es. – 5. Ictère. Rr. – 6. Sen. Havre. – 7. Têtière. Eon. – 8. Es. Onéreuse. – 9. Antée. XI.

GUY BROUTY

CULTURE

MUSIQUES

L'espoir tenace des musiciens hongrois

La crise économique occupe les esprits, les salles de concert se vident, rien ne va bien pour la musique en Hongrie. Mais tout le monde a des projets

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

Secrétaire générale des jeunesses musicales hongroises, Beata Shanda raconte qu'on lui demande parfois, dans les délégations internationales, si les habitants de Budapest se déplacent encore à cheval. On n'oublie jamais non plus de lui rappeler qu'elle représente le pays «le plus musicien du monde». Beata ne veut pas penser que le compliment pourrait devenir usurpé.

La vitrine reste brillante il est vrai, telle que la présente en ce moment à Paris le Festival d'automne : le pianiste Kocsis, le violoncelliste Perenyi, le violoniste Andras Keller et son quatuor; l'Orchestre du Festival de Budapest, équipe d'élite sélectionnée dans l'ensemble des formations de la capitale; Ivan Fisher, son chef attitré, et Peter Eötvös, Hongrois de Paris débauché le temps d'un grand concert symphonique de l'Ensemble InterContemporain; un essaim de compositeurs tous inclassables, de l'imposant Kurtag à l'inventif Szöllössy en passant par Balassa le bien-pensant; les quatre percussionnistes d'Amadinda, dont l'audience, dans Cage et Ligeti, est là-bas celle d'un groupe de rock... Les fils et les petits-fils de Bartok et Kodaly restent les meilleurs ambassadeurs de leur pays.

Sur place, la crise économique n'a évidemment pas épargné la musique : le lait non écrémé, la viande, les tickets de bus coûtent huit fois plus cher qu'il y a trois ans. On n'a tout simplement plus un forint à dépenser dans une consommation de seconde nécessité. Encore que tout soit relatif : quand une critique musicale se plaint, comme Solynosi Tari Emöke, des effets pervers de l'esprit nouveau sur la presse, c'est pour déplorer qu'*Estillirlap*, l'un des nombreux journaux où elle travaille, ne consacre plus qu'une seule page à la culture – précisons que ce quotidien du soir, avec son million de lecteurs, ne compte que huit pages au total, sans publicité. Quand la jeune femme pleure sur des salles vides, c'est pour raconter qu'elle a vu *«quarante personnes seulement»* à un concert de musique de chambre – notre salle Gaveau a connu pire. Quand elle prétend que *«des tas de festivals sont en danger»*, elle parle de festivals amateurs, spécialité locale que la France envierait, fruit d'un enseignement longtemps jalousé dans toute l'Europe et dont le principe date de Kodaly : tous les villages, toutes les écoles hongroises ont longtemps eu leur chorale. La tradition a mal survécu aux années noires, ne serait-ce qu'en raison de l'interdiction de chanter dans les églises. Mais, grâce au retour obligatoire – et fortement contesté – de l'enseignement religieux dans les écoles, il semble que l'utopie collectiviste de Kodaly trouve maintenant une application dérivée.

Trop de talents ?

La ville de Budapest compte deux millions d'habitants, mais pas moins de deux opéras et cinq orchestres (l'Orchestre d'Etat, celui de la radio, l'Orchestre du Festival, une formation complète, rémunérée à plein temps, financée par les chemins de fer, une autre entretenue par les Postes). Les classes de l'académie Franz-Liszt – sœur prestigieuse de notre Conservatoire supérieur national – n'ont jamais été aussi fréquentées : un musicien du rang gagne, dans l'Orchestre d'Etat, entre 16 000 et 18 000 forints par mois, alors que le salaire moyen est, à Budapest, de 10 000 forints environ.

Et, dans un pays où l'on ne peut vivre désormais – avec 30 % d'inflation par an – qu'en enchaînant deux ou trois activités dans la journée, le musicien, «cumulard» traditionnel, fait partie des favorisés. On forme donc, en Hongrie, beaucoup trop de musiciens de très haut niveau. Des musiciens qui, par méfiance, par manque d'informations mais aussi par une sorte de fierté nationale très caractéristique de ce pays, refusent de croire aux vertus de la Grande Europe.

L'académie Liszt n'a pas connu au printemps les mouvements de protestation et de grève qui ont agité l'Université. *«Nous avons encore l'espoir, nous sommes encore patients»*, nous dit Tünde Laszlo qui, après huit années d'études spécialisées comme chef de chœur, se retrouve, avec 8 000 forints net par mois, professeur de solfège dans une école de musique. Csaba Szalai sait, lui, qu'il faudrait un miracle pour qu'il ne se retrouve pas au chômage dans deux ans : il joue du tuba; sa classe compte six élèves, alors qu'elle n'en avait que deux il n'y a pas si longtemps; et qu'il n'y a même pas un poste de tuba qui se libère chaque année dans l'ensemble des orchestres hongrois.

«Je disputerai tous les concours, je veux un poste fixe, aussi modeste soit-il, peu importe le salaire : je veux rester en Hongrie. Il est anormal que notre pays dépense tant d'argent à former des instrumentistes de très haut niveau et qu'il soit incapable, ensuite, d'en recueillir le bénéfice. Je n'irai travailler à l'étranger que si j'y suis absolument forcé.» Le diagnostic de Csaba laisse rêveur : il n'y a pas assez d'orchestres à Budapest...



GUY VIVIEN

Miklos Perenyi

Cette façon volontariste de réagir au pire, on la retrouve au plus haut niveau de l'institution. Là, tout va de travers, chacun en convient : avec l'arrivée du nouveau gouvernement, des têtes sont tombées, celle du directeur de la Philharmonie (organisme d'Etat chargé d'organiser l'ensemble des activités musicales dans le pays); celle du directeur artistique d'Hungaroton (pourtant la seule firme de disques d'Europe de l'Est connue et justement réputée à l'Ouest); celle du directeur de l'opéra hongrois (aujourd'hui remplacé par un intérimaire); celle des responsables (rattachés au ministère du tourisme et connus pour leur inefficacité) du Festival de printemps.

L'un de ces notables, Jenő Bors d'Hungaroton, s'était gagné le respect et la collaboration des meilleurs artistes hongrois; ses sympathies pour le communisme n'ont de plus jamais été prouvées. Remplacé par un organiste, Bōrs est d'ailleurs parti avec sa prestigieuse écurie fonder sa propre entreprise discographique, avec la promesse d'être distribué internationalement par la marque française Harmonia Mundi.

Mais toutes les personnalités limogées n'étaient pas à ce niveau de compétence. Et, comme le rappelle avec un sourire triste le compositeur Andras Szöllössy, *«la Hongrie, dont l'habitude est de placer des médiocres aux postes de responsabilité, est un trop petit pays pour pouvoir renouveler sa garniture de médiocrités : on retrouve les anciens seconds aux rôles de premiers. Mais rien n'a changé.»*

Daniel Töser, qui vient tout juste d'être nommé directeur de la musique au ministère de la culture, est un ancien flûtiste, un ancien pédagogue, un homme jeune, tout le contraire d'un homme neuf; il ne se donne même pas le mal de vouloir être convaincant quand il parle de reprivatisation des institutions culturelles, de recapitalisation possible de certaines d'entre elles, de recherche de sponsors, de nécessaire décentralisation (des initiatives comme des budgets), de subventions désormais distribuées aux projets et aux individus plutôt qu'aux institutions.

Daniel Töser rappelle d'un ton malheureux que le budget alloué à ces subventions a diminué de 50 % en trois ans et qu'il n'est plus cette année que de 40 millions de forints, alors que le budget de l'opéra hongrois (financé directement par l'Etat) est à lui seul de 472 millions. *«Mais avec la Bastille, vous devez connaître ça par cœur»*, ajoute-t-il avec soulagement. A titre de comparaison, le budget des opéras de la Bastille et de Garnier est de 560 millions. Celui de la direction de la musique et de la danse est de 1,458 milliard de francs.

Nouveau directeur intérimaire du Festival de printemps de Budapest, Tamas Klenjanszky, un ancien des Jeunesses musicales, une banque d'idées et de projets intarrissable, se heurte lui aussi à d'inextricables difficultés financières : plus de concerts à organiser que par le passé (les manifestations s'étendront cette année du 14 au 31 mars), cela avec le même budget et des ambitions artistiques illimitées. *«Avec notre monnaie non convertible, nous sommes contraints de payer les artistes internationaux en dollars. Le Festival dispose de 100 000 dollars au total, Eva Marton en recevera 20 000 à elle seule, pour un récital et deux représentations d'opéra.»*

Depuis qu'Interconzert (l'imprésario d'Etat hongrois, l'équivalent du Gosconzert soviétique) a perdu son monopole en 1988, Klenjanszky a fondé Interart, organisme à but non lucratif qui coordonne les grand concours nationaux, les principaux festivals (Festival Haydn à Fertöd, qui pourrait être jumelé avec celui du Centre de musique baroque de Versailles, Festival Bartok), et dont le but premier est d'élaborer *«un nouveau système de lancement international des artistes débutants.»*

Klenjanszky est un ancien contestataire d'Interconzert : la routine, il connaît, c'est sa bête noire. Il met de grands espoirs dans la dissolution, le 2 décembre prochain, de la vieille Association des musiciens hongrois (fondée en 1949) et de la société qui en est née en 1986 : une petite centaine de musiciens, tous proches du Front démocratique et à laquelle appartenait comme par hasard le directeur nouvellement nommé de la Philharmonie, le compositeur Attila Bozay. Les indépendants comme Klenjanszky – mais sont-ils vraiment nombreux dans le pays ? – souhaiteraient remplacer la société discréditée par un conseil des musiciens hongrois réunissant des représentants élus de toutes les corporations concernées, des agents aux organisateurs de festivals, des éditeurs aux producteurs de radio. Ce conseil serait en droit d'exiger que les nominations importantes se fassent désormais sur concours.

Car, ajoute Klenjanszky, le plus grave n'est pas que des têtes soient tombées dans l'ensemble des grandes institutions culturelles hongroises. L'inquiétant est que les responsables d'aujourd'hui aient été parachutés par le gouvernement. Comme avant.

ANNE REY

▶ Prochains concerts hongrois du Festival d'automne : Musica per orchestra de Szöllössy, Iris de Balassa, deuxième concerto pour violon, cantate profane de Bartok, par *Andras Molnar*, ténor, Sandor Solyom-Nagy, baryton, l'orchestre du Festival de Budapest, le chœur national hongrois, direction Peter Eötvös : ce samedi 10 novembre, Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Programme de musique de Chambre établi par Zoltan Kocsis, lundi 12, 20 h 30, Champs-Elysées. Ensemble de percussions Amadinda (Ligeti, Cage, Sary, etc.), mardi 13, Auditorium du Châtelet, 19 heures.

▶ *Le premier de ces programmes a été exécuté le 6 novembre à Budapest dans le cadre d'une action de jumelage entre le Festival d'automne et Interart financée par la Caisse des dépôts et consignations.* La Caisse a versé 3,4 millions pour l'ensemble du programme hongrois.

ROCK

Le rock derrière la House

Réunis à Florence, les indépendants du rock italien cherchent un second souffle

FLORENCE

de notre envoyé spécial

Aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne, dans toutes les places d'Europe, les Italiens mènent le bal. La House italienne, les groupes Black Box ou 49ers ont apporté aux indépendants de la Péninsule un succès international qu'ils poursuivaient depuis des années. Mais les producteurs de *dance music* sont des marginaux parmi les marginaux. Lors de la septième édition de l'International Music Meeting (IMM) de Florence, qui vient de s'achever, ils ont été les invités de la dernière heure. Interprètes interchangeables, boîtes à rythmes et usage abusif de l'échantillonnage n'ont toujours pas très bonne presse auprès des rockers alternatifs autour desquels a été fondé l'IMM.

Les indépendants à la traîne

En 1983, lors de la fondation du Salon, destiné à réunir labels, managers et tourneurs indépendants, la scène rock, en Italie comme en France, autorisait tous les espoirs. Aujourd'hui, les indépendants italiens sont à la traîne et n'exportent pas leur rock quand la France, l'Espagne ou les Pays-Bas commencent à y parvenir. D'où l'hommage forcé à la *dance music*.

Gianni Maroccolo, ancien bassiste de Litfiba, l'un des seuls groupes à avoir franchi, grâce à son rock héroïque (pour plus de commodité, Litfiba a gagné le sobriquet de «U2 italien»), les frontières du ghetto indépendant, estime que les petits labels ont été victimes de leur insuffisance autant que de l'agressivité des majors : *«Ils fonctionnent de manière mafieuse. C'est la guerre entre les pauvres. Ils se préoccupent de nuire à l'autre plutôt que de se développer.»*

Litfiba a quitté l'indépendant IRA pour une filiale de la multinationale WEA. Son dernier disque chez IRA s'est vendu à 30 000 exemplaires, le premier chez WEA à presque 100 000. CCPP, l'autre groupe majeur de cette génération, a suivi le chemin de Litfiba en signant chez Virgin. Entre rock et variétés, les gros vendeurs internationaux, Zucchero, Eros Ramazotti ou Gianna Nanini, ont tous signé chez les multinationales, d'autant qu'il n'existe pas en Italie de «mini-majors» comme Vogue ou Carrère en France. Mais, si la génération des années 80 est en bout de course, on ne désespère pas de voir arriver la relève. Les labels rocks fonctionnent à la manière de fanzines, avec des moyens artisanaux. Et surtout, les groupes existent. Ce travail souterrain apparaît de temps en temps au grand jour. Le Festival Arezzo Wave, par exemple, fonctionne depuis trois ans en associant groupes italiens et européens. Les premiers sont sélectionnés dans toute la Péninsule grâce à un réseau inspiré de celui mis en place par le Printemps de Bourges.

Bruno Casini, qui dirige l'IMM, est raisonnablement optimiste : *«Les indépendants sont sortis du ghetto depuis trois ans. Nous, nous accueillons des éditeurs de musique motivés, qui produisent des artistes venant de tous les pays méditerra- néens. En Italie, même les jeunes groupes écrivent de plus en plus en italien et s'inspirent de musique traditionnelle.»* Les indépendants italiens sont donc obligé de voir petit, en revanche ils gardent une totale liberté. Les Romains de Ritmo Tribale pratiquent un rock violent qui doit tout à l'Amérique de Jane's Addiction ou de Faith No More mais chantent en italien, comme les anciens de Skantos (le groupe a été fondé en 1977), Bolognais à l'humour effroyable.

Des enjeux politiques

Et puis, comme on est en Italie, le rock en général et l'IMM en particulier sont des enjeux politiques. Tant que la municipalité de Florence est restée communiste, l'IMM, organisé avec le soutien de l'ARCI, la grande organisation culturelle de gauche, a bénéficié des subventions municipales que lui refuse aujourd'hui la mairie de centre-gauche.

Mais, de stand en stand, ou le soir, dans les clubs de Florence, la diversité et l'immaturité même des groupes italiens disaient clairement que le rock ne se résignait pas à devenir le parent pauvre de la House.

THOMAS SOTINEL

CINÉMA

« Ghost » de Jerry Zucker

Patrick Swayze aime Demi Moore, et en est aimé. Un soir, en revenant du théâtre, il se fait agresser, et tuer. La mode étant aux aller-retour entre la vie et l'au-delà, *il devient le fantôme du titre. Ghost* est un film de Jerry Zucker – mais sans ses complices de *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* et la suite, – qui prend le ton moraliste également à la mode.

Patrick Swayze le fantôme apprend que l'agression n'est pas due au hasard et va vouloir protéger Demi Moore. Il devra s'habituer à se concentrer suffisamment pour compenser son «immatérialité» et pouvoir toucher, saisir, manier les objets. Et surtout, il communique avec les vivants par l'intermédiaire d'un médium charlatan, Whoopi Goldberg.

A partir du moment où elle est là, elle monopolise l'écran, avec ses habituelles grimaces, son allure de gros mec déguisé en bourgeoise. Il faut croire que la majorité des spectateurs trouvent ça irrésistible car le film a cartonné dur aux Etats-Unis. Quand on ne parvient pas à rire, c'est franchement insupportable.

C. G.

□ *Un thé au Sahara*, et à l'Opéra. – *L'avant-première du film de* Bernardo Bertolucci *Un thé au Sahara*, avec Debra Winger et John Malkovich, se déroulera le jeudi 15 novembre à l'Opéra-Bastille. Première manifestation de «l'Opéra-Bastille pour le cinéma», la soirée est organisée au bénéfice principal de la Fondation France-Libertés consacrée à la défense des Droits de l'homme. (Location FNAC et Opéra-Bastille. Renseignements : 42-67-61-63).

La croisière des pantins

« La Femme fardée » de José Pinheiro, une distribution éblouissante pour un film conventionnel

Clarisse, grande bourgeoise italienne, est mariée à Eric Lethuillier, patron de journal et intellectuel de gauche, qui ne perd pas une occasion de l'humilier. Alors Clarisse se maquille à outrance : sorte de loup noir de carnaval autour des yeux, grandes taches rouge brique pilée sur les joues. Et elle boit pour accentuer sa déchéance. Dans le nouveau film de José Pinheiro, *Laura Morante, divinement* habillée et fort surprenante, est cette Clarisse, la «femme fardée» du roman de Françoise Sagan. Le mari est Daniel Mesguich, glacé, sournois, tête à gifles comme à peu près chaque fois qu'on le voit au cinéma.

Le couple s'est embarqué pour *une croisière de luxe autour de la* Méditerranée avec, richesse oblige, des numéros musicaux assurés par un pianiste allemand célèbre et une cantatrice qui n'a plus d'âge, La Doria, à laquelle Jeanne Moreau prête sans coquetterie, sans aucun artifice la flamboyante personnalité d'une femme qui n'a plus rien à perdre. Ce n'est pas elle qui chante les airs d'opéra et les lieder de concert, mais avec sa voix parlée, sa voix d'actrice elle réalise des miracles. Il en faut certes pour *faire passer une histoire de croisière* pour snobs, conventionnelle, peuplée de personnages un peu trop pittoresques, dont on sait bien que les masques vont tomber sous l'effet des passions.

Conscient sans doute de la difficulté à faire exister en images ce qui, chez la romancière, tient avant tout au style, José Pinheiro (par ailleurs l'un des cinq adaptateurs du livre) a choisi le parti de traiter le film par la photographie, nette, lisse et «non touristique» de Raoul Coutard, comme une bande dessinée dans laquelle les protagonistes sont autant de pantins caricaturés. A l'exception de Laura Morante lorsque l'amour d'un bel *aventurier (André Dussollier) lui* fait mettre à nu son vrai visage – ils ont tous deux les meilleures scènes du film, – à l'exception de Jeanne Moreau aussi, figure de proue d'un cosmopolitisme dans lequel Anthony Delon en gigolo tient timidement sa partie.

Au fond Pinheiro est un tendre. Il fait la part belle aux sentiments. On peut s'y laisser prendre.

JACQUES SICLIER

□ **Le doublage en péril.** – A la suite de la décision de la chambre syndicale du doublage qui a renoncé à la revalorisation de 3,51 % de leurs rénumérations, les artistes interprètes, réunis en commission intersyndicale doublage (SFA-SYDAS) le 6 novembre, *ont décidé d'avancer* au 19 novembre leur assemblée générale pour le 17 décembre. Ils envisageront toute action, y compris la grève, qui leur permettra de faire appliquer les tarifs convenus et de diminuer les délais de paiement.

SAMEDI 10 - DIMANCHE 11 NOVEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Hommage à Carlo Ponti en collaboration avec : Ulysse , v.f.), de Mario Camerini, 15 h ; le Moulin du Po (1948, v.o. s.t.f.), d'Alberto Lattuada, 17 h ; la Strada (1954, v.o.), de Federico Fellini, 19 h ; Hommage à Fritz Lang : Metropolis (1926-1984), de Fritz Lang, 21 h.

DIMANCHE

Hommage à Carlo Ponti en collaboration avec : le Mariage de minuit (1941, v.o. s.t.f.), de Mario Soldati, 15 h ; les Fleurs du soleil (1969, v.o. anglaise st), de Vittorio de Sica, 17 h ; Une journée particulière (1977, v.o. s.t.f.), d'Ettore Scola, 19 h ; Hommage à Fritz Lang : les Espions (1928), de Fritz Lang, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : la Flûte enchantée (1974, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; Une passion (1969, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; Gertrud (1964, v.o. s.t.f.), de Carl Théodor Dreyer, 20 h 30 ; Studio 5 : Champs -Contrechamps : Marcelle, parole (1986), de Patrick Cazals, Peaux de vaches (1988), de Patricia Mazuy, 14 h 30 ; Domani, Domani (1988, v.o. s.t.f.), de Daniele Luchetti, 17 h 30 ; Heimat (1984, v.o. s.t.f. -2-partie), d'Edgar Reitz, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : Visage de Karin (1986, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, Après la répétition (1983, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; Monika (1953, v.o. s.t.f.), de Ingmar Bergman, 17 h 30 ; le Septième Sceau (1956, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30 ; Studio 5 : Champs -Contrechamps : l'Apiculteur (1986, v.o. s.t.f.), de Théo Angeloupolos, 14 h 30 ; les Cœurs captifs (1983, v.o. s.t.f.), de Michael Radford, 17 h 30 ; Kaos, Contes Siciliens (1983, v.o. s.t.f.), de P. Taviani et V. Taviani, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris, le cinéma des photographes : Agnès Varda : Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, l'Une chante, l'autre pas (1976) de Agnès Varda, 14 h 30 ; Charles Matton : Douanes (1989) de Sylvie Meyer, l'Italien des roses (1972) de Charles Matton, 16 h 30 ; A. Kertesz et G. Freund : André Kertesz, photographe américain (1981) de Sylvain Roumette, Paris Kertesz (1984) de Christian Caujolle; Jean-François Dars, Anne Papillault, Nouvelles Distorsions de Kertesz (1984), A chacun sa vérité (1984) de Jean-Daniel Verhaeghe, Gisèle Freund (1982) d'Elisabeth Lennard, Photographie et Société (1984) de Teri Wehn-Damisch, 18 h 30 ; William Klein : le Paris des mannequins (1962) de François Reichenbach, Qui êtes-vous Polly Magoo ? (1966) de William Klein, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris, le cinéma des photographes : Albert Kahn : Paris 09-31 (1986) de J. Leclercq, l'Héritage d'Albert Kahn (1977) de René-Jean Bouyer, 14 h 30 ; Amateurs et Professionnels : Un œil neuf (1988) de Jean Vigne, Emile Zola (1969) de Daniel Georgeot, Eugène Atget photographe (1982) de Peter Wyeth, 16 h 30 ; Agnès Varda : les Dites Cariatides (1984) d'Agnès Varda, Cléo de 5 à 7 (1962) d'Agnès Varda, 18 h 30 ; Autoportrait : Extrait du journal de J-H Lartigue (1974) de Claude Ventura, les Années déclic (1983) de Raymond Depardon, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES MATINS CHAGRINS (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AIGUILLON DE LA MORT. Film japonais de Kohei Oguri, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE. Film français de Denis Llorca : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA FEMME FARDÉE. Film français de José Pinheiro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GHOST. Film américain de Jerry Zucker, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

TO SLEEP WITH ANGER. Film américain de Charles Burnett, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Liebelei : 20 h 30, dim. 16 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Fen : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Anna Paulla Talla : 20 h 30, dim. 17 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Monstre, va : 20 h 30, dim. 17 h. Kikiu : 22 h, dim. 19 h.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi ; 20 h 45, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Du théâtre juif au théâtre yiddish : 18 h. Salle C. Bérard. Théâtre yiddish en langue française : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Un jour, au début d'octobre... Festival d'automne à Paris : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Dracula-rock : 16 h et 21 h, dim. 16 h. Exercices de style : 19 h, dim. 16 h.

BERRY (43-57-51-55). Les Amours de Jacques le fataliste : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Liliom : 21 h, dim. 16 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Emmanuel et ses ombres, le Piège : 20 h 30, dim. 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 20 h 30, lun. 14 h 30. La Galerie. A quoi rêvent les vieux enfants? : 20 h 30. La Resserre. La Double Inconstance : 20 h 30, mer. 14 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui : 14 h, mar. 20 h 30. Le Café : 20 h 30.Dim. Lorenzaccio : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Génèse, d'après la Bible : 15 h et 20 h 30, mer., jeu. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (T.L.D.) (42-36-00-02). Lazare : 20 h 30, dim. 17 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h, dim. 15 h 30.

DUNOIS (45-84-72-00). Chemins d'exils : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Portorico : 14 h 30, dim. 14 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h, dim. 17 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

COCO PERDU. Villejuif. Théâtre Romain-Rolland (47-26-15-02) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (7).

LE TOURMENT DE DIEU. Essaion de Paris (42-78-46-42) (dim., lun.), 20 h 45 (7).

LE MIRACLE DES ROSES. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (7).

SLOOP. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.) 19 h (7).

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.) à 20 h 30 ; dim. 15 h (7).

LE MALADE IMAGINAIRE. La Bruyère (48-74-76-99) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 15 h (7).

LÉONIE EST EN AVANCE. Le Funambule Théâtre (42-23-88-83) (dim., lun.) 22 h (7).

MADAME BOVARY, JE T'EMBRASSE PARTOUT, GUSTAVE. Nanterre. Théâtre par le Bas (47-78-70-88) (dim.) 21 h (7).

LA MAMAN ET LA PUTAIN. Bobigny. Maison de la culture (48-31-11-45) (dim., lun.) 20 h 30 (8).

LE MARCHAND DE VENISE. Cartoucherie. Épée de Bois (48-08-39-74). Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 h (8).

MÉMOIRE DE LYCÉE. Grande Halle de la Villette. Salle Boris-Vian (42-49-77-22). Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 (8).

LA CERISAIE. Épinay-sur-Seine. Maison des Presles (48-26-45-00) (dim. soir, lun.). Jeudi, vendredi, samedi à 21 h ; dim. à 15 h (8).

CHEMINS D'EXILS. Dunois (45-84-72-00). Jeudi, vendredi, samedi à 21 h (8).

KIKIU. Atalante (46-06-11-90) (mer., jeu., mar.) 22 h ; dim. à 19 h (9).

LE LABYRINTHE. Gennevilliers (Salle Youri-Gagarine) (47-90-35-07) (mer.) 20 h 30 (9).

MONTSERRAT. Boulogne-Billancourt. Théâtre de Boulogne (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

EMMANUEL ET SES OMBRES, LE PIÈGE. Cartoucherie. Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (9).

L'ENFER ET COMPAGNIE. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (13).

LA FAUSSE SUIVANTE. Théâtre 13 (45-88-62-22) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. 15 h (13).

GASPACHO, UN CHIEN MORT. Cithéa (43-57-35-13) (dim., lun.) 21 h (13).

L'HOMME INVISIBLE. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim., lun.) 18 h (13).

LE JOURNAL D'UN FOU. Centre Mandapa (45-89-01-60) 21 h (13).

CONVERSATION SUR L'INFINITÉ DES PASSIONS. Hôtel Lutétia. Salon Saint-Germain (45-44-05-05) 20 h 45 (13).

OR MICE AND MEN. Théâtre de la Main d'Or-Belle-de-Mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (13).

UNE DES DERNIÈRES SOIRÉES DE CARNAVAL. Châtenay-Malabry. Théâtre du Campagnol (46-61-33-33) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (13).

VOYAGE ENTRE REVE ET CAUCHEMAR. Saint-Maur-des-Fossés (43-83-47-22) 21 h (13).

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 NOVEMBRE

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« L'Opéra-Bastille. Salle, scène, machinerie », 12 h 30, au pied du grand escalier (M. Hager).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée natioanle » (réservation obligatoire au 47-89-41-68), 13 h 45, métro Assemblée-Nationale (D. Fleuriot).

« Le parc des Buttes-Chaumont, le parc de La Villette : deux parcs, deux théories urbaines », 14 heures, place Armand-Carrel, devant la mairie (Maison de La Villette).

« Le Musée Picasso dans l'hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Mme Cazes).

« Peinture vénitienne de la Renaissance », 14 h 30, Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

« L'architecture des années 50 : l'UNESCO », 14 h 30, devant les grilles, place de Fontenoy (Monuments historiques).

« La place de Grève, les quartiers Saint-Merri et Beaubourg », 14 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Les appartements du duc du Maine et du maréchal de La Meilleraie à l'Arsenal. La bibliothèque du comte d'Artois », 14 h 30 (20 places), sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide, et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, sortie métro Cité (S. Rojon-Kern).

« Galeries hautes et combles de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, exceptionnellement accessibles » (lampe de poche), 14 h 45, métro Louvre (M. Banassat).

« L'Ecole-militaire, chef-d'œuvre de Gabriel », 14 h 45, statue de Joffre (Paris historique).

« La villa Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 heures, 10, square du Docteur-Blanche (P.-Y. Jaslet).

« La Sorbonne, histoire de l'université », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« A l'ombre de la Grande Arche : la Défense inconnue », RER La Défense, sortie L, à côté de la librairie Point-Hachette (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Comment formera-t-on nos enfants dans les dix ans qui viennent ? », par R. Polin (Académie des sciences morales et politiques).

31, rue Jean-Goujon, 19 heures : « La coopération franco-polonaise vue par un Français », par J. de Chalendar (Institut polonais).

Centre André-Malraux, 112, rue de Rennes, 18 h 30 : « Le langage des tableaux. Troisième partie : iconographie, du portrait à la peinture abstraite », par G. Almy (Association Palette).

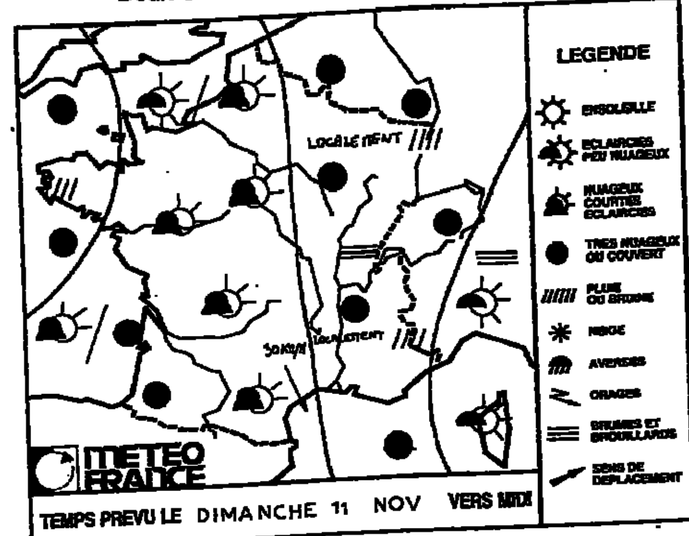


AGENDA

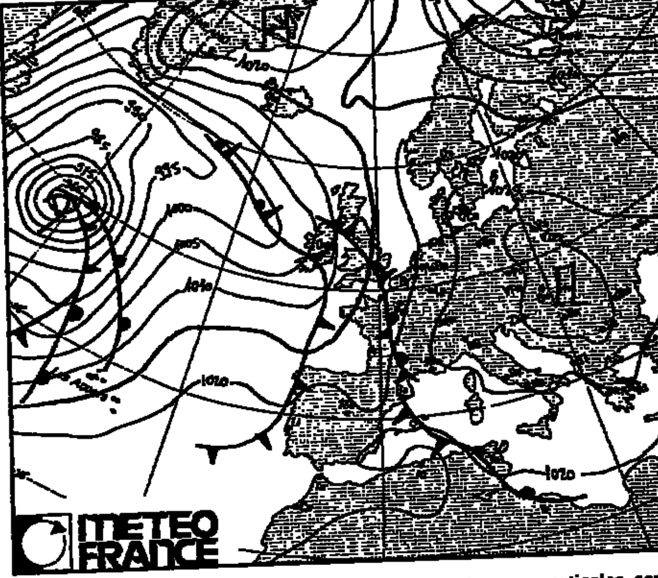
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 11 novembre

Doux et très nuageux. Pluies dans l'Est.



SITUATION LE 10 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



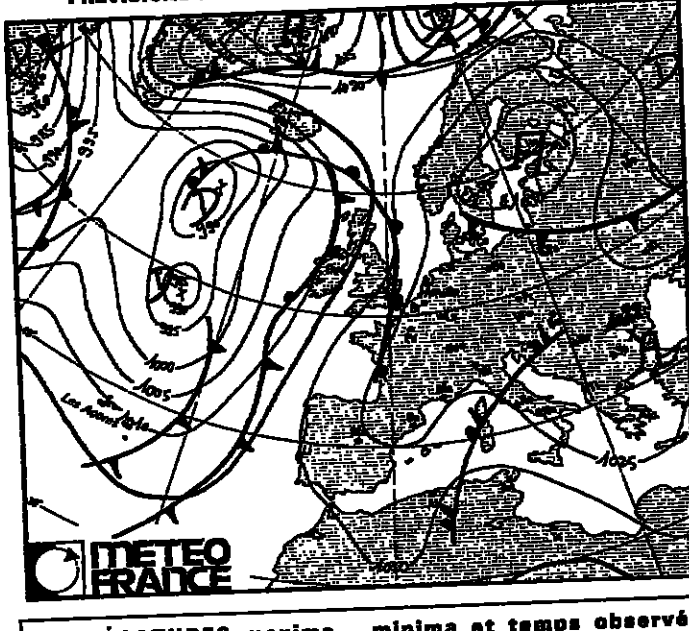
Lundi 12 novembre : brumeux le matin, puis éclaircies.

Au lever du jour, le temps sera généralement brumeux sur l'ensemble du pays. En cours de journée, de belles éclaircies se développeront malgré la présence de nuages élevés sur le littoral atlantique, et de passages nuageux sur la moitié est.

Les températures matinales seront comprises entre 5 et 9 degrés d'est en ouest, mais s'abaisseront localement jusqu'à 2-3 degrés sur l'Alsace et dans les Alpes.

Les températures maximales s'étageront sur la moitié nord entre 11 et 15 degrés, sur la moitié sud entre 15 et 18 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 12 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 09-11-90 à 6 heures TU et le 10-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	17	6	D
BIARRITZ	20	12	P
BORDEAUX	17	12	C
BOURGES	13	10	P
BREST	13	12	P
CAEN	11	11	N
CHERBOURG	11	11	P
CLERMONT-FER.	17	9	P
DIJON	6	4	P
GRENOBLE-SM-H	8	5	P
LILLE	7	6	B
LIMOGES	13	10	P
LYON	11	8	P
MARSEILLE-MAR.	14	10	D
NANCY	6	0	P
NANTES	15	12	P
NICE	16	8	C
PARIS-MONTS	9	8	P
PAU	17	9	C
PERPIGNAN	17	15	C
RENNES	14	13	P
ST-ETIENNE	14	9	P
STRASBOURG	5	-2	C
TOURS	13	10	C
TOULOUSE	15	12	C
POINTE-A-PITRE	31	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	21	14	N
AMSTERDAM	7	2	P
ATHENES	13	7	N
BANGKOK	33	24	P
BARCELONE	17	15	C
BELGRADE	8	-1	B
BERLIN	5	2	C
BRUXELLES	9	3	P
LE CAIRE	25	15	D
COPENHAGUE	6	3	C
DAKAR	32	23	D
DELHI	27	14	A
DJERBA	22	18	A
GENÈVE	5	5	P
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	16	12	P
LISBONNE	19	13	P
LONDRES	9	8	P
LOS ANGELES	28	12	D
LUXEMBOURG	5	0	C
MADRID	18	8	D
MARRAKECH	24	14	D
MEXICO	25	12	B
MILAN	3	0	B
MONTRÉAL	3	-7	A
MOSCOU	1	-5	D
NAIROBI	24	16	D
NEW-YORK	11	1	P
OSLO	0	-2	C
PALMA-DE-MAL.	18	14	N
PÉKIN	5	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
ROME	16	4	D
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	8	0	B
SYDNEY	25	16	C
TOKYO	16	15	D
TUNIS	21	9	D
VARSOVIE	5	1	B
VENISE	11	1	D
VIENNE	9	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 10 novembre

TF1

20.40 Variétés : Surprise sur prise.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal et Météo.

A 2

20.40 Téléfilm : Les dessous de Hollywood.
22.15 Variétés : Etoile-palace.
23.50 Journal et Météo.

FR3

— *De 19.59 à 22.50 La SEPT* —
22.50 Sport : Voile. La Route du rhum.
— *De 22.55 à 0.05 La SEPT* —
0.05 Série rose : Augustine de Villebranche.
0.35 Magazine : L'heure du golf.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Un amour de banquier.
22.05 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Génération perdue. ■
0.35 Cinéma : Les derniers monstres. □

LA 5

20.40 Téléfilm : Deux flics à Miami, la dernière aventure.
22.25 Sport : Football.
22.30 Téléfilm : Hold-up en Californie.
0.10 Journal de minuit.
0.25 Magazine : Désir (rediff.).

M 6

20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Ces enfants-là.
22.25 Téléfilm : Tu récolteras la tempête.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Rap line.
1.00 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Trois amours.
22.35 Soir 3.
22.55 Documentaire : L'autre côté.
23.00 Magazine : Lire et écrire.

Dimanche 11 novembre

TF1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Divertissement : Vidéo-gag.
15.40 Série : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Auteuil.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Invité : Alain Delon.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal. Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Le quart d'heure américain. ■
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Psychose. ■■
0.25 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin.
16.35 Série : Allô ! Béatrice.
17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Tendre poulet. ■
22.25 ▶ Documentaire : Les chants de l'invisible.
23.25 Musique : Elisabeth Schwarzkopf, Master Classes.
0.25 Journal et Météo.

FR3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Expression directe. CDS.
14.40 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Série : Les grands.
22.05 Magazine : Le divan.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Sport : Voile.
22.50 Cinéma : Le bel Antonio. ■■
0.20 Magazine : Belles et bielles.
0.50 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : De mémoire de rose.
15.30 Magazine : 24 heures.
16.20 Magazine : Un œil sur elles.
16.40 Série : Zorro.
17.00 Les Nuls... l'émission.
18.00 Cinéma : Les agents 007 1/2. ■
— *En clair jusqu'à 20.40* —
19.25 Flash d'informations.
19.30 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme «...?».
20.40 Cinéma : Le petit diable. ■
22.15 Flash d'informations.
22.25 Sport : Tennis.
0.40 Sport : Football américain.

LA 5

13.35 Série : Deux flics à Miami.
14.35 Série : Simon et Simon.
15.35 Série : Bergerac.
16.30 Série : Lou Grant.
17.45 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : 48 heures.
22.30 Cinéma : Taxi boy. ■
0.10 Le journal de minuit.

M 6

13.30 Série : Madame est servie.
14.00 Série : Roseanne.
14.30 Série : Dynastie.
16.00 Documentaire : Chasseurs d'images.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma : Opération intercine (The intercine project). ■
22.15 Six minutes d'informations.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : Femmes de personne. ■■
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 Médecins de nuit.
1.15 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

13.30 Documentaire : Histoire parallèle.
14.30 Documentaire : Les patients.
15.45 Cinéma d'animation : Images.
15.50 Documentaire : Palettes.
16.25 Documentaire : Préfaces.
16.50 Danse : Le sacre du printemps.
17.50 Concert : Peter Schidlof.
18.40 Musique : Perahia joue Beethoven.
19.59 Une minute pour une image.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée.
20.30 Cinéma : Bellissima. ■■■
22.30 Documentaire : Le bestiaire d'amour.
22.50 Court métrage : Sur les talus.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Madeleine Melet Déramond, son épouse,
Lise Déramond et Hélène Déramond-Totman, ses enfants,
Julie Farenc-Déramond, Sarah et Jonathan Sharp, ses petits-enfants,
Marie-France Brive, sa nièce,
Parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Henri DÉRAMOND,
ingénieur agronome (INA-Paris),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
président-fondateur
de l'agence de presse AGRA-Presse

survenu le 8 novembre 1990 à Pamiers (Ariège).

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 novembre, à 10 heures, en l'église de Freychenet (Ariège). L'inhumation aura lieu dans le cimetière du village.

– Le président-directeur général d'AGRA-Presse,
Agra-Europe,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel et ses nombreux amis,
s'associent au chagrin de sa famille en ces tristes circonstances.

[Né le 25 avril 1911 à Pamiers (Ariège), Henri Déramond commença sa carrière comme ingénieur agricole avant de devenir l'une des grandes figures de la presse agricole d'après guerre. Directeur de *Libération paysanne* de 1944 à 1951, il fonde l'agence AGRA Presse en 1947 et en restera le PDG jusqu'en 1978. Convaincu du rôle primordial de l'information dans la modernisation de l'agriculture, il développe l'agence au niveau européen et la diversifie dans l'audiovisuel (AGRA-télé-films). Henri Déramond a été, entre 1971 et 1973, président de la Fédération française des agences de presse, dont il est resté président d'honneur. Il était aussi président d'honneur de l'Association des journalistes agricoles.]

– Saint-Grégoire. Rennes. Le Mans. Paris.

Le professeur Michel Gosselin, son époux,
Sophie, Frédéric et Pierre Gosselin, ses enfants,
M. et Mme Jean Renou, ses parents,
Me Georges Gosselin et Mme, ses beaux-parents,
Le docteur et Mme Guy Renou et leurs enfants,
M. et Mme Michel Coraille, leurs enfants et petits-enfants,
Me Jean-Pierre Gosselin et Mme, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme le docteur Jean Garnier et leurs enfants,
Les familles Jacquet, Bernard et Gosselin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme le docteur Annie GOSSELIN,
née Renou,
chef de travaux des universités,
praticien hospitalier,

survenu le 8 novembre 1990 à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse est célébrée le samedi 10 novembre, à 14 h 30, en l'église de Saint-Grégoire.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale au cimetière de Saint-Grégoire.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons possibles pour la recherche sur le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Yolande Antonia Johanny, son épouse,
Le docteur et Mme André Khawam et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Johanny et leurs enfants,
M. et Mme Yves Mille et leurs enfants,
M. et Mme Bassam Abboud et leurs enfants,
Le docteur Xavier Johanny, ses enfants, belle-fille, gendres et petits-enfants,
Son beau-frère, M. Pierre Beaulieu d'Ornano, et Mme,
Son neveu, M. Emile de Strens,
Ainsi que les familles parentes et alliées, Johanny, Abboud, Beaulieu d'Ornano, Cadieux, Hours, Khawam, Mille, d'Ornano, Villevieille et Sahyoun,
ont la douleur de faire part du décès, muni des sacrements de l'Eglise, du

docteur Raymond JOHANNY,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Cèdre,
ancien professeur de dermatologie
à la Faculté française de médecine
de Beyrouth,
ancien directeur
de l'Hôtel-Dieu de France, à Beyrouth,

survenu à Paris, le 8 novembre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ambroise, boulevard Voltaire, 75011 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Les condoléances seront reçues à l'église.

Dons à l'Œuvre d'Orient, 20, rue du Regard, 75006 Paris (pour les orphelins du Liban).

40, rue du Château,
95170 Deuil-la-Barre.

– Mme Abdallah Hacini, née Fellah Bey-Lagoun,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 4 novembre, après une longue maladie, de

M. Abdallah HACINI.

Fellah Hacini,
Elisabethstrasse 6-4-14,
1010 Wien.

[Après avoir participé à la mise au point en Algérie du premier contrat « produit en mains », souvent utilisé depuis dans les transferts de technologie industrielle, Abdallah Hacini avait mené pendant quinze ans les consultations sectorielles de l'ONUI sur l'industrialisation des pays en voie de développement.]

– Les familles
Gérard Bokanowski,
Sophie Ponsignon-Lestrade,
Jean-Claude Rameau,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie RAMEAU,
veuve Ponsignon,

leur mère et leur sœur,

survenu à Juan-les-Pins, le 8 novembre 1990, dans sa soixante-neuvième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu en la chapelle de Saint-Martin-des-Champs (Septeuil, Yvelines), mardi 13 novembre, à 10 h 45, où l'on se réunira.

30, rue Vignon,
75009 Paris.

[Sylvie Rameau, artiste dramatique, ancienne élève du cours Simon, Prix du Conservatoire, elle a interprété de nombreux rôles, notamment au Théâtre du Palais-Royal, jusqu'à ce qu'elle se retire de la scène en 1957].

– Le Comité d'études et de soins aux polyhandicapés (CESAP)
a le regret de faire part du décès du

professeur Stéphane THIEFFRY,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie de médecine,
membre cofondateur
du conseil d'administration
et président du conseil scientifique
et technique de l'association.

[Né le 20 mars 1910 à Lille, le docteur Stéphane Thieffry fait ses études au lycée Louis-le-Grand, puis à la faculté de médecine de Paris. Après une formation spécialisée en neurologie pédiatrique et en réanimation neuro-respiratoire, il crée à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul le premier service français de neuro-pédiatrie. Il consacre de nombreux travaux aux aspects cliniques et biologiques de cette discipline, ainsi qu'à la prévention et au traitement des handicaps d'origine neurologique. Le professeur Thieffry s'est aussi intéressé de très près aux différents problèmes de l'abandon et de l'adoption. Membre de nombreuses sociétés savantes et fondateur de la Société de médecine périnatale, le professeur Thieffry avait été élu en 1980 membre de l'Académie nationale de médecine.]

– M. Joseph L. Toledano,
M. et Mme Edouard Toledano et leur fils,
M. et Mme Gérard Lévy et leurs enfants,
Mme Sété Lévy,
M. et Mme José Toledano,
Mme Reina Bendelac,
Leurs époux, enfants, petits-enfants et frères,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Estrella TOLEDANO,

survenu le 8 novembre 1990.

L'inhumation aura lieu le 12 novembre, à 13 h 45, au cimetière du Montparnasse, entrée principale.

19, rue Greuze,
75116 Paris.

– Robert P. VIGOUROUX,
Avec ses enfants et sa famille,
a la douleur de faire part du décès de sa fille

Cécile.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Mairie de Marseille,
13233 Marseille Cedex 01.

Anniversaires

– Une pensée est demandée pour

Patrice COUSSONNET,

décédé le 12 novembre 1989.

– Il y a deux ans, le 11 novembre 1988,

Camille JABBOUR

quittait les siens et ses amis.

– Le 15 novembre 1989,

André SCHWALBERG

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

CHRONOLOGIE

Octobre 1990 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois.

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – **RWANDA** : *Des rebelles* venus d'Ouganda envahissent le nord du pays. A partir du 4, tandis que les combats *gagnent Kigali*, la capitale, 300 parachutistes français et 500 belges sont envoyés au Rwanda pour protéger les ressortissants étrangers. Les jours suivants, *le calme revient à Kigali, mais les* combats se poursuivent dans le nord, où l'armée est accusée de *participer à des massacres de civils* membres de la minorité tutsie, comme les rebelles (à partir du 4).

1er. – URSS : La loi instaurant la liberté de conscience et de religion est définitivement votée (28/IX et 3/X).

1er-2. – **EST-OUEST** : Les ministres des affaires étrangères *des trente-cinq pays membres de la* CSCE se réunissent pour la première fois aux Etats-Unis, à New-York, afin de préparer le sommet paneuropéen du 19 au 21 novembre à Paris. Le 3, MM. Baker et Chevardnadze lèvent les derniers obstacles à un accord de désarmement conventionnel qui doit être signé en préalable au sommet de Paris (3, 5, 26 et 30).

2. – **CHINE** : Un avion qu'un pirate de l'air tentait de détourner sur Taïwan s'écrase à Canton : 127 passagers sont tués (3, 4 et 11).

3. – **ALLEMAGNE** : Unification de la RFA et de la RDA. Lors des cérémonies, la joie et l'émotion populaires ne font pas oublier les difficultés économiques à surmonter, tandis que les dirigeants s'emploient à rassurer le monde contre les risques d'hégémonie de la nouvelle Allemagne (du 2 au 13).

3. – *BRÉSIL : Les élections* législatives et fédérales sont favorables aux candidats qui soutiennent le *président* Fernando Collor (3, 4 et 9).

3. – **LIBÉRIA** : La force ouest-*africaine d'interposition prend le* contrôle de Monrovia. Mais les rebelles de Charles Taylor refusent *tout accord de cessez-le-feu : ils* exigent, le 24, que la Libye participe à la force de paix (4, 5, 9, 13, *14-15, 18, 19, 20, 25, 26, 27 et 31).*

5. – **CEE** : La Grande-Bretagne annonce l'entrée à partir du 8 de la livre sterling dans le système monétaire européen (SME). Mme Thatcher s'est résolue à cette *décision après s'y être opposée* depuis 1979, mais reste hostile à l'union économique et monétaire *(7-8, 9, 13 et 14-15).*

6. – ESPACE : La navette américaine Discovery largue la sonde Ulysse, de fabrication européenne, qui doit atteindre Jupiter en février 1992 avant de partir observer les pôles du Soleil en 1994 et 1995 (7-8, 9, 12 et 17).

7. – **AUTRICHE** : Aux élections *législatives, le Parti socialiste de* M. Franz Vranitzky, chancelier depuis juin 1986, remporte 81 (+ 1) des 183 sièges. Socialistes et conservateurs entendent reconduire leur coalition, au pouvoir *depuis janvier 1987, malgré le* recul du Parti conservateur, qui passe de 77 à 60 sièges, et la forte poussée du *Parti libéral* (droite populiste), qui remporte 33 (+ 15) sièges. Les Verts obtiennent 9 (+ 1) sièges (6 et 9).

14. – **ALLEMAGNE** *:* Les élections régionales sont favorables à la CDU du chancelier Kohl dans quatre des cinq Lander de l'ex-*RDA*, tandis qu'en Bavière la CSU, alliée de la CDU, conserve la majorité absolue (13 et 16).

14. – *GRÈCE : Les succès rem*portés aux municipales à Athènes et, le 21, à Salonique renforcent le *gouvernement conservateur de M.* Mitsotakis, qui a engagé un sévère plan d'austérité pour redresser l'économie (4, 13, 16 et 23).

14. – **HONGRIE** : Le second tour des *élections locales est mar*qué, comme le premier, le 30 septembre, par un fort taux d'abstention et par le *succès de l'opposition* libérale aux dépens de la coalition gouvernementale de centre droit *(2, 13, 16, 17 et 20/X, 2 et 8/XI).*

17. – **FRANCE-RFA** : Une prise d'armes à Malsheim, près de Stuttgart, marque la constitution définitive de la brigade franco-allemande, forte de 4 200 hommes (17 et 19).

18. – **AFRIQUE DU SUD** : *L'état d'urgence est levé au* Natal, seule région où il était encore en vigueur en raison des affronte*ments entre membres de l'Inkatha* et militants de l'ANC, qui ont fait plus de quatre mille morts en quatre ans (4, 7-8, 10, 12 et du 17 au 20).

19. – **URSS** : Le Parlement soviétique adopte par 333 voix contre 12 et 34 abstentions le plan de réforme économique proposé par M. *Gorbatchev. Synthèse de* plusieurs projets concurrents, ce plan ouvre la voie à l'instauration *d'une économie de marché (6, 7-8,* du 10 au 13, 16, du 18 au 22, 24, 26 et 28-29/X, 2/XI).

20-21. – **MALAISIE** : Aux élections législatives, la coalition du Front national, qui soutient M. Mahathir Mohamad, premier ministre depuis 1981, remporte 127 des 180 sièges du Parlement (20 et 23).

22. – *CEE : Les Douze déci*dent de lever les sanctions contre la Chine et l'Iran ainsi que d'établir des relations avec le Vietnam. Les sanctions sont maintenues contre la Syrie (24 et 25).

24. – **IRLANDE DU NORD** : *Six soldats britanniques et un civil* sont tués lors de deux attentats commis par l'IRA contre deux *postes-frontières à Londonderry et* à Newry (11, 16, 17, 19, 23, 25 et 26).

24. – **PAKISTAN** : Les élec*tions législatives sont remportées* par l'Alliance démocratique islamique avec 105 des 217 sièges à pourvoir. Le *Parti du peuple de* Mme Benazir Bhutto, premier ministre destitué le 6 août, subit *un sévère échec en n'obtenant que* 45 sièges. Mme Bhutto dénonce une *« fraude massive »*, mais les *observateurs étrangers du scrutin ne* confirment que partiellement ces accusations (2, 6, 11, 12, 24 et du 26 au 31).

25. – **PAYS-BAS** : Alors que se confirme la crise de l'industrie électronique *européenne*, Philips annonce une nouvelle réduction d'effectifs qui va porter à plus de cinquante mille le nombre des suppressions d'emplois en dix-huit mois (6, 11, 26 et 27).

25. – **VATICAN** *:* Le *premier* code de droit canon pour les Eglises de rite oriental est publié à Rome. Il limite l'autonomie des patriarches catholiques d'Orient (27).

26. – **ÉTATS-UNIS** : M. Marion Barry, maire de Washington, est condamné *« pour l'exemple »* à six mois de prison pour consommation de drogue. (12-13/VIII et 28-29/X).

26. – **URSS** : Tandis que le *Kazakhstan proclame* sa souveraineté, l'état d'urgence est instauré en Moldavie en raison des tensions *qui* opposent la majorité des habitants, de souche roumaine, aux minorités gagaouze, d'origine turque, et russe (à partir du 26).

27. – **ÉTATS-UNIS** : Le plan de réduction du déficit budgétaire *est définitivement voté par le* Congrès, qui a modifié le compromis conclu le 30 septembre. Le *déficit, qui a atteint 220 milliards* de dollars pour l'année fiscale 1990, s'élèvera encore à 255 mil*liards pour 1991. Avant de se sépa*rer, à dix jours des élections, le Congrès approuve plusieurs lois *importantes, dont celles sur l'im*migration et sur la pollution atmosphérique (du 2 au 13, du 18 au 23, 26, 28-29 *et* 30/X, 3/XI).

27. – **NOUVELLE-ZÉLANDE** : Aux élections législatives, *le* Parti national (conservateur) de M. Jim Bolger remporte 68 (+ 27) des 97 sièges. Le Parti travailliste, au pouvoir depuis 1984, subit une sévère défaite, passant de 56 à 28 sièges (28-29 et 30/X, 2/XI).

27. – **VATICAN** : En conclusion du huitième synode mondial des évêques, consacré, depuis le 30 septembre à *Rome*, à la formation des prêtres, le pape rappelle avec fermeté la discipline du célibat (2, 5, 10, 16, 20 et 30).

27-28. – **CEE** : Le conseil européen, réuni à Rome, fixe au 1er janvier 1994 la date du passage à la deuxième étape de l'union économique et monétaire. Confirmant les projets d'union politique, il affirme la nécessité d'une *« politique étrangère et de sécurité commune »*. Mme Thatcher *critique* vivement ces décisions. Les questions de l'aide à l'URSS et du siège *des institutions européennes sont* renvoyées au sommet de décembre (du 7 au 13, 17, 19 et du 23/X au 2/XI).

28. – *COTE-D'IVOIRE : Lors* de la première élection présidentielle à deux candidats, M. Félix *Houphouët-Boigny est réélu pour* un septième mandat avec 81,68 % des suffrages (3, 7-8, 18, 27 et 30/X, 1er et 9/XI).

28. – **GABON** : A l'issue des premières élections pluralistes, l'ancien parti unique, le Parti démocratique gabonais, conserve soixante-trois des cent vingt sièges *de député (21-22, 23, 26 et 31/X,* 7/XI).

28-29. – **FRANCE-URSS** : Lors de la visite à Paris de M. Gorbatchev, *sont signés un traité* d'entente et de coopération ainsi qu'un accord financier prévoyant l'octroi *par la France de 5 milliards de* francs de crédits. En visite en Espagne du 26 au 28, M. Gorbatchev *avait aussi obtenu un prêt de* 7,5 milliards de francs (17, 20 et du 27 au 31).

30. – **FRANCE-GRANDE-BRETAGNE** : *Les équipes qui* forent le tunnel sous la Manche entrent en contact. Eurotunnel, qui *a obtenu, le 26, un prêt complé*mentaire de 21 milliards de francs, lance en novembre une augmenta*tion de capital de 5,6 milliards afin* de financer la hausse de 50 % du coût du tunnel (6, 9 et 27/X, 1er, 3 *et 7/XI).*

30. – **INDE** : A Ayodhya, ville sainte d'Uttar-Pradesh, de violents affrontements débutent entre les forces de l'ordre et des intégristes hindous qui veulent détruire une mosquée édifiée en 1528 sur un site religieux hindou. Le 23, le parti hindouiste BJP, à l'origine de cette croisade, a retiré son soutien au gouvernement, le privant de majorité parlementaire (12, 13, 18, 24, 26, 27 et à partir du 31).

Les prix Nobel

8. – **MÉDECINE** :
MM. Joseph Murray et Donnall Thomas (Etats-Unis) pour leurs *découvertes concernant la trans*plantation d'organes et de cellules (9 et 10).

11. – **LITTÉRATURE** :
Octavio Paz, poète et écrivain mexicain (12, 13 et 16).

15. – **PAIX** :
M. Mikhaïl Gorbatchev, chef de l'Etat soviétique (16 et 17).

16. – **ÉCONOMIE** :
MM. Harry Markowitz, Merton Miller et William Sharpe (Etats-Unis), spécialistes de théorie financière (17 et 18).

17. – **PHYSIQUE** :
M. *Richard Taylor* (Canada), MM. Jérôme Friedman et Henry Kendall (Etats-Unis) pour avoir prouvé l'existence des quarks, composants de base de la matière (18 et 19).

17. – **CHIMIE** :
M. Elias Corey (Etats-Unis) pour ses travaux sur la synthèse des composés organiques (18 et 19).

LES CRISES DU PROCHE-ORIENT

Le 1er, le président Bush, parlant devant l'Assemblée générale de l'ONU, estime que l'évacuation inconditionnelle du Koweït par l'Irak créerait des *« occasions »* permettant de *« résoudre le conflit qui oppose les Arabes à Israël »*.

Le ton modéré de ce discours rassure les marchés boursiers : d'importantes hausses sont enregistrées, en particulier *à Tokyo le 2*, mais les cours restent très instables. Pendant tout le mois, ils fluctuent au gré des signes *alarmants ou rassurants au* Proche-Orient, tandis que le dollar poursuit sa chute.

Les 3 et 4, M. Mitterrand est le premier chef d'Etat occidental à se rendre dans le Golfe depuis le début de la crise. Il s'entretient avec les *dirigeants des* Emirats arabes unis et d'Arabie saoudite avant de rendre visite aux troupes françaises à *Yanbu*.

Le 5, M. Evgueni Primakov, proche conseiller de M. Gorbatchev, s'entretient à Bagdad avec M. Saddam Hussein. Les jours suivants, Moscou confirme sa volonté d'utiliser tous les moyens politiques pour éviter la guerre.

Le 8, à Jérusalem, vingt-deux Palestiniens sont tués par les forces *de sécurité israéliennes sur* l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam. La violence de la *répression est dénoncée* de toutes parts, en particulier dans les pays arabes. M. Saddam Hussein saisit l'occasion pour menacer Israël qu'il somme de *« quitter la Palestine »* ; il appelle à une *« action arabe »* pour *« libérer Jérusalem »*.

Après cinq jours de dures négociations, le Conseil de sécurité adopte, *le 13, à l'unanimité*, une résolution condamnant *« les actes de violence commis par les forces de sécurité israéliennes »*. Le 24, les Etats-Unis s'associent à nouveau au vote d'une autre résolution qui *« déplore »* le refus du gouvernement israélien d'accueillir une mission d'enquête de l'ONU.

Dans les *territoires occupés de* Cisjordanie et de Gaza, la tuerie de Jérusalem est suivie de violents *affrontements : un couvre-feu total* est instauré jusqu'au 15. L'assassinat, le 21, à Jérusalem de trois Israéliens, *tués à coups de couteau par un jeune* Palestinien, ayant relancé la tension, les autorités israéliennes ferment du 24 au *28 tous les passages entre les* territoires et Israël.

Le 13, le réduit chrétien de Beyrouth est reconquis par les forces *légales libanaises, soutenues par l'ar*mée syrienne. Le général Michel Aoun se réfugie à l'ambassade de France. La *plupart des pays coalisés* contre l'Irak s'abstiennent de critiquer l'intervention syrienne au *Liban. L'armée syrienne est accusée* de nombreuses exactions et d'avoir exécuté, après la fin des combats, des *dizaines de militaires libanais parti*sans du général Aoun.

Le 15, M. Mitterrand tient une conférence de presse surtout consacrée au Liban : il souligne que le renversement du général Aoun enlève tout prétexte au maintien de la présence syrienne et confirme que la France, qui a accordé l'asile politique au général Aoun, ne le *livrera* pas aux autorités libanaises qui souhaitent le juger.

Le 16, M. James Baker, secrétaire d'Etat *américain*, rejette l'idée d'un retrait partiel des troupes irakiennes du Koweït, alors que des rumeurs envisageaient l'acceptation d'un compromis par Bagdad.

Le 17, la France décide le prochain départ de renforts en Arabie saoudite pour mieux garantir l'autoprotection du dispositif « Daguet ». Tandis que les forces *françaises* s'éloignent un peu plus de la frontière koweïtienne, l'envoi de 500 hommes porte à *5 700 les effectifs terrestres, auxquels* s'ajoutent 750 aviateurs.

Le 21, le dirigeant chrétien libanais Dany Chamoun, chef de file politique du mouvement de soutien au général Aoun, est assassiné à Beyrouth, ainsi que sa femme et deux de ses enfants. Ce massacre suscite une vive émotion à Beyrouth comme à Paris.

Le 23, le Parlement irakien approuve la proposition de M. Saddam Hussein de libérer tous les ressortissants *français retenus en Irak et* au Koweït, en soulignant *« le désir de l'Irak de sauvegarder ses relations avec la France »*. Paris se *félicite de* cette *« décision unilatérale »* tout en soulignant qu'elle ne parviendra pas à diviser la coalition anti-irakienne.

Le 25, Washington envisage l'envoi de 100 000 hommes supplémentaires dans le Golfe, où se trouvent *déjà 210 000 militaires américains*, alors que l'Irak a accru ses effectifs au Koweït à 430 000 hommes. Cette *information provoque une remontée* à 35 dollars des cours du baril de pétrole, qui étaient tombés jusqu'à 26,80 dollars, le 22, *à Londres*, en raison de rumeurs d'apaisement dans le Golfe.

Le 29, le Conseil de sécurité de l'ONU vote par 13 voix et 2 abstentions (Cuba et le Yémen) sa dixième résolution condamnant l'Irak et envisageant d'exiger des *« réparations financières »* pour les exactions commises au Koweït.

Le 29, M. Gorbatchev, en visite à Paris, estime que *« l'option militaire est inacceptable »* et préconise la réunion d'une *« conférence interarabe »* pour résoudre la crise du Golfe. Mais la tension remonte, le 30, lorsque M. Bush *affirme dans un discours* très ferme que sa *« patience diminue »* et que M. Saddam Hussein *met en garde contre une « attaque imminente »* des Etats-Unis.

Le 30, peu après minuit, 262 otages français arrivent à Paris. Les autorités françaises, qui réaffirment qu'il n'y a eu aucune tractation avec Bagdad, réclament la libération de tous les autres otages : près de 3 700 Occidentaux restent retenus en *Irak ou au Koweït alors que* presque un million d'étrangers ont fui ces deux pays.

Les sept diplomates qui étaient assiégés dans l'ambassade de France à Koweït depuis le 24 août regagnent aussi Paris. Seuls restent à Koweït, parmi les diplomates occidentaux, une dizaine d'Américains et deux Britanniques.

Le 31, le siège de la Ligue arabe est transféré de Tunis au Caire, malgré les protestations de la Tunisie.

FRANCE

2. – Le gouvernement de M. Rocard est remanié : M. Pierre Arpaillange (justice), Mme Edith Cresson (affaires européennes) et M. Théo Braun (personnes âgées) s'en *vont. M. Henri Nallet, nommé* à la justice, est remplacé à l'agriculture par M. Louis Mermaz. Trois ministres *délégués* sont de nouveaux membres : Mme Elisabeth Guigou aux affaires européennes, *M. Georges* Kiejman à la justice et M. Bruno Durieux (CDS, barriste) à la santé (4, 5 et 16).

3. – Le conseil des ministres approuve le projet de contribution sociale généralisée (CSG) qui a pour but de faire reposer le financement de la Sécurité sociale sur l'ensemble des revenus *et non plus sur les seuls reve*nus du travail. Cette réforme, incluse dans le projet de budget, rencontre *une vive opposition, à droite comme* au PCF et dans tous les syndicats, sauf à la CFDT (du 3 au 6, 9, 11, 13, 20 *et à partir du 25*).

4. – La CGE conclut avec Fiat une vaste alliance industrielle européenne. *Dans les télécommunications,* Alcatel, filiale de la CGE, devient le numéro un mondial des transmis*sions en reprenant Telettra, filiale de* Fiat (5 et 6).

6. – La mort d'un jeune motard après *une collision avec une voiture* de police est suivie de scènes d'émeutes à Vaulx-en-Velin dans la banlieue lyonnaise. *Tandis que* M. Delebarre, ministre du logement, annonce le prochain dépôt d'un projet de loi *« anti-ghetto »*, M. *Mitterrand* souligne, le 18, que *« le problème de la ville commande tous les autres »* (du 9 au 20).

6-7. – Lors des états généraux de l'opposition consacrés à l'économie, les dirigeants du RPR et de l'UDF condamnent la politique de M. Rocard et présentent un *« contre-programme »* basé sur *« une politique de liberté et de libre initiative »* (7-8 et 9).

10. – M. Jean Auroux est élu pré*sident* du groupe socialiste de l'Assemblée nationale pour succéder à M. Louis Mermaz, nommé au gouvernement. Au troisième tour, M. Auroux, proche de M. Fabius, l'emporte par 113 voix contre 109 à M. Henri Emmanuelli. Ce dernier, proche de M. Jospin, avait pourtant reçu le soutien des courants de MM. Mauroy et Rocard (du 5 au 15, 20 et 24).

10. – La publication du livre d'un *inspecteur* de police de Marseille sur l'affaire des fausses factures de la SORMAE relance la polémique sur le financement des campagnes électorales. M. Henri Nallet, nommé garde des sceaux le 2, est pris à partie pour avoir été le trésorier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand en 1988 (12, 14-15, 18, 19,20 et 26/X, 2/XI).

12. – Quatre dirigeants du club de football de Toulon sont inculpés et *deux écroués, dont* Rolland Courbis, manager du club, après la découverte d'un système de caisse noire et de fausses factures *destiné* à payer des dessous-de-table (3, 4, 12, du 14 au 17, 23 et 26).

17. – *Le Sénat adopte* le projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme après avoir supprimé la *plupart des dispositions con*tre l'alcoolisme (7-8, 11 et du 13 au 19).

17. – M. *Jean-Michel* Boucheron, député de la Charente, est mis en congé du Parti socialiste alors que la justice a été *saisie pour des irrégulari*tés dans la gestion municipale d'Angoulême, ville dont il a été maire de *1977 à 1989 (du 14 au 20, 26 et 31).*

17. – M. Hubert Curien, ministre de la recherche, annonce le lancement d'un *programme national* de recherche sur le génome humain. Ce programme, qui vise à dresser la carte *intégrale du patrimoine héréditaire de* l'espèce humaine, est complémentaire du projet international, orchestré par les Etats-Unis, qui prévoit d'établir le séquençage intégral de l'ADN humain (18, 19 et 24).

18. – Michelin, prévoyant une perte de 2, 3 milliards de francs en 1990, annonce un plan de redressement (20 et 21-22).

19. – M. Mitterrand demande à M. Chevènement de lui faire des *« propositions précises »* avant la fin de l'année sur la modernisation de la force nucléaire stratégique (13, 17, du 19 au 24 et 27).

19. – Le parquet général de Paris estime que les faits de crimes contre l'humanité reprochés à M. René Bousquet relèvent de la Haute Cour de justice créée à la Libération, dont la « reconstitution » poserait d'insolubles problèmes juridiques. M. Bousquet, *secrétaire général de la police* d'avril 1942 à décembre 1943, fut l'un des principaux responsables de l'application de la politique antisémite du régime de Vichy (26 et 28/IX, 10 et du 21 au 24/X).

20. – A l'Assemblée nationale, la partie recettes du projet de budget pour 1991 est adoptée en première lecture par 285 voix contre 258. Ce vote, qui représente un succès pour M. Rocard, a été obtenu grâce à la non-participation des communistes et à l'abstention de M. Barre, alors que les *autres députés centristes votaient* contre, comme le RPR et l'UDF (3, 9, 11, 13 et du 17/X au 1er/XI).

23. – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel autorise la recomposition du *capital de la Cinq : Hachette* en devient l'opérateur à la place du groupe Hersant. Le gouvernement *plaidait* pour un remodelage des télévisions privées afin de rendre le paysage audiovisuel *« viable économiquement et culturellement »* (21, 23-24, 26, 28 et 29/IX, 6, 10, 12, 13 et du 19 au 27/X, 3/XI).

23. – Succès de la journée nationale d'action contre le projet de budget de la justice, décidée à l'appel de l'*intersyndicale des magistrats*, avocats et fonctionnaires de justice (3, 13, 21-22, 24, 25 et 31).

23. – En septembre, le déficit du commerce extérieur a atteint 10,1 milliards de francs, le nombre des chômeurs s'est accru de 0,4 % et les prix ont augmenté de 0,5 % (17, 24, 28-29 et 31).

25. – L'écrivain albanais Ismaïl Kadaré obtient l'asile politique en France (26 et 27).

26. – *Alors que des lycéens mani*festent, depuis le 15, à Paris et en *province*, protestant contre l'*insécurité, la dégradation des locaux*, les classes surchargées, MM. Rocard et Jospin annoncent la création de *postes supplémentaires* (cent de surveillants et mille de personnels d'entretien) et proposent une large concertation sur l'avenir du lycée (du 14 au 30).

30. – M. Pierre Joxe se déclare favorable à la création d'une commission de contrôle parlementaire sur les renseignements généraux (RG), dont le fonctionnement est vivement critiqué *par l'opposition*. La découverte, le 18, en forêt de Rambouillet, du cadavre de Joseph Doucé, pasteur déchu et militant homosexuel enlevé à son domicile le 19 juillet, a relancé la polémique sur le rôle des RG dans cette affaire (4, 5, 9, 25 et à partir du 27).

30. – Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires, retrouve une majorité (51 %) d'actionnaires publics. La CGE, qui détenait depuis la fin mars 52 % du capital, a été contrainte par les pouvoirs publics d'abaisser sa part à 44 % afin que l'Etat garde le contrôle du nucléaire (19 et 26/X, 1er/XI).

31. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi sur la Corse, qui reconnaît l'existence d'un *« peuple corse, composante du peuple français »* et tend à doter l'île d'un statut de quasi-autonomie, proche de celui des territoires d'outre-mer (13, 19, 20 et du 26/X au 3/XI).

31. – La loi sur l'intéressement et la participation est définitivement adoptée. A l'*Assemblée nationale*, les députés centristes avaient d'abord refusé de soutenir ce texte, qui avait été rejeté, le 4, par 289 voix contre 284, avant d'accepter de le voter le 15 (6, 7-8, 10 et 17/X, 3/XI).

31. – La Banque de France abaisse son taux directeur de 9,50 % à 9,25 % afin de réduire encore le coût du crédit, les banques n'ayant diminué que faiblement leurs taux de base après un allègement de leurs réserves obligatoires, décidé le 16 (10, 17, 18, 19 et 23/X, 1er et 2/XI).

DÉCÈS

1er. – Augustin Laurent, maire socialiste de Lille de 1955 à 1973 (2, 3 et 6).

3. – Stefano Casiraghi, époux de la princesse Caroline de Monaco, dans un accident lors d'une épreuve du Championnat du monde d'offshore au large de Nice (4, 5 et 6).

*9. – Eugène Descamps, secré*taire général de la CFDT de 1964 à 1971 (11 et 12).

13. – *Lê Duc* Tho, homme-clé de l'appareil communiste vietnamien (14 et 15).

14. – Léonard Bernstein, compositeur et chef d'orchestre américain (11 et 16).

15. – *Delphine Seyrig*, actrice (17 et 18).

16. – Art Blakey, batteur américain, *fondateur des* Jazz Messengers (18).

16. – Jorge Bolet, pianiste américain (18 et 19).

16. – Renaud de La Genière, gouverneur de la Banque de France de 1979 à 1984. M. *Gérard Worms* lui avait succédé le 12 à la présidence de Suez qu'il occupait depuis 1986 (du 14 au 19 et 25).

20. – Colette Audry, écrivain et militante socialiste (23).

22. – *Louis Althusser*, philosophe (24, 25 et 27).

25. – Emile Roche, président du Conseil économique et social de 1954 à 1974 (27).

26. – Robert Antelme, auteur de *l'Espèce humaine*, témoignage sur les camps de concentration (30/X et 2/XI).

27. – Jacques Demy, cinéaste (30).

27. – Ugo Tognazzi, acteur italien (30).

30. – Alfred Sauvy, économiste et démographe (31/X et 6/XI).

Malgré des difficultés financières

Montluçon parie sur la culture

Faire de la culture une orientation principale dans une ville de 45 000 habitants confrontée à la crise économique : c'est le pari ardu de Pierre Goldberg, le maire communiste de Montluçon (Allier).

MOULINS

de notre correspondant

Partie la plus visible de la culture de Montluçon, Athanor est ouvert depuis 1985 au bord de l'eau. Pas d'une mer séduisante pour les touristes et festivaliers, tout simplement du Cher, à deux pas des anciennes Fonderies Saint-Jacques. Pierre Goldberg, le maire (PCF) de la ville, est fier d'avoir érigé ce centre culturel, symbole de sa politique, sur la mémoire industrielle de la cité.

A son arrivée à la mairie, en 1977, Montluçon ressemblait à de nombreuses autres sous-préfectures françaises. Rythmée entre un théâtre à l'italienne de 300 places, et une Maison des jeunes et de la culture, la vie culturelle et associative ne répondait pas aux attentes d'un millier d'étudiants, demandeurs de concerts rock et autres spectacles. Pour cela, il fallait se déplacer à Clermont-Ferrand.

« En attendant Athanor – dont le projet a été élaboré entre 1980 et 1983, – nous avons souhaité raccourcir le chemin entre la culture et les Montluçonnais. Et nous avons décidé d'ajouter à nos projets la vocation économique », explique le maire. Le grand bâtiment moderne, d'un coût de 80 millions de francs, répondra à cette double orientation. En 1989, 120 000 visiteurs ont été accueillis. *« Grâce à ses deux salles, respectivement de 2 200 places et 400 places assises, nous offrons des structures à la mesure des grands spectacles. Avec une salle de 800 places, certains spectacles ne pourraient être proposés. Même phénomène pour les congrès importants, expositions et rassemblements nationaux. »*

A la tête de trente salariés, Brigitte Paulet, directrice des lieux, s'attarde sur l'impact culturel. *« En 1989, nous avons eu 15 000 adhérents pour la saison. Cela dépasse bien sûr le potentiel de notre agglomération et confirme notre rayonnement interrégional, marqué par l'adhésion de nombreux comités d'entreprise. »* Sans doute plus discret, mais officiellement tourné vers la vie quotidienne des Montluçonnais, l'Espace Boris-Vian, avec, en particulier, la bibliothèque et l'école de musique, cultive le versant de la formation et de la création. Adjoint au maire chargé des affaires culturelles de 1983 à 1989, Jacky Flouzat définit la structure comme le complément indispensable d'Athanor. Juste avant de rejoindre les rangs de Pierre Juquin en 1987, l'élu hérita du choix du patronyme. *« Il aurait pu s'appeler Espace Aragon, mais nous avons préféré un artiste symbolisant plusieurs facettes de la création. »*

Un centre surdimensionné ?

Une création dont les Fédérés sont le porte-drapeau. Installée en 1976 dans le petit village voisin d'Herisson, la troupe bénéficie depuis 1989, grâce à la municipalité, du Théâtre des Ilets, ouvert à ses propres créations, mais surtout à de nombreuses troupes extérieures de qualité. Les codirecteurs, Jean-Paul Wenzel et Olivier Perrier, continuent de lutter pour la décentralisation théâtrale, mais concèdent : *« Du fait de notre présence à Montluçon, il y a moins d'écho sur le plan national. »* Cela n'a pas empêché les Fédérés de souffler à Clermont-Ferrand le rôle de Centre national de la création. Les critiques épargnent l'Espace Boris-Vian et les Fédérés, dont les mises en scène d'avant-garde sont devenues familières d'un public grandissant. Le débat actuel porte plus sur le déficit de fonctionnement d'Athanor. Le principe du « trou » est généralement admis, mais *« près de 6 millions l'an dernier, c'est beaucoup, et il existe aujourd'hui la tentation de faire de plus en plus de manifestations économiquement rentables, au détriment de la qualité et de la création »*. Jacky Flouzat n'hésite pas à parler de surdimension.

Tout a été conçu pour une ville de près de 60 000 habitants dans une agglomération supposée à 90 000. Aujourd'hui, Montluçon ne compte plus que 45 000 habitants et le bassin d'emplois 12 % de chômeurs. Pierre Goldberg s'insurge : *« A qui la faute si les entreprises licencient ? Nous avons démontré que nos choix étaient judicieux et que l'on pouvait bâtir en province dans une petite ville un programme harmonieux de formation, création et grands spectacles. Pas question de remettre quoi que ce soit en cause. Athanor est un centre technologique qui peut évoluer, mais aujourd'hui l'Etat doit prendre ses responsabilités devant Montluçon, qui joue son rôle de ville-centre. »*

JEAN-YVES VIF

Une initiative du procureur de la République de Nancy

Policiers et gendarmes à l'aide des petits patrons

NANCY

de notre correspondant

Passer de la répression à la prévention, en matière de contrôle des petites entreprises, n'est pas forcément aisé. C'est pourtant le pari lancé par le procureur de la République de Nancy, Georges Guarrigue, qui a mobilisé la police urbaine de la ville et la gendarmerie de Meurthe-et-Moselle contre les faillites des entreprises de moins de dix salariés. En coopération avec le commissaire principal Roland Roussel, directeur départemental des polices urbaines, et le colonel Pegliasco, commandant le groupement de gendarmerie du département, il a créé deux brigades spécialisées chargées de répérer les petites sociétés en difficulté.

Le procureur de la République s'est inspiré de la loi du 15 octobre 1981, qui permet aux parquets de saisir le tribunal de commerce quand une entreprise paraît en péril. Les gendarmes et les policiers de ces brigades pas comme les autres, baptisées ECOFI – comme économie et finances – sont renseignés par l'URSSAF, les ASSEDIC, l'inspection du travail ou, plus simplement, sont alertés par les salariés eux-mêmes sur les entreprises dont la santé peut inspirer des inquiétudes. Il leur appartient alors de mener une enquête discrète, dont ils communiqueront le résultat au magistrat. Pour George Guarrigue, qui avait déjà lancé avec succès la même expérience il y a quelques années à Strasbourg, il s'agit bien d'inciter les petits patrons à prendre les mesures de redressement nécessaires lorsqu'il en est encore temps.

L'initiative ne déplaît pas aux deux tribunaux de commerce de Meurthe-et-Moselle, dont les présidents regrettent souvent que les chefs d'entreprise persistent à considérer le dépôt de bilan comme un suicide ou un déshonneur, quand il peut encore constituer une planche de salut.

Prise en charge des salariés

Les « brigades ECOFI » de Meurthe-et-Moselle ont aussi conquis l'estime des salariés, dans un secteur où le taux de syndicalisation est encore prochc de zéro, et où l'on n'ose guère lancer l'appareil répressif contre un patron qui est aussi, souvent, un collègue. Au pis, l'action des brigades spéciales du procureur Guarrigue permet au moins de préparer la prise en charge rapide des salariés en cas de disparition de l'entreprise.

S'il s'est trouvé des magistrats critiques envers l'action de Georges Guarrigue, auquel ils reprochent d'interpréter de façon un peu large la loi d'octobre 1981, l'expérience est toutefois suivie de près par les milieux judiciaires et économiques. Ceux-ci ont déjà approuvé, globalement, le succès du système en Alsace. Les « brigades ECOFI » de Strasbourg et de Nancy pourraient bien faire des émules dans les autres départements de France.

BERNARD MAILLARD

Un réseau européen

Les Centres d'entreprise et d'innovation au service des zones fragiles

METZ

de notre correspondant

Un marché, un produit et une organisation sont les trois ingrédients fondamentaux servant de base pour la création d'une entreprise. Ils composent le mélange détonant de la réussite, affirme Robert Frédéric, président de l'Association européenne des Centres d'entreprise et d'innovation (CEI). La vocation de ces centres est d'aider les créateurs potentiels. Leur mission va de la détection des produits innovants jusqu'aux premiers pas de l'entreprise. Ils constituent un système intégré et complet de *« portage de dossiers »*, selon l'expression de Jacky Chef, directeur de Promotech, Centre d'entreprise et d'innovation installé sur le technopôle de Nancy-Brabois.

Les statistiques de créations montrent que 50 % des jeunes sociétés ne passent pas le cap de la seconde année. *« Les CEI doivent travailler avec un taux d'échec réduit, oscillant entre 10 % et 15 % »*, explique Vincent Degert, de la direction compétente à Bruxelles.

L'ambition de la Commission européenne, qui a défini le label CEI en 1984, est de replacer sur des créneaux nouveaux le tissu industriel des zones dites fragiles (régions en reconversion, en retard de développement ou rurales). Ainsi, chaque année, la CEE soutient la création d'une dizaine de CEI dans les zones éligibles au Fonds européen de développement régional (FEDER), finançant de 30 % à 50 % du coût de lancement d'une telle structure.

Les deux premiers Centres d'entreprise et d'innovation créés en France l'ont été en Lorraine, Promotech à Nancy – qui s'est spécialisé dans la détection de dossiers au sein de laboratoires de recherche – et Synergie à Florange, dans le bassin sidérurgique mosellan. Pour démultiplier leur action, les deux CEI lorrains fédèrent un réseau d'une dizaine de pépinières d'entreprises afin d'assurer un maillage plus étroit de la région, expliquent Jacky Chef et Ronald Heim, respectivement responsables de Promotech et de Synergie.

Services communs

Une volonté identique explique les rencontres régulières (trois par an) entre les directeurs de CEI de l'Hexagone, qui se sont réunis récemment à Nancy. Leur souci est de capitaliser leur expérience en matière de création.

Dans le même esprit, les cinquante-trois CEI européens, regroupés au sein d'EBN (European Business Novation Network), s'organisent en réseaux et montent des services communs. Ainsi le CEI de Liège a recruté un ingénieur spécialisé dans la visite des foires et salons technologiques et le met à la disposition d'autres CEI.

JEAN-LOUIS THIS

Une étude du Centre de documentation et d'information de l'assurance

L'inégalité des régions face aux risques

Selon qu'ils habitent en ville ou à la campagne, au nord ou au sud de l'Hexagone, les Français s'exposent différemment aux risques de la vie quotidienne.

Cambriolages, accidents de la route, sinistres en tous genres... Des risques qu'aucun Français n'aime particulièrement courir. Mais y sont-ils tous également exposés ? Une enquête du Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) révèle à ce propos des disparités géographiques selon la nature des sinistres.

Certaines constatations ne surprennent guère. Tenir un volant sur une paisible départementale comporte moins de risques que sur les routes surchargées des grandes agglomérations. Ainsi l'Ile-de-France détient-elle le triste record des accidents corporels (34 375 accidents). Chaque année, 12 Franciliens sur 100 causent un accident. A l'opposé, les habitants de la Mayenne et de la Creuse, départements à dominante rurale, provoquent deux fois moins de dégâts.

Pour un peu et pour l'observateur pressé, ces chiffres suffiraient à justifier la réputation de chauffard dont se voit volontiers affublé l'automobiliste parisien. Ce serait oublier un peu vite la concurrence livrée par d'autres régions sur ce terrain peu enviable. A commencer par Provence-Alpes-Côte d'Azur (21 051 accidents), Rhône-Alpes (14 789) et Aquitaine (10 053).

Ce palmarès se double d'un sinistre constat : avec 1 015 tués, les routes de Rhône-Alpes ont été l'an dernier les plus meurtrières de France. Suivent, dans l'ordre, celles d'Ile-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et d'Aquitaine.

« Les habitants de ces régions se déplacent plus souvent et plus loin. La densité de circulation et de population, l'afflux de touristes en été les exposent davantage aux risques d'accident. Mais les assurances ne peuvent pas raisonner sur ces données pour fixer le montant de leurs polices, explique Gérard Toussaint, auteur de l'enquête du CDIA. *Seules la gravité et la fréquence des accidents constatés dans chaque département et causés par les automobilistes y résidant tiennent lieu de critères. »*

La conduite en état d'ivresse en est un autre, que les assurances considèrent avec une scrupuleuse vigilance. Selon la cartographie établie par Gérard Toussaint, neuf départements français ont dépassé le cap des 2 000 retraits de permis pour cette seule raison. En tête, le Nord, avec 3 855 retraits en 1989. Outre Paris, la Seine-Maritime, le Pas-de-Calais et la Loire-Atlantique ; les quatre départements bretons se retrouvent dans le lot.

Pour ces derniers, une blessante réputation paraît bel et bien confirmée. Encore qu'elle ait légèrement précédé la réalité. *« Les contrôles d'alcoolémie sont beaucoup plus fréquents en Bretagne. Statistiquement, cela augmente les probabilités de retraits »*, rappelle Gérard Toussaint. Dans le cas du Finistère, ce traitement « privilégié » reste encore justifié, avec 33 cas de conduite en état d'ébriété sur 1 000 contrôles. La Lozère ne compte qu'un cas sur 1 000, mais, peu peuplé et donc moins dense en trafic, ce département subit cinq fois moins de contrôles.

Bris de glaces en Normandie

La Haute-Normandie tient, pour sa part, un record insolite : celui des pare-brise éclatés. L'Eure et la Seine-Maritime réalisent des scores équivalents au double de la moyenne nationale (66 cas pour 1 000 véhicules) : *« On y compte de nombreuses routes gravillonnées avec un fort trafic poids lourd. »* Gérard Toussaint ne voit pas d'autre explication. En tout cas, il ne croit plus à celle des déclarations frauduleuses : *« Depuis 1983, le bris de glace entraîne le gel du bonus. Le jeu n'en vaut plus la chandelle. »*

Il semble que ce soit là l'un des seuls risques auxquels s'exposent le plus fréquemment les habitants de la France rurale. A la tranquillité des routes de campagne s'ajoute en effet celle du foyer et de la rue que bien des urbains pourraient leur envier. La Côte d'Azur et la région parisienne se disputent en effet la tête des classements du CDIA dans les catégories vols, cambriolages et agressions. La région PACA se distingue avec le plus fort taux de vols de voitures (237 pour 100 000 immatriculations). Et elle l'emporte d'une courte tête sur l'Ile-de-France au chapitre des cambriolages (119 contre 111 pour 10 000 habitants).

Les assurances s'alignent sur ces données. A habitation identique et à garanties égales, le Parisien ou le Marseillais paieront plus que le citoyen de Guéret ou de Tulle. Pour les premiers, les contrats sont plus contraignants (mise en place de serrures habilitées, garantie vol applicable aux résidences secondaires...). Mieux vaut également ne pas trop étaler ses richesses.

Si les tentations sont moins nombreuses dans les zones rurales et les régions à revenus modestes, les occasions de se distraire le sont également moins. A la longue, cette tranquillité finit par peser et se paie au prix fort. Surtout au nord de la Loire. La Bretagne arrive ainsi en tête des taux de suicide (52 pour 100 000 habitants), devant la Picardie, la Basse et la Haute-Normandie et le Pas-de-Calais. A l'inverse, Midi-Pyrénées, la Corse et l'Ile-de-France tiennent le bas du tableau. A quelques variantes près, on retrouve le même clivage nord-sud en termes d'espérance de vie.

JOËL LOZAC'H

AQUITAINE

Un troisième grand magasin de musique à Bordeaux

HMV (His Master Voice) a ouvert à Bordeaux son premier magasin d'Europe continentale. Il offre 1 000 m² de surface de vente dans la plus grande artère commerçante de la ville, la rue Sainte-Catherine.

Spécialiste de la distribution de musique enregistrée, HMV est une filiale du groupe britannique Thorn Emi et détient plus de 10 % du marché de la distribution musicale en Grande-Bretagne avec soixante-quinze magasins. Cette société a développé à partir de 1986 un programme d'expansion international et ouvert quarante-cinq magasins au Canada, vingt-deux en Nouvelle-Zélande, deux en Australie et deux autres en Irlande. HMV France filiale créée en novembre 1989 est présentée comme une tête de pont vers l'Europe continentale.

Un deuxième magasin devrait ouvrir rapidement à Paris puis un troisième sans doute à Lille.

A Bordeaux, la concurrence s'annonce dure. Deux grands distributeurs de musique sont déjà installés : la FNAC depuis 1985 et Virgin Megastore depuis septembre dernier. Le seuil de rentabilité pour HMV est un chiffre d'affaires annuel de 40 millions de francs.

G. de M.

AUVERGNE

Le centre de la CEE s'installe dans l'Allier

Depuis l'unification de l'Allemagne, le centre de l'Europe économique s'est déplacé de 30 kilomètres vers le nord-est. Selon le nouveau calcul commandé à l'Institut géographique national (IGN) par M. Jean Cluzel, président du conseil général de l'Allier, il a élu domicile sur le lieu-dit Les Grands-Vignauds, au sein du village de Saint-Clément (Allier), où quelque trois cent trente âmes vivent de l'agriculture... et peut-être, bientôt, du tourisme.

En abandonnant la commune de Saint-André-le-Coq, il s'est éloigné de Chamalières et du Puy-de-Dôme, département cher à M. Valéry Giscard d'Estaing. La première recherche du centre de la CEE avait été réalisée en 1987, à la demande de M. Michel Delebarre, alors ministre de l'équipement.

La semaine prochaine

Un nouveau supplément

Le Monde

HEURES LOCALES

Le rendez-vous hebdomadaire du *Monde* avec les régions s'élargit la semaine prochaine avec un nouveau supplément : *« le Monde Heures locales »*. Cinq pages d'enquêtes, de reportages, d'informations pratiques, de débats sur la vie et les initiatives des collectivités territoriales : communes, départements et régions. *Le Monde* rendra ainsi plus largement compte de la dynamique de la décentralisation, en abordant au fil des semaines les thèmes très variés de la vie locale et les rapports entre les décideurs locaux et les citoyens.

Policiers et gendarmes
à l'aide des petits patrons




L'Etat conservant une minorité de blocage

Le gouvernement belge annonce une privatisation partielle de Sabena

M. Jean-Luc Dehaene, ministre belge des communications, a annoncé, vendredi 9 novembre, une privatisation partielle de la compagnie aérienne nationale Sabena : l'Etat conserverait une minorité de blocage de 25 %.

« Avec Sabena, vous y seriez déjà », assurait un slogan de la compagnie aérienne au moment de l'exposition de Bruxelles. Le gouvernement belge va-t-il cette fois réaliser une privatisation déjà évoquée en février 1985, reprise en 1987, mais non mise à exécution ?

La décision annoncée à Bruxelles poursuit un mouvement entamé au début des années 80 lorsque l'Etat a ramené sa part du capital de la compagnie aérienne de 90 % à 54 %. L'ouverture était limitée, moins de 20 % étant détenus par des investisseurs privés (assurances, banques), le reste étant entre les mains d'institutions publiques : caisses d'épargne et de retraites, sociétés d'investissements (notamment celles de Flandre et de Wallonie). Aujourd'hui, le gouvernement entend ramener à 25 % la part de l'Etat, même si l'ensemble des actionnaires publics reste! majoritaire, et trouver d'autres partenaires privés. Sabena est malade depuis longtemps. Elle n'a fait ses premiers bénéfices qu'en 1983 au bout de vingt-cinq ans. Il avait fallu, après plusieurs plans de sauvetage, supprimer mille emplois, réduire la masse des salaires de 17 %, fermer des escales et des lignes non rentables. L'Etat avait dû, de son côté, mettre la main à la poche : plus de 10 milliards de francs belges (1) entre 1975 et 1980. On comprend qu'aujourd'hui, il n'ait pas envie de recommencer au moment où la compagnie replonge dans le rouge après des exercices bénéficiaires (70 millions de francs belges en 1987, 334 en 1988, 658 en 1989) grâce au redémarrage du transport aérien au cours des dernières années et au résultat des filiales compensant le déficit du transport régulier.

Coûts d'exploitation élevés, personnel excédentaire et récemment des grèves de navigants ont alimenté ce déficit, accru encore par un dividende statutaire de 10 % versé aux actionnaires – hors Etat – quels que soient les résultats : 437 millions de francs belges en 1989 pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 45 milliards. Alors que les dettes de Sabena s'élèvent à 16 milliards de francs belges, soit près de deux fois le capital de la compagnie.

De surcroît, depuis quatre mois la compagnie n'avait plus de direction : le président qui devait terminer son mandat en décembre prochain, atteint par la limite d'âge, se trouve dans le coma depuis le 7 juillet dernier à la suite d'une attaque cérébrale. Le nouveau président désigné, M. Pierre Godfroid, cinquante-six ans, directeur de Continental Food, filiale de la société américaine Campbell Soup, ancien directeur général de La Redoute entre 1973 et 1980, devra faire des propositions concrètes de nouveaux statuts pour *« faire fonctionner Sabena comme une société de droit commun »*.

Entrée d'étrangers par défaut

La recapitalisation envisagée devrait, selon le ministre, se faire *« majoritairement avec des groupes belges »*, l'entrée d'étrangers n'étant envisagée que par défaut. Qui pourrait être candidat et qu'adviendra-t-il de l'association Sabena-World Airways constituée depuis janvier dernier avec British Airways et KLM pour le développement de li isons à partir des aéroports de Zaventem (Bruxelles) et Schiphol (Amsterdam), et dont Sabena détient 60 % ?

American Airlines, une des toutes premières compagnies mondiales, est intéressée par une participation dans Sabena. A l'intérieur, on pense à TEA, une prospère compagnie de charters, qui avait été candidate à la reprise du Point Mulhouse et qui souhaite ouvrir des lignes régulières : TEA disposera bientôt d'autant sinon plus d'appareils que Sabena, avec des coûts d'exploitation nettement moins élevés.

TEA avait porté plainte devant le tribunal de commerce de Bruxelles contre l'alliance Sabena-British Airways-KLM et a eu gain de cause en première instance. Sabena World Airways, qui a suscité des critiques modérées de la part de la Commission européenne, paraît aujourd'hui en perte de vitesse.

Les Belges craignent qu'elle ne serve qu'à l'extension continentale de British Airways, gênée par l'encombrement des aéroports londoniens et intéressée surtout par la plate-forme de Zaventem, qui a constitué l'apport essentiel de Sabena. Les Britanniques s'inquiètent du blocage actuel. Les trois compagnies peuvent encore se retirer de l'alliance avant la fin de l'année. La privatisation partielle de Sabena substituera-t-elle une solution belge à cette alliance internationale ?

GUY HERZLICH

(1) Un franc belge vaut 16,3 centimes.

La négociation agricole au sein du GATT

Le « groupe de Cairns » durcit le ton vis-à-vis de la CEE

Plusieurs ministres du « groupe de Cairns », qui se définit comme une « troisième force » dans la négociation agricole au sein du GATT, ont entrepris jeudi 8 novembre une tournée des capitales européennes pour exprimer leur inquiétude devant le risque d'échec de l'Uruguay Round.

Le « groupe de Cairns » regroupe quatorze pays qui représentent le tiers des exportations agricole mondiales (Australie, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Fidji, Hongrie, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande et Uruguay). Il tient son nom de la ville de Cairns, au nord-est de l'Australie, où ces pays se sont réunis pour la première fois en août 1986, un mois avant le lancement officiel de l'Uruguay Round.

M. Neal Blewett, ministre australien des négociations commerciales, président du groupe, a donné à Paris une conférence de presse avec ses collègues de l'agriculture d'Argentine, de Colombie, du Canada et du Chili. Tout en se félicitant que la Communauté européenne ait enfin formulé ses propositions pour la négociation agricole, ils n'ont pas caché que *« dans sa forme actuelle »* l'offre de la CEE ne permettrait pas de conclure la négociation agricole, qui est « la clef » pour les quinze thèmes de discussion de l'Uruguay Round.

Le « groupe de Cairns » veut s'assurer, dans les dix jours, que la CEE *« dispose de la flexibilité nécessaire pour engager une véritable négociation »*. Si son offre est *« à prendre ou à laisser »*, notamment en ce qui concerne les subventions à l'exportation – *« la pire distorsion commerciale »* – et l'accès au marché, *« nous ne continuerons pas la négociation »*, a affirmé M. Blewett.

M. Pöhl précise sa vision de la future banque centrale européenne

« En politique monétaire, la responsabilité est indivisible », a déclaré vendredi 9 novembre M. Karl Otto Pöhl, le président de la Bundesbank, dans une allocution à la London School of Economics à propos du projet de banque centrale européenne.

Le responsable allemand a estimé qu'on ne pouvait pas transférer à celle-ci des responsabilités *« par tranches »*. Il s'est prononcé contre un système mixte comme celui proposé par le chancelier de l'échiquier, M. John Major, où, pendant une période de transition, la banque centrale communautaire et les banques centrales nationales se partageraient la politique monétaire. Une telle répartition risquerait de créer une *« zone grise »* au niveau des responsabilités, ce qui serait *« la pire recette possible pour la politique monétaire européenne »*.

Le conseil des gouverneurs de banques centrales européennes, que préside M. Pöhl, met la dernière main à un projet de statuts détaillé pour la nouvelle institution qui pourrait être achevé lors de leur prochaine réunion mardi à Bâle.

REPÈRES

PÉTROLE

Baisse du cours du baril

Les cours du pétrole brut ont baissé de près de 5 % vendredi 9 novembre à New-York à la suite de rumeurs faisant état du renversement du président irakien Saddam Hussein.

Le département d'Etat américain a eu beau déclarer qu'il n'avait reçu aucune information de cette nature, les cours du baril de pétrole brut ont poursuivi leur repli. Le contrat pour échéance de livraison décembre a clôturé en baisse de 1,64 dollar (– 4,6 %), à 33,89 dollars le baril.

PRIX DE GROS

Hausse de 1,1 % en octobre aux Etats-Unis

Les prix de gros aux Etats-Unis, censés donner une indication de l'évolution prochaine des prix de détail, ont progressé de 1,1 % en octobre après une hausse de 1,6 % en septembre et de 1,3 % en août, a annoncé vendredi 9 novembre le département du travail. L'augmentation notée le mois dernier s'explique surtout par une nouvelle flambée des prix de l'énergie liée à la crise du Golfe. En excluant l'énergie et l'alimentation, secteurs où les prix fluctuent toujours beaucoup d'un mois à l'autre, les prix de gros sont restés stables en octobre, alors qu'ils avaient progressé de 0,6 % en septembre et de 0,3 % en août

TGV ATLANTIQUE

15 % de passagers en plus

La SNCF est satisfaite du TGV Atlantique. Depuis un an qu'elle l'exploite, elle a enregistré une hausse du nombre de ses passagers de 15 %, toutes destinations confondues. Sur les destinations bretonnes, les records de croissance pour les sept premiers mois de 1990 sont relevés entre Paris et Nantes (+ 46,1 %) ou Brest (+ 47,9 %), et les stagnations entre Paris et la Bretagne du sud comme sur Paris-Quimper (+1 %).

Les premiers chiffres disponibles pour la branche sud-ouest, inaugurée le 30 septembre dernier, donnent des résultats également favorables pour les quinze premiers jours d'octobre, notamment entre Paris et Bordeaux (+ 35 %) ou Bayonne (+ 36 %). La SNCF qui transportait, jusqu'à présent, 1,1 million de passagers par an entre ces deux villes, espère porter ce chiffre à 1,5 million. Air Inter vient d'ailleurs de réduire la fréquence de ses vols entre Bordeaux-Mérignac et Paris-Orly.

Des sociétés et des avocats en vue mis en cause

Une filière de fraude fiscale a été découverte en Espagne

Une cinquantaine d'entreprises impliquées – et non des moindres, – plusieurs cabinets d'affaires mis en accusation, une évasion portant sur quelque 2,4 milliards de pesetas (130 millions de francs) : c'est une « filière » de fraude fiscale d'une ampleur sans précédent que viennent de mettre au jour les autorités espagnoles.

MADRID

de notre correspondant

Une vingtaine de personnes ont été arrêtées ces trois dernières semaines – les six dernières le 9 novembre, – accusées d'avoir mis sur pied un vaste réseau d'évasion fiscale qui fonctionnait principalement à Barcelone, Madrid et Pampelune.

Le procédé était très simple : une dizaine de sociétés, légalement enregistrées mais sans activité réelle, fournissaient des fausses factures pour des services fictifs, que les « clients » pouvaient déduire de leurs impôts (TVA et impôts sur les bénéfices). L'entreprise « rémunérait » ces faux services par un chèque nominal sur le compte de la prétendue société prestataire. La banque l'échangeait ensuite contre plusieurs chèques au porteur (et donc non contrôlés), servant respectivement à payer une commission à la société fictive (15 % en moyenne), une autre à l'intermédiaire, et le solde à l'entreprise « cliente ». Plusieurs des personnes arrêtées sont des responsables d'agences de la Banque centrale, l'un des principaux établissements financiers privés du pays.

Seraient impliquées des sociétés de premier plan, comme la société de construction Cubiertas y MZOV, la société H Capital du financier Jacques Hachuel et la maison d'édition Planeta. Les intéressés ont toutefois jusqu'ici catégoriquement démenti ces assertions parues dans la presse. Parmi les cabinets d'avocats cités se trouve celui d'un ancien ministre des affaires étrangères de l'Union du centre démocratique, M. José Pedro Perez-Llorca, qui a lui aussi nié tout lien avec l'affaire.

Depuis leur arrivée au gouvernement en décembre 1982, les socialistes ont fait de la lutte contre la fraude fiscale, véritable sport national en Espagne, l'un de leurs chevaux de bataille. Selon les estimations du ministère des finances, au début de 1984, un contribuable sur quatre échappait au fisc. La moyenne des revenus déclarés par les non-salariés (chefs d'entreprise, travailleurs indépendants, artistes) atteignait à peine à l'époque... le salaire minimum.

Grâce à la campagne menée par le secrétaire d'Etat aux finances, M. José Borrell, deux millions de nouveaux contribuables ont été « découverts » entre 1983 et 1988. Le nombre d'agriculteurs déclarant au fisc, par exemple, est passé de 87 000 à... 700 000. Celui des chefs d'entreprises a été multiplié par deux, chacun déclarant en moyenne trois fois plus qu'en 1982.

Mais l'ingéniosité des fraudeurs croît parallèlement à l'efficacité du fisc. Le ministère de l'économie a reproché aux banques d'offrir des produits financiers sophistiqués destinés en fait à canaliser vers le système bancaire d'énormes sommes d'argent non déclaré. Ce qui a donné lieu à une verte réplique du président de l'Association espagnole des banques, M. José Luis Leal, soulignant que l'Etat n'hésitait pas, pour financer le déficit public, à émettre des titres visiblement destinés à recueillir l'argent noir : les pagarès du Trésor, qui, en échange d'une faible rentabilité, assurent une opacité fiscale totale. De fait, le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, vient d'annoncer que les *pagarès* pourraient être bientôt remplacés par d'autres titres publics plus transparents.

THIERRY MALINIAK

La bataille entre l'ENI et la Montedison

Le tribunal de Milan gèle les actions du joint-venture chimique Enimont

Le tribunal de Milan a décidé, vendredi 9 novembre, le gel des actions du joint-venture chimique Enimont détenues par l'ENI (secteur pétrolier public) et par la Montedison (groupe Ferruzzi), chacun à raison de 40 % du capital.

Le président du tribunal de Milan, M. Diego Curto, a pris cette décision à la suite de deux requêtes présentées séparément, mercredi par Montedison et le lendemain par l'ENI. La gestion provisoire de la participation groupée de 80 % des titres Enimont a été confiée à l'avocat milanais Mᵉ Vincenzo Palladino. M. Curto a décidé aussi de convoquer l'ENI et la Montedison le 30 novembre. A la suite de ce jugement, le titre Enimont a plongé à la Bourse de Milan, perdant jusqu'à 2,5 %, à 985 lires. Le président de la Commission de contrôle des opérations de Bourse, a annoncé qu'il suspendait toutes les opérations sur le titre Enimont.

L'ENI et Montedison se livrent depuis le 13 septembre dernier une bataille acharnée pour la reprise des 40 % d'Enimont détenus par le partenaire dans le joint-venture chimique. Le 25 octobre dernier, Montedison avait jugé *« non-valable »* la proposition d'achat ou vente que lui avait faite l'ENI, dans les délais fixés par le ministre des participations d'Etat, M. Franco Piga.

Sur fond de rumeurs d'un rapprochement avec Matsushita

Philips crée une division spéciale pour ses circuits intégrés

AMSTERDAM

de notre correspondant

Poursuivant la réorganisation de sa division « composants » Philips a décidé de la scinder. A compter de l'an prochain les activités dans le domaine des semi-conducteurs classiques (diodes ou transistors) et des circuits intégrés (puces notamment) seront regroupées au sein d'une nouvelle division dénommée « semi-conductors ». Seuls les composants dits passifs (tubes-images de téléviseurs, haut-parleurs, condensateurs, écrans à cristaux liquides et matériels magnétiques) continueront de relever de la division homonyme.

La multinationale semble vouloir séparer « le bon grain de l'ivraie ». Les pertes enregistrées l'an dernier et ces derniers mois dans les circuits intégrés ont en effet obéré les bons résultats dégagés par les composants passifs, faisant par ricochet virer au rouge les comptes globaux de la division (375 millions de francs de déficit d'exploitation en 1989 et 180 millions au terme du premier semestre 1990). Sa scission s'inscrit dans la logique de la restructuration décidée en septembre (*le Monde* du 6 septembre).

Un porte-parole de la firme d'Eindhoven s'est refusé à établir un lien entre *« l'autonomisation »* des circuits intégrés et la rumeur selon laquelle Philips et le Japonais Matsushita pourraient renforcer leur coopération dans ce secteur d'activité. Les deux groupes sont associés à 35-65 % au sein de Matsushita Electronic Company (MEC : composants et produits d'éclairage) créé dans les années 50. Aujourd'hui, on murmure que le fabricant japonais profiterait des difficultés de son partenaire néerlandais pour mettre directement un pied en Europe en louant, voire en rachetant l'usine ultra-moderne de Nimègue.

Construite il y a trois ans pour près de 2 milliards de francs, cette usine est surdimensionnée depuis la décision de Philips de ne plus produire en série les méga-puces (avec une capacité de stockage d'un mégabit) et de renoncer à la mise au point des puces à mémoire statique (S-RAM) de la nouvelle génération.

L'usine de Nimègue a précisément reçu cette semaine la visite des présidents du groupe Matsushita et de MEC avec qui M. Jan Timmer s'est entretenu...

CHRISTIAN CHARTIER

Prison avec sursis pour le gestionnaire de l'ex-Chambre syndicale des agents de change

Le verdict du procès de M. Jean-François Roisné, l'ancien gestionnaire du portefeuille obligataire de l'ex-Chambre syndicale des agents de change (CSAC), a été rendu, vendredi 9 novembre, par Mᵐᵉ Jacqueline Chevallier, présidente de la 11ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

M. Roisné, accusé d'avoir détourné près de 1,6 million de francs en 1987, a été reconnu coupable d'escroquerie et d'abus de confiance, et condamné à trente-six mois de prison dont trente-quatre avec sursis (les deux mois fermes se confondant avec la détention préventive) ainsi qu'à 300 000 francs d'amende. Le procureur Franchi avait demandé contre M. Roisné cinq ans d'emprisonnement et 100 000 francs d'amende. Le tribunal a reconnu les deux autres inculpés, MM. Jean-Paul Guillou et Karim Sabra, tous deux salariés de la société de Bourse Dupont Denant, coupables de complicité. Ils ont été condamnés à une amende de 100 000 francs chacun.

La Société des bourses françaises (SBF), qui s'était constituée partie civile, a obtenu le frano symbolique demandé.

La Générale des eaux accroît sa participation dans Saint-Gobain

La Générale des eaux et Saint-Gobain resserrent leur alliance. Les deux groupes sont déjà liés financièrement, chacun d'eux étant le premier actionnaire de l'autre, Saint-Gobain avec 11 % de la Générale, celle-ci avec 8,13 % de Saint-Gobain (3,13 % directement et 5 % par l'intermédiaire de sa filiale SGE). Cette participation va monter à près de 9,5 % à la faveur d'une augmentation de capital de l'Immobilière Phénix, filiale de la Générale des eaux.

Elysées Investissement (détenue à environ 38 % par Valorigest, société non résidente contrôlée par le banquier Edouard Stern), qui prend 25 % de l'Immobilière Phénix, lui apporte en échange les 1,3 % de Saint-Gobain qu'elle détient. En même temps, la Générale des eaux, pour conserver la majorité dans l'Immobilière Phénix, fait apport à celle-ci des studios de Boulogne dont elle a hérités en rachetant Christian Fechner.

Epargne développement reprend Courrèges

La maison Courrèges change d'actionnaire majoritaire, pour la troisième fois en sept ans. Epargne développement, le fonds de placement à risques du groupe des Caisses d'épargne, a annoncé jeudi 8 novembre qu'il rachetait la participation de 75 % détenue par un pool d'investisseurs dans Courrèges SA, pour un montant qui n'a pas été rendu public.

En février dernier, la compagnie d'investissement Astorg, l'IDI (Institut de développement industriel) et M. Fernand Brambilla avaient repris l'affaire au japonais Itokin, majoritaire chez le couturier depuis 1983. Le reste du capital de Courrèges SA, qui réalise 100 millions de chiffre d'affaires, demeure entre les mains de M. Courrèges. Et cette fois, assure-t-on à la société, l'arrivée du nouvel actionnaire majoritaire aurait le plein accord du créateur du fameux tandem minijupe et petites bottes blanches.

EDS va prendre en charge l'informatique de Saab Automobile

La firme américaine Electronic Data System (EDS) va prendre la responsabilité du fonctionnement et du développement du système informatique du constructeur Saab Automobile, contrôlé à parts égales par General Motors et Saab Scania depuis décembre dernier.

L'accord entre EDS et Saab Automobile porte sur dix ans et sur 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs). Il s'agit du premier accord conclu par EDS en Suède et l'un des plus importants signé en Europe dans ce secteur. Les deux cent cinquante employés du service informatique de Saab Automobile conserveront leur emploi au sein d'EDS.

EDS est détenue par General Motors depuis quelques années. Fondée par l'homme d'affaires texan Ross Perrot, elle avait accédé à son statut actuel de première société de service informatique mondiale en prenant en charge toute l'informatisation du constructeur automobile américain. Mais, en contrepartie, elle avait perdu son indépendance.

□ **Les fédérations syndicales de fonctionnaires reçues, le 20 novembre, par le ministre de la fonction publique.** – M. Michel Durafour, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a annoncé, vendredi 9 novembre, qu'il rencontrerait *« successivement »*, le 20 novembre, les représentants des sept organisations syndicales de fonctionnaires pour définir *« de façon concertée »* les conditions dans lesquelles seront discutées les dispositions salariales pour 1990.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 5 AU 9 NOVEMBRE

PARIS

Lassitude et logique de guerre

INDICE CAC 40

- 3,8 %

Trois mois après le début de la crise du Golfe, la lassitude a de nouveau gagné les intervenants, qui s'étaient pris un temps à espérer. La Bourse a renoué avec son pessimisme et surtout avec la lassitude. *« Vous voulez que je vous dise : on s'embête »*, confiait en milieu de semaine un banquier, exprimant de manière plus polie que ses confrères une impression dominante, confirmée d'ailleurs par la faiblesse des transactions. Le bilan est lourd au terme des cinq séances consécutives de baisse (-3,8 %). En clôturant vendredi 9 novembre à 1572,83, l'indice CAC 40 se retrouve 21,4 % en deçà de son niveau du début d'année et 19,8 % sous celui du 1er août, veille de l'invasion du Koweït par l'Irak.

Au lendemain du week-end de la Toussaint, le marché reprenait lentement son activité (–0,87 %). L'ambiance était plutôt morose. Dans ce contexte, les prédictions rassurantes de Cheikh Yamani étaient peu écoutées. Pourtant, selon l'ancien ministre du pétrole saoudien, le baril d'or noir devrait revenir sous la barre des 15 dollars une fois le conflit résolu. Les intervenants s'intéressaient plus à la faiblesse du billet vert américain qui, pour la première fois depuis près de dix ans, est tombé lundi en-dessous des 5 francs. Toutefois, cette nouvelle ne provoquait aucune réaction violente des marchés, trop habitués au glissement du dollar depuis onze mois. L'indice CAC 40 se dépréciait mardi de 0,44 % avant de chuter le lendemain (–1,86 %), mais toujours dans de faibles volumes.

Marché peu animé

Jeudi sera la cinquième séance consécutive de baisse, sur fond cette fois-ci de « logique de guerre ». Jugée imminente, avec le renfort des troupes américaines dans le Golfe, cette perspective entraînait immédiatement une flambée des prix pétroliers de près de 3 dollars pour le baril, qui revenait ainsi au-dessus des 35 dollars. Après une chute de 2,1 % en fin de matinée, le baromètre de la place française se redressait durant l'après-midi pour clôturer à –0,86 %. Dans un marché peu animé, la journée de vendredi s'achevait sur une situation quasi-stable (+0,19 %)

Une fois encore, il est difficile de se faire une opinion sur l'évolution prochaine des marchés. Les optimistes retiendront l'analyse de la direction des études économiques de la Banque de France, pour qui *« la poursuite de la croissance ne semble pas remise en cause, à condition que les prix du pétrole n'excèdent pas sensiblement et durablement un cours de l'ordre de 30 à 35 dollars le baril »*. Le sentiment de l'INSEE est plus nuancé. Selon l'Institut de la statistique, l'activité économique en France est plus influencée cet automne par le ralentissement mondial que par la crise du Golfe et la flambée des prix pétroliers. Signe encourageant, cet organisme ne prévoit pas de dérapage des prix de détail. Entre décembre 1989 et décembre 1990, l'inflation serait limitée à 3,7 %, après 3,6 % en 1989 et 3,1 % en 1988.

Le sentiment de nombreux intervenants est analogue à celui des spécialistes d'Indosuez dans leur revue *Perspectives de novembre* : *« Le marché parisien se trouve aujourd'hui dans une situation fragile : les perspectives d'une hausse supplémentaire sont limitées, alors que les risques de baisse liés à la fois aux résultats des sociétés et aux tensions internationales sont encore importants. »*

Les hypothèses de DR Gestion sont, quant à elles, franchement pessimistes. Se basant sur la modification du cycle économique et son ralentissement, la firme est amenée à réviser ses différents indicateurs mesurant l'évolution des grandes places financières. *« Cela signifie que les marchés des actions pourraient encore baisser de 20 % facilement. »* La semaine aura été marquée par la fusion d'Arjomari-Prioux avec le britannique Wiggins Teape Appleton, donnant naissance au huitième groupe mondial de l'industrie papetière. Paradoxalement, l'action Arjomari s'est fortement dépréciée, tout comme celle de son actionnaire principal Saint-Louis. Jeudi, un regain d'activité a été observé sur l'Auxiliaire d'entreprises (SAE), avec des mouvements portant sur 1,7 % du capital. Le promoteur, M. Michel Pelège, a indiqué être prêt à céder sa participation (23 %), démentant au passage les rumeurs lui imputant l'origine des achats boursiers. L'acquéreur mystérieux était finalement démasqué. Il s'agit du groupe espagnol de BTP OCISA, qui comme convenu renforce sa participation de plus de 2 % à 5 %.

Le titre Cérus a été fortement chahuté, et la décision prise par la société de céder des actifs attractifs, comme sa participation dans Arnault et Associés, a calmé l'agitation. Néanmoins, le holding de M. Carlo de Benedetti, en perdant plus de 71 % depuis le début de l'année, enregistre la deuxième plus mauvaise performance du marché. La palme rouge revient à Concept avec plus de 75 % de chute. La société de service informatique, spécialisée dans les applications financières, a perdu plus de 26 % en quarante-huit heures. Les difficultés de cette entreprise avaient conduit à une suspension des cotations le 26 octobre jusqu'à jeudi dernier.

DOMINIQUE GALLOIS.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	9-11-90	Diff.
AGF	795	– 16
Bail Equipement	144,90	– 0,10
Bancaire (Cie)	415	– 15,10
Cetelem	422,10	– 0,10
CCF	140,80	– 9,70
CFF	867	– 10
CFI	375	– 10
Chargeurs	770	– 5
CPR	286	– 5,20
Eurafrance	1 281	– 74
GAN	1 689	– 81
Hénin (La)	527	+ 4
Locafrance	411	– 13
Locindus	701	+ 63
Midi	866	– 26
Midland Bank	75,20	– 8,50
OFP	1 578	+ 2
Paribas	461,30	– 20,90
Prétabail	1 013	+ 38
Schneider	585	– 15
Société générale	386	– 4,20
Sovac	520	– 5
Suez (Cie fin.)	287,30	– 18,70
UAP	505	– 16
UCB	136	– 6

Valeurs diverses

	9-11-90	Diff.
Accor	719	– 26
Air liquide	656	– 10
Arjomari	1 660	– 123
Bic	496	+ 26
Bis	287	– 39,50
CGIP	825	– 56
Club Méditer.	415,10	– 18,90
Essilor	277,40	+ 6,30
Euro-Disney	93,90	+ 1,40
Europe 1	1 019	– 40
Eurotunnel	40	– 3,75
Groupe Cité	605	+ 2
Hachette	163	– 15
Havas	504	– 28
Marine Wendel	244	– 35
Navigation mixte	1 290	– 20
Nord-Est	115	– 9
L'Oréal	481	– 23
Saint-Gobain	371,60	– 11,90
Sanofi	812	+ 25
Saulnes Châtillon	250	– 8
Skis Rossignol	729	+ 18

Matériel électrique

	9-11-90	Diff.
CGE	548	– 22
CSEE (ex-Signaux)	190,30	– 9,70
Générale des eaux	2 170	– 113
Intertechnique	1 000	– 29
Legrand	3 390	– 110
Lyon. des eaux	471,10	– 15,60
Matra	207	– 22,10
Merlin-Gerin	463	– 24
Moulinex	80	– 0,80
Labinal	733	– 102
Radiotechnique	320,30	– 4,70
SEB	1 175	– 15
Sextant-Avionique	532	– 43
Thomson-CSF	93,50	– 20,50
IBM	543	+ 3
ITT	232,50	+ 7,70
Schlumberger	290,10	+ 2,10
Siemens	1 940	– 32

Mines, caoutchouc

	9-11-90	Diff.
Géophysique	945	+ 6
Imétal	220,50	+ 2
Michelin	63,10	– 2,80
Métaleurop	76	– 7,50
RTZ	40,70	+ 0,10
ZCI	1,76	– 0,03

Alimentation

	9-11-90	Diff.
Béghin-Say	680	+ 3
Bongrain	2 381	+ 1
BSN	728	– 7
Carrefour	3 375	– 85
Casino	129	– 4,20
Euromarché	3 800	– 190
Guyenne-Gasc.	1 028	+ 28
LVMH	3 575	– 55
Occid. (Gle)	552	– 28
Olipar	275	– 20
Pern.-Ricard	933	– 63
Promodès	1 888	+ 91
Saint-Louis	1 216	– 117
Source Perrier	1 180	+ 46
Nestlé	30 430	+ 430

Produits chimiques

	9-11-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 450	– 10
Labo-Bell	3 191	+ 85
Roussel-Uclaf	1 952	+ 151
Synthélabo	635	+ 10
BASF	632	– 16
Bayer	668	– 7
Hoechst	605	– 5
Imp. Chemic	81,80	– 0,20
Norsk Hydro	173,50	– 1

Bâtiment, travaux publics

	9-11-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 021	+ 88
Bouygues	381,20	– 35,90
Ciments franç.	998	– 42
GTM	303	+ 18
Immob. Phénix	113 50	– 7,50
J. Lefebvre	625	– 5
Lafarge C.	326,60	– 8,50
Poliet et Chaus.	400,20	– 0,80
SGE-SB	162	– 8

Filatures, textiles magasins

	9-11-90	Diff.
Agache (Fin.)	777	– 88
BHV	625	+ 15
CFAO	397	– 3,20
Damart	1 939	– 1
DMC	360,60	– 13,40
Gal. Lafayette	1 778	– 23
Nouvelles Galeries	688	+ 27
Printemps	562	+ 12
La Redoute	2 870	– 180
SCOA	15,85	– 0,25

Pétroles

	9-11-90	Diff.
BP-France	86,10	– 5,50
ELF-Aquitaine	621	– 19
Esso	655	– 5
Primagaz	617	– 3
Sogerap	405	– 9
Total	633	– 13
Exxon	250	– 0,50
Petrofina	1 701	– 26
Royal Dutch	388,50	– 6,50

Mines d'or, diamants

	9-11-90	Diff.
Anglo-American	128,20	+ 0,70
Amgold	333	– 35
Buf. Gold M.	75	Inch.
De Beers	87,50	– 0,10
Drief. Cons.	55,80	– 0,20
Gencor	12,10	– 0,40
Harmony	40,60	– 0,40
Randfontein	23,95	– 0,65
Saint-Helena	44,50	– 0,50
Western Deep	175,90	+ 3,90

Métallurgie construction mécanique

	9-11-90	Diff.
Alspi	331,90	– 3,10
Dassault aviation	440	– 23
De Dietrich	1 284	– 17
Facom	1 343	+ 3
Fives-Lille	215	+ 12,50
Penhoet	455	inch.
Peugeot SA	487,10	– 14,90
Sagem	1 273	– 28
Strafor	1 054	– 16
Valeo	341	+ 26
Vallourec	214,10	– 18,90

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2-11-90	Cours 9-11-90
Or fin (kilo en barre)	61 800	62 350
– (kilo en lingot)	62 450	63 300
Pièce française (20 fr.)	392	400
• Pièce française (10 fr.)	425	424
Pièce suisse (20 fr.)	440	438
Pièce latine (20 fr.)	386	382
• Pièce tunisienne (20 fr.)	365	366
Souverain	468	470
• Souverain Elizabeth II	475	480
• Demi-souverain	388	391
Pièce de 20 dollars	2 280	2 190
– 10 dollars	1 250	1 210
• – 5 dollars	790	820
– 50 pesos	2 385	2 400
• – 20 marks	506	506
– 10 florins	372	376
• – 5 roubles	289	296

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 novembre 1990
Nombre de contrats : 36 985.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 90	Mars 91	Juin 91	Sept. 91
Premier	97,80	97,68	97,60	–
+ haut	97,88	97,76	97,64	–
+ bas	97,72	97,62	97,60	–
Dernier	97,82	97,74	97,64	–
Compensation	97,82	97,72	97,62	97,40

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5 nov.	6 nov.	7 nov.	8 nov.	9 nov.
RM	1 195 008	1 139 390	1 873 008	1 742 617	–
Comptant					
R. et obl.	8 667 724	5 546 237	7 469 999	5 986 373	–
Actions	54 942	60 863	75 739	213 828	–
Total	9 917 674	6 746 490	9 418 746	7 942 818	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	75,8	75,3	74,2	73,6	–
Étrangères	77,5	77,4	76,6	76,1	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	431,4	429,5	426,7	417,9	419,8
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 620,57	1 613,49	1 583,46	1 569,86	1 572,83

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BSN	843 573	626 730 747
Peugeot S.A.	1 051 021	523 393 970
CGE	828 517	465 352 186
Auxil. Entrepr.	311 389	304 635 417
ELF-Aquitaine	447 565	283 269 726
Eaux (G. des)	113 129	253 193 480
Eurot. SA-PLC	4 673 664	203 195 037
Lyon. E. Dum.	359 229	172 983 272
Suez (Co. tie)	563 576	167 946 696
Sté gén. « A »	408 755	155 421 561
Saint-Gobain	406 541	154 735 649
Laf. Coppée	434 196	145 147 445
LVMH M. H.	37 867	135 023 425
Eur. Dism. SCA	1 422 725	132 014 537

(*) Du vendredi 2 novembre au jeudi 8 novembre 1990 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Roussel-UCLAF	+ 27,7	BIS	– 15,9
Finextel	+ 13,5	Nordon et Cie	– 13,3
Auxil. Entr.	+ 12,5	BP Majorette	– 13,1
Rochette (R)	+ 11,8	Pechiney CIP	– 12,7
Locindus	+ 11,1	Labinal	– 12,2
GTM Entrepose	+ 8,1	Marine Wendel	– 11,6
Valéo	+ 6,8	Matra	– 10,4
Bail Invest	+ 6,5	SPEP	– 10,2
Fives Lille	+ 5,9	Lebon Cie	– 10,0
Interbail	+ 5,6	Saint-Louis	– 9,9
Centrest	+ 4,5	Eurotunnel	– 9,7
Nouv. Galeries	+ 4,4	Bouygues	– 9,4
Bic	+ 4,3	Métropole Inter.	– 9,4
Source Perrier	+ 3,9	Arjomari Prioux	– 8,5

NEW-YORK

Espoir d'une baisse des taux

INDICE DOW JONES

- 0,09 %

Toujours préoccupée par la crise du Golfe, les fluctuations des cours pétroliers et la mauvaise santé de l'économie américaine, Wall Street a néanmoins manifesté un optimisme prudent, stimulé par l'espoir d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve Fédérale (Fed). L'indice Dow-jones des valeurs vedettes a terminé la semaine à 2 488,61 en baisse de 2,23 points (0,09 %) par rapport à la clôture du vendredi précédent.

La série de statistiques récemment publiée confirmant le glissement dans la récession de l'économie américaine inquiète les intervenants. Pour stopper ce mouvement, il faudrait, selon eux, un net assouplissement de la politique monétaire. Or la baisse d'un quart de point du taux interbancaire au jour le jour (Fed Funds) décidée la semaine dernière par la Banque centrale américaine est encore jugée trop faible pour contrer le mouvement.

Autre sujet d'inquiétude cette semaine : la crainte que le montant record (35,25 milliards de dollars) des adjudications trimestrielles de refinancement du Trésor américain ne décourage les investisseurs étrangers et fasse ainsi monter leur taux. Ces soucis ont été rapidement dissipés par le bon accueil réservé à ces offres mercredi et jeudi. La faible augmentation des prix de gros (1,1 % en octobre contre 1,6 % en septembre et 1,3 % en août), a entraîné une bonne reprise vendredi à Wall Street où l'indice Dow-Jones s'est apprécié de 1,83 %. En effet, en excluant les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, les prix de gros sont demeurés inchangés. Selon les analystes, ce signe de stabilisation de l'inflation devrait encourager la Fed à assouplir une nouvelle fois sa politique monétaire d'autant plus que les cours du pétrole ont fluctué irrégulièrement pour terminer la semaine à un niveau voisin de celui de la période précédente. Cette décision pourrait être prise lors de la prochaine réunion de l'open market mardi 13 novembre.

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
Alcoa	54 1/4	50 1/2
ATT	34 7/8	33
Boeing	46	44 7/8
Chase Man. Bank	10 1/2	10 3/8
Du Pont de Nemours	34 5/8	34 5/8
Eastman Kodak	40 7/8	40 3/4
Exxon	49 3/4	50 1/2
Ford	26 7/8	27 1/2
General Electric	53	53 3/4
General Motors	37 1/4	37 1/2
Goodyear	14 3/4	13 1/2
IBM	108 3/8	110 1/4
ITT	44 5/8	46 3/4
Mobil Oil	59 3/4	59 3/4
Pfizer	74 5/8	76 1/4
Schlumberger	59 1/4	58 3/4
Texaco	60 7/8	58 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	99	95 5/8
Union Carbide	16 1/2	15 3/4
USX	32 1/2	31 5/8
Westinghouse	25 3/4	27 1/8
Xerox Corp.	31	31 3/4

* Ex coupon.

TOKYO

Aggravation de la chute

INDICE NIKKEI

- 5,2 %

La Bourse de Tokyo a connu à nouveau une très mauvaise semaine. *« La situation imprévisible au Moyen-Orient est redevenue le facteur-clé »*, note un professionnel. Les bruits de bottes propagés mardi par un journal anglais qui annonçait pour imminente le déclenchement des hostilités dans le Golfe, puis les déclarations martiales de Margaret Thatcher ont fait définitivement rentrer dans leurs coquilles les investisseurs. En conséquence, après la timide reprise lundi de 100 yens, la Bourse n'a cessé de dégringoler par paliers de 400 à 500 yens. Le coup de frein de vendredi avec un léger effritement de – 38 yens est dû plus à une inversion des opérations d'arbitrage, qui après avoir joué la baisse se sont mises à la hausse qu'a un arrêt définif de la tendance « baissière ».

Plus sournoisement, l'indice Nikkei a également été miné par des rumeurs persistantes de nouveaux scandales boursiers au Kabuto-cho. A tort ou à raison, les professionnels japonais sont persuadés qu'il y aura de nouveaux épisodes aux différentes affaires qui tachent la réputation de Tokyo.

Cette prudence s'est traduite par une contraction des volumes, qui sont tombés à 300 millions de titres et parfois en dessous. Ces mouvements sont principalement dus aux opérations sur indices. Les pessimistes, qui estimaient l'embellie d'octobre passagère, ont donc raison : Tokyo n'a visiblement pas retrouvé son élan et reste très instable.

Indices du 9 novembre : Nikkei : 22 931,80 (contre 24 194,99) ; Topix : 1 707,44 (contre 1 786,38).

BRUNO BIROLLI

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
Akai	629	526
Bridgestone	1 140	1 110
Canon	1 370	1 260
Fuji Bank	1 920	1 940
Honda Motors	1 350	1 340
Matsushita Electric	1 720	1 630
Mitsubishi Heavy	735	689
Sony Corp.	6 350	5 770
Toyota Motors	1 800	1 780

FRANCFORT

Toujours sombre – 2,3 %

La bourse de Francfort a de nouveau fait grise mine cette semaine : les indices DAX et Commerzbank ont enregistré des baisses voisines de 2,3 %. La semaine précédente le recul avait été de 2,8 %.

Une succession de mauvaises nouvelles telles que la chute du dollar qui atteignait mercredi avec 1,4858 DM son niveau record historique à la baisse, un prétendu ultimatum des Etats-Unis à l'Irak, ainsi que des coups de feu sur la place Rouge, ont passablement désorienté le marché. Toutefois pour les intervenants, la crise du Golfe, plus d'actualité que jamais, et la nouvelle hausse des prix du pétrole ont été les vrais responsables de la « grève des investisseurs ».

Indices du 9 novembre : DAX 1 381,49 (contre 1 417,85) ; Commerzbank 1 712 (contre 1 749,30).

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
AEG	211,50	202
BASF	194,60	187,20
Bayer	201,10	198,20
Commerzbank	218,50	206,50
Deutschebank	587	554,80
Hoechst	182,60	181,50
Karstadt	662	665
Mannesman	261,20	266,50
Siemens	589	578,50
Volkswagen	356,50	337,50

LONDRES

Apathie + 0,5 %

La Bourse de Londres a connu une semaine d'apathie et a terminé pratiquement à un niveau quasi inchangé par rapport à celui du vendredi précédent. Les investisseurs sont toujours préoccupés par la crise au sein du Parti conservateur et les signes de récession économique. Parti sur une bonne lancée dans l'espoir de nouvelles réductions des taux d'intérêt, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé la semaine sur une hausse de seulement 0,5 %.

Indices « FT » du 9 novembre : 100 valeurs 2 040,6 (contre 2 030,7) ; 30 valeurs 1 582,6 (contre 1 570,7) ; Fonds d'Etat 80,24 (contre 79,98) et Mines d'or 166 (contre 170,6).

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
Bowater	428	448
BP	336	338
Charter	373	383
Courtaulds	300	316
De Beers (*)	8,66 (1)	8,66
Glaxo	755	756
GUS	13,13	13
ICI	8,53	8,44
Reuters	5,90	5,93
Shell	442	444
Unilever	640	610
Vickers	178	187

(*) En dollars.
(1) Cours du 1er novembre.

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'attention se porte sur l'eurofranc français

Accaparée dans la première semaine de novembre par le marché de l'écu, l'attention pourrait se porter prochainement sur celui du franc français. On y attend plusieurs emprunteurs souverains, quasi souverains ou supranationaux. L'Espagne a déjà réservé sa place, faisant savoir qu'elle envisageait de lever pour 2,5 milliards de francs d'obligations de sept à huit ans de durée. Si l'opération voit le jour, elle constituera une étape importante dans le développement du compartiment de l'eurofranc. Il se montrerait alors en mesure de concourir avec les marchés internationaux les plus grands, comme celui du deutschemark par exemple, qui peuvent sans peine absorber des montants très élevés.

L'émission espagnole devrait être publique, faite de titres cotés en Bourse. Le caractère des autres opérations qu'on prévoit de lancer prochainement en francs pour le compte de pays ou d'organismes publics étrangers est, au contraire, presque confidentiel. Ces émissions n'auront chacune qu'un seul investisseur.

Leur profil sera le même, le paiement des intérêts n'étant effectué qu'à l'échéance, d'ici quinze ans, avec le remboursement du capital. Seule une transaction de ce genre a été répertoriée jusqu'à présent en francs français pour le compte d'un débiteur étranger ; celle que le Trésor public de Copenhague a conclue en mai dernier. Elle fait partie d'une construction financière compliquée mise sur pied par la banque américaine J.-P. Morgan (voir *le Monde* daté 13 et 14 mai 1990). La formule est actuellement très en vogue.

De telles émissions sont construites de sorte que d'ici quinze ans, quand elles viendront à échéance, le montant des intérêts ajoutés au principal corresponde précisément au montant nominal d'un autre emprunt contracté en même temps par une société industrielle ou commerciale française. Le tout entre dans le cadre d'un montage destiné à procurer des fonds propres à la société en question.

La réussite du dernier emprunt d'Etat de 1,5 milliard d'écus lancé mardi est grande. Placée à raison de 85 % en dehors de France, la transaction que dirigeaient la Caisse des dépôts et la Société générale a bien montré qu'il est possible de lancer de très grandes émissions vraiment internationales à partir de Paris.

Succès des obligations gouvernementales en écus

L'attrait qu'exerce la devise européenne sur plusieurs autres Trésors publics s'en est trouvé ravivé. On sait depuis longtemps que le Royaume-Uni s'apprête à suivre l'exemple français. Le Danemark prépare une émission comparable qui, d'une dimension importante, de l'ordre de 500 millions d'écus, pourrait être émise au cours de ces prochains mois à Copenhague.

Dans chaque cas, la volonté politique de contribuer par le biais d'un emprunt en écus à accroître le rôle international de sa propre capitale apparaît évident. Il est intéressant de relever l'absence de coordination en la matière à l'échelle de la Communauté européenne. Il n'existe aucun calendrier d'aucune sorte dont on pourrait imaginer qu'il contribue à éviter une trop grande sollicitation du marché à un moment donné. La concurrence joue à fond, et certains pays, comme la France où la Grande-Bretagne, ne dévoilent par avance que très peu de leurs intentions afin de mettre tous les atouts de leur côté.

Deux emprunteurs français bénéficiant de la garantie de la République se présentent actuellement sur le marché international des capitaux. La Banque française du commerce extérieur a retenu le compartiment du franc français pour y drainer 1 milliard en une opération très courte, de deux ans de durée. Placée sous la direction du Crédit lyonnais, l'opération a bénéficié d'un très bon accueil dès le départ. Son taux d'intérêt facial est de 10,25 % pour un prix d'émission de 100,80 %. Au pied des commissions, ces conditions correspondaient initialement à un rendement supérieur de 0,31 % aux bons du Trésor, de durée comparable. Dans la conjoncture actuelle, qui demeure très incertaine, les échéances brèves sont très recherchées, particulièrement lorsque l'émetteur est d'une telle qualité.

Electricité de France a procédé à une transaction très différente et beaucoup plus audacieuse, dont la durée pourra aller jusqu'à quinze ans. L'emprunteur s'est toutefois ménagé une possibilité de sortie après dix ans déjà. Seul le marché suisse est actuellement en mesure de fournir aux grands débiteurs de telles conditions à un coût très peu élevés et c'est à lui que EDF s'est adressé. L'emprunt porte sur 100 millions de francs suisses et son taux d'intérêt se situe à 7 1/4 %, le prix d'émission étant de 101,75 %. Le groupe de direction est mené par trois établissements, l'Union de banques suisses, la Société de banque suisse et Paribas. L'affaire n'a pour autant pas réussi à convaincre l'ensemble de la communauté financière helvétique. Le Crédit suisse, par exemple, n'y participe pas. L'inflation progresse à un rythme rapide en Suisse, l'intérêt réel y est très maigre et beaucoup de spécialistes redoutent que les rendements montent encore. Le grand atout de l'opération est le prestige de l'emprunteur qui fait que de nombreux investisseurs recherchent ses titres en dépit d'une rémunération qu'ils jugent faible.

Il y a eu la semaine passée une seconde émission en eurofrancs français, d'un montant de 1 milliard, pour le compte de la Banque européenne d'investissement. D'une durée d'un peu plus de sept ans, elle est destinée à s'ajouter au début de l'année prochaine à un emprunt lancé en 1988 pour en porter le montant à 2 milliards. Un tel volume est un gage de négociabilité, et cette perspective a facilité l'accueil qui a été fait à cet emprunt. Son taux d'intérêt facial est de 10,50 %. Au pied des commissions, les titres rapportaient à leur lancement 0,40 % de plus que les obligations gouvernementales françaises. Cette marge s'est révélée tout à fait appropriée pour assurer un bon placement. La transaction était confiée à la direction de la Banque nationale de Paris.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar au-dessous des 5 F

C'est fait ! Lundi 5 novembre, le dollar a glissé au-dessous de 5 F pour la première fois depuis janvier 1981, et a, à nouveau, battu son record historique de baisse vis-à-vis du mark, tombant jusqu'à 1,48 DM. Il avait bien tenté une timide reprise au début de la semaine dernière, mais, cette fois-ci, il s'enfonce et, selon l'opinion d'un spécialiste avisé *« on ne voit rien qui pourrait le faire remonter dans l'immédiat, sauf la guerre au Proche-Orient, et encore ! »*. Après un très léger raffermissement, le dollar cotait 5,0105 F vendredi 9 novembre à la cotation officielle de Paris, contre 5,0390 F une semaine plus tôt.

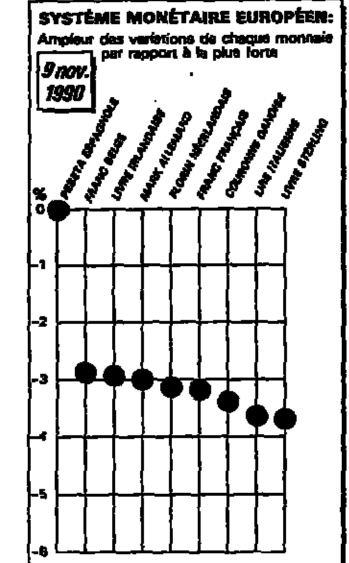
Rompant le silence officiel qui prévalait depuis plusieurs mois à propos de la glissade de la monnaie américaine, le ministre français de l'économie M. Pierre Bérégovoy a déclaré, jeudi 8 novembre, avoir écrit au secrétaire américain au Trésor M. Nicholas Brady, afin de demander une réunion du Groupe des sept. Mais aucun des membres du « club » des pays industrialisés n'a encore fait savoir qu'il donnait suite à sa demande. Pour l'instant, il est vrai, les facteurs techniques sont défavorables à la devise américaine : lourd déficit budgétaire dans l'immédiat, malgré le compromis passé entre la Maison Blanche et le Congrès sur une diminution à terme, et surtout, creusement de l'écart entre les taux d'intérêt américains et ceux des principaux partenaires (la Grande-Bretagne, la France et, surtout l'Allemagne, après le relèvement de la semaine dernière).

Les opérateurs voient le cours du billet vert descendre jusqu'à 1,46 DM d'abord (un point de résistance sur graphique) puis à 1,40 DM le cas échéant. Vis-à-vis du yen, ils sont moins affirmatifs. Certes, à Tokyo, le dollar est retombé de 129 yens à 127 yens, avant de remonter à 130 en fin de semaine. On murmure que la résistance relative du dollar vis-à-vis de la devise japonaise est due aux rumeurs d'un gros scandale financier sur le point d'éclater à Tokyo, et que le gouvernement tenterait d'étouffer.

Le franc français se tient fort bien, malgré un léger fléchissement, bien compréhensible, intervenu après l'abaissement du taux directeur français (du 31 octobre) et le relèvement allemand (du 1er novembre). A Paris, le cours du mark est, certes, passé de 3,3480 avant la modification à 3,3587 francs vendredi 9 novembre, mais la variation reste somme toute limitée. C'est, à nouveau, la preuve que la diminution volontaire du taux d'intérêt dans un pays en bonne santé est considérée comme une marque de confiance en soi et, comme telle, bien accueillie par les opérateurs internationaux.

La livre sterling continue de s'effriter après son entrée surprise dans le système monétaire européen, revenant de 2,9350 DM à 2,9280 DM, en dessous donc de son cours pivot de 2,95 DM. La Banque d'Italie a dû recourir à de petites interventions pour soutenir le cours de sa monnaie, qui se trouve en queue du SME, et est privée depuis le début de l'année de sa marge de fluctuation élargie à 6 %.

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 NOVEMBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,9660	–	19,9960	80,0000	67,1366	3,2584	59,5415	0,0892
	1,9490	–	19,7824	78,4314	66,3922	3,2258	58,8928	0,0884
Paris	9,8320	5,0010	–	400,08	335,75	16,2952	297,77	4,4612
	9,8521	5,0550	–	396,47	335,61	16,3065	297,70	4,4694
Zurich	2,4575	1,2500	24,9950	–	83,9207	4,0730	74,4269	1,1151
	2,4840	1,2750	25,2226	–	84,6501	4,1129	75,0883	1,1273
Francfort	2,9284	1,5895	29,7840	119,16	–	4,8534	88,6871	1,3287
	2,9355	1,5062	29,7965	118,13	–	4,8587	88,7043	1,3317
Bruxelles	60,3365	30,69	6,1368	24,5520	20,6042	–	18,2733	2,7377
	60,4190	31,00	6,1325	24,3137	20,5815	–	18,2567	2,7409
Amsterdam	3,3019	1,6795	33,5833	1,3436	112,76	5,4725	–	1,4982
	3,3094	1,6980	33,5988	1,3317	112,73	5,4774	–	1,5013
Milan	2283,89	1121	224,16	896,80	752,60	36,5266	667,46	–
	2284,32	1131	223,74	887,05	750,89	36,4839	666,88	–
Tokyo	254,68	129,50	25,8948	103,60	86,9419	4,2196	77,1063	0,1155
	251,62	129,10	25,5395	101,25	85,7123	4,1645	76,0366	0,1141

A Paris, 100 yens étaient cotés 3,8618 F le vendredi 9 novembre, contre 3,9155 F le vendredi 2 novembre.

MATIÈRES PREMIÈRES

Optimisme prudent pour le cacao africain

Alors que les cours du cacao semblent se stabiliser à la baisse autour de 650 livres la tonne, la Malaisie a montré en fin de semaine sa bonne volonté en acceptant officiellement d'adhérer à l'accord international sur le cacao, sans clause économique il est vrai, depuis la mise en sommeil de l'activité du stock régulateur (240 000 tonnes) en 1989. Cette adhésion, qui sera effective dans un mois, est importante à plusieurs titres. Elle illustre d'abord la prise de conscience par ce pays neuf dans le cacao (sa production a moins de vingt ans) que la maîtrise concertée de l'offre est un impératif. Elle redonne aussi quelques chances supplémentaires de succès à un nouvel accord, dans la mesure où la Malaisie, avec une production de l'ordre de 260 000 tonnes prévue pour 1990, compte pour 10 % de l'offre mondiale. Elle apparaît à ce titre difficilement contournable et mieux vaut, du point de vue de l'évolution prochaine des cours, que les Malais se trouvent dans un accord plutôt qu'en dehors.

La stratégie de Kuala Lumpur pourrait aussi faire « boule de neige » sur d'autres accords internationaux actuellement paralysés, en particulier l'accord sur l'étain. Il apparaît en effet que la Malaisie a voulu, par son adhésion à l'accord cacao, inciter le Brésil à rejoindre l'Association internationale de l'étain afin de stabiliser ce marché. Une pression discrète qui confirme insensiblement que les accords de stabilisation de matières premières, en dépit de leurs défauts et de leurs limites, doivent être maintenus et renforcés.

Cet optimisme mesuré est renforcé à la lecture d'un document très éclairant, *la Compétitivité du cacao africain* (1), préparé par les experts du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) pour le compte du ministère de la Coopération.

« Les jeux ne sont pas faits »

Dans son introduction, M. Michel Griffon observe que dans les années à venir, le cacao sera vraisemblablement *« un des rares produits exportables des pays du golfe de Guinée »* [Côte-d'Ivoire, Ghana, Guinée-Equatoriale, Sao-Tomé]. Rompant avec le pessimisme ambiant sur l'évolution de ce secteur en Afrique, il estime, au vu d'une analyse détaillée des facteurs de la compétition, que pour les vingt prochaines années, *« les jeux ne sont pas faits »*.

Différents critères de solidité du modèle cacaoyer sont examinés : l'extensivité (culture sur de plus grandes superficies), qui tient à l'existence de fronts pionniers, de forêts vierges encore susceptibles d'accueillir des plantations paysannes et de leur offrir une bonne fertilité, des capacités importantes de rétention d'eau et une protection contre les vents asséchants. Si toutes les conditions ne sont pas parfaitement remplies sur le continent noir au niveau des coûts de la main-d'œuvre, de l'adaptation écologique et de la présence de maladies, de l'existence d'infrastructures réduisant les coûts d'acheminement et de la capacité des filières locales à résister à des prix bas, les pays producteurs africains n'en restent pas moins bien placés, comparés à leurs concurrents les plus récents, à savoir la Malaisie et l'Indonésie, ou plus anciens, comme le Brésil.

« La Malaisie et le Brésil, lit-on dans la synthèse du rapport, *combinent des risques phytosanitaires élevés avec des structures de grande plantation, d'où des systèmes non seulement coûteux mais surtout rigides, à la différence de la souplesse relative dont font preuve les Ivoiriens, qui peuvent adapter le niveau de protection phytosanitaire aux prix en vigueur. »* Premier producteur mondial de cacao (avec un tiers de l'offre mondiale), la Côte-d'Ivoire possède, selon les auteurs, *« d'excellents atouts »* : ses faibles coûts de production dus à un mode de production proche de la cueillette, un cacao de qualité, *« qui lui garantirait une bonne maîtrise du marché si elle menait une politique plus réaliste »*.

Quant au Ghana et au Nigéria – aux coûts de production les plus faibles avec l'Indonésie, – *« ils retrouvent actuellement leur vigueur passée grâce à des améliorations économico-politiques. Reste à savoir s'ils réussiront à rajeunir leur verger »*, tâche qu'aucun pays n'a pu réaliser à ce jour.

Insistant sur le rôle que doivent jouer les Etats dans la politique cacaoyère, le rapport passe en revue les arguments qui militent plutôt en défaveur d'une transformation sur place de la matière première par les producteurs : la surcapacité mondiale de broyage (500 000 tonnes environ), les exigences de pureté du produit, le caractère propre de la première transformation (activité à haute technologie et faible valeur ajoutée), les surcoûts de transport entre producteurs et utilisateurs, autant d'obstacles à un tel développement vertical. Enfin, les demi-produits cacaotés *« ne se stockent pas beaucoup mieux que les fèves en région chaude et humide »*.

Dans l'ambiance actuelle de surproduction qui dépasse 1,3 million de tonnes, ce document retrace avec précision la *« montée en cabosses »* de la Côte-d'Ivoire (+ 400.000 tonnes en huit ans) et du Sud-Est asiatique : *« Malaisie et Indonésie, parties de rien ou presque, produisent maintenant 300 000 tonnes. »* Un assainissement de la situation serait cependant de courte durée. *« Une reprise du marché,* estiment les auteurs, *entraînerait aussitôt un redémarrage des plantations industrielles de Malaisie et du Brésil, puis (...) un nouvel effondrement des cours. »* Peut-on vraiment compter sur l'appétit des pays de l'Est ou des Japonais (qui prisent le chocolat... salé) pour voir le cacao se raffermir durablement ?

ERIC FOTTORINO

(1) Analyse du marché mondial et des principaux producteurs. Rapport d'étude. Septembre 1990. Diffusion : ministère de la coopération et du développement, secrétariat des études, de l'évaluation et des statistiques, 20, rue Monsieur, 75700 Paris. 150 francs.

PRODUITS	COURS DU 9-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 317 (– 22) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 624 (– 86) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 475 (+ 75) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	308 (=) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	562 (– 7) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 165 (+ 18) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	265 (– 0,2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	231 (+ 0,8) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	173,1 (– 7,1) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Attente et réflexion

Les marchés obligataires avaient à affronter une semaine chargée. Elle s'est bien terminée tant aux Etats-Unis, où l'adjudication trimestrielle des bons du Trésor s'est convenablement déroulée (le rendement de l'emprunt-phare à trente ans est ressorti à 8,71 % contre 8,87 % trois mois plus tôt), qu'en France, où le marché a absorbé une quantité impressionnante de titres.

Après la double surprise de la semaine dernière, abaissement d'un quart de point du taux directeur de la Banque de France et relèvement d'un demi-point du taux Lombard de la Banque fédérale d'Allemagne, les nombreux financiers essaient de tirer les conséquences de ces deux mesures.

A Francfort, comme ailleurs, on interprète la décision allemande comme un resserrement du crédit, bien que les autorités monétaires aient pris soin de préciser qu'elles continuaient à fournir des liquidités au marché interbancaire à un taux, inchangé, de 8 % environ, et que le nouveau taux Lombard de 8,50 % était seulement dissuasif. On sait que, depuis un certain temps, la Banque centrale s'inquiétait de voir le loyer de l'argent au jour le jour égaler ou même franchement dépasser les 8 % de l'ancien taux Lombard. Ce dernier, considéré comme le dernier recours pour les banques, doit traditionnellement être supérieur d'un demi-point, au moins, au taux de l'argent au jour le jour. Ce n'était plus vrai ces derniers temps, et les banques s'alimentaient en grande perte au taux Lombard, moins cher. La Banque fédérale s'en alarmait et désirait reconstituer sa marge de manœuvre, pratiquement réduite à rien, d'où le relèvement de la semaine dernière, annoncé comme « technique ».

En fait, les milieux financiers d'outre-Rhin y voient le souci des autorités monétaires de calmer un peu la demande de crédits bancaires, jugée excessive, et, aussi, un avertissement donné au gouvernement, qui serait bien inspiré, selon eux, d'augmenter les impôts pour ne pas faire supporter à l'emprunt et au crédit le fardeau de l'aide à l'ex-RDA. On verra bien après les élections du début décembre. En attendant, le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans n'a que faiblement augmenté, retrouvant les 9 %.

A Paris, le « coup du Lombard » a fait l'effet d'une douche froide, et pratiquement annulé le bénéfice de l'abaissement des taux directeurs de la Banque de France. Sur le MATIF, le cours de l'échéance décembre, qui était monté la semaine dernière à 98,70 est redescendu à 98, et même en dessous, ce qui reflète les préoccupations du marché français, où le rendement de l'OAT dix ans s'est réinstallé au-dessus de 10,30 %. Entre Francfort et Paris, l'écart sur les dix ans se maintient donc à 1,30 point environ.

Le Crédit lyonnais a été la seule banque à répercuter la diminution des taux directeurs de la Banque de France. Son président, M. Jean-Yves Haberer, qui, quelques jours auparavant, avait limité à 0,15 point l'abaissement de son taux de base après la réduction des réserves, contre 0,25 % et 0,20 % par d'autres établissements, a ajouté 0,20 point en supplément, soit 0,35 point de baisse au total, ce qui correspond à un taux de base de 10,15 %. Les autres banques n'ont pas bougé après leur effort précédent, jugé suffisant par elles. Le PDG de l'un des établissements avait, la semaine dernière, parié que M. Haberer serait, pratiquement, le seul à prendre une nouvelle initiative : il a gagné !

Emprunts d'Etat records en écus

L'événement de la semaine a été le lancement par le Trésor français d'un emprunt de 1,5 milliard d'écus (10,5 milliards de francs), le plus gros jamais effectué et qui coïncidait avec la tenue d'un séminaire, pour les investisseurs étrangers, de présentation des titres d'Etat français par la direction du Trésor. Emis à dix ans au taux nominal de 10 %, avec un rendement actuariel de 10,43 %, cet emprunt n'a pas été lancé par adjudication, comme les obligations assimilables du Trésor (OAT) du début de chaque mois, mais confié à un syndicat de placement, avec comme chefs de file la Caisse des dépôts et consignations, qui en assure le secrétariat (teneur de plume), et la Société générale.

Le Trésor a fait valoir que l'emprunt est surtout destiné aux investisseurs internationaux. C'est pourquoi on trouve dans le syndicat non seulement les grandes banques françaises et les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), mais aussi les banques étrangères installées à Paris, qu'elles soient SVT ou non : Deutsche Bank, Dresdner Bank, West Deutsche Landesbank, Bankers Trust, J.P Morgan, Morgan Stanley, Merrill Lynch, Crédit Suisse-First Boston France, Union de banques suisses, Stern-Société de banques suisses, Nomura-France, Industrial Bank of Japan France, Daïwa Securities, Warburg S. A, et San Paolo di Torino.

Cette nouvelle émission, qui s'ajoute à un stock de 4 milliards d'écus en OAT est, certes, destinée à augmenter ce stock pour en assurer la liquidité. Mais elle reflète, aussi, le souci manifesté par M. Pierre Bérégovoy et par le Trésor de promouvoir l'écu et de renforcer le rôle de la place de Paris sur ce marché. Il y a trois semaines, un contrat long terme en écus a été ouvert sur le MATIF, en concurrence avec Londres. Cette semaine, la rumeur d'un « gros » emprunt britannique en écus courait sur les marchés. On sait que, jusqu'à présent, le Trésor anglais s'est borné à émettre des emprunts en écus à court terme, en raison de la structure de sa dette, en cours de réduction sur le long terme, mais il pourrait changer d'avis. On est conscient qu'une âpre compétition oppose Paris et Londres sur le contrôle du marché de l'écu qui, vraisemblablement deviendra, d'ici quelques années, le plus grand marché international. L'enjeu est de taille, comme on le voit, et tout le monde se prépare à la bataille.

Ailleurs, sur le marché obligataire domestique, le Trésor a procédé à son adjudication mensuelle d'OAT, de 7,2 milliards de francs, qui s'est déroulée sans problème et a témoigné d'une légère détente des taux. Le rendement de la tranche à dix ans, à 8,50 %, est ressorti à 10,35 % contre 10,56 % un mois plus tôt. Celui de l'emprunt à quinze ans 8,25 % s'est adjugé à 10,50 %, contre 10,60 % un mois plus tôt. Enfin, sur la tranche à taux variable (TME) à dix ans, la marge est ressortie à – 0,21 % contre – 0,17 % en octobre.

L'adjudication n'a pas, toutefois, évincé les autres emprunteurs, ce qui témoigne de la bonne santé actuelle du marché. Ainsi, sous la direction de la BNP, la Caisse autonome de refinancement (CAR), satellite de la Caisse des dépôts et consignations qui assure la titrisation de certains prêts de cette dernière, a pu lever sans difficultés 800 millions de francs à 10,70 %, et le CEPME 1,2 milliard à 10,40 % (10,43 % actuariel), sans difficulté non plus, avec la garantie de l'Etat.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

A l'Assemblée nationale

M. Evin réserve les crédits des affaires sociales et de la solidarité

Pour la quinzième fois depuis le début de la discussion budgétaire, le gouvernement a demandé à l'Assemblée nationale, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 novembre, la réserve sur un de ses budgets, en l'occurrence celui des affaires sociales et de la solidarité présenté par M. Claude Evin. Ce projet de budget pour 1991 s'élève à 38,9 milliards de francs, soit une croissance de 4,4 % par rapport à 1990, et de 6,6 % si l'on prend en compte les dépenses du revenu minimun d'insertion (RMI) inscrites aux charges communes. M. Evin a rappelé, au cours de la discussion, que l'ensemble des moyens de solidarité de la nation, « le budget social de la France », s'élevait à plus de 1 400 milliards de francs.

Le virus « réserve » a encore fait des siennes, et qui plus est, sur le budget de la santé. Dès les premiers symptômes – critiques tout aussi catégoriques de la droite et des communistes, – le diagnostic a été facile à établir, tout comme le remède, et M. Evin, faute de majorité, a donc remis à une date ultérieure le vote de son budget. L'an passé, déjà, et en dépit de l'augmentation de ses crédits, le ministre avait été contraint de recourir au même traitement. Il s'agit donc pour cette année d'une « rechute », qui doit sans doute beaucoup à la polémique sur la contribution sociale généralisée, qui sera examinée à l'Assemblée le 15 novembre.

Impatients d'en découdre, les députés n'ont pu s'empêcher d'entamer la « discussion » sur la CSG, ou plutôt le dialogue de sourds si les brefs échanges du vendredi 9 novembre préfigurent les discours de jeudi prochain. M. Gilbert Gantier (UDF, Paris), rapporteur spécial de la commission des finances, a ouvert les hostilités au tout début de la séance. *« Il me semble très contestable d'introduire un projet de cette importance par le biais d'une lettre rectificative. Sur le fond, cette contribution appelle aussi de nombreuses objections. Ce projet complexe et partiel n'est qu'une rustine, il ne remédiera en rien aux problèmes de la sécurité sociale. »*

M. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, a abondé en ce sens en assurant que *« la CSG inquiète les familles »*. M. Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin) a renchéri : *« Nous regrettons la confusion, liée notamment aux arbitrages entre courants socialistes, dans laquelle s'ouvre le débat. » « Vous aviez annoncé en novembre 89 cette CSG, vous disiez :* « une large concertation sera indispensable », *le moins que l'on puisse dire, c'est que celle-ci n'a pas eu lieu »*, a poursuivi M. Zeller. *« Nous ne pouvons pas nous satisfaire du projet actuel car il ne s'agit pas d'une contribution, et elle n'est ni pleinement sociale ni vraiment générale »*, a-t-il conclu. Dans un tout autre style, MM. Gilbert Millet (PC, Gard) et Fabien Thiémé (PC, Nord) se sont joints à ce concert de blâmes. M. Millet a assuré que la CSG *« répond aux vœux du patronat, encore une fois dégrevé de ses responsabilités »* et qu'elle *« permettra de faire accepter la fatalité d'une sécurité sociale à petite vitesse »*.

« Il y a de la pédagogie à faire, a rétorqué M. Evin, *y compris auprès des parlementaires de l'opposition, qui ne comprennent visiblement pas grand-chose. »* Le ministre, qui avait reçu sur ce point le soutien appuyé de MM. Jean-Marie Le Guen (PS, Paris) et Alain Calmat (PS, Cher), y est allé également de son petit « compliment » à l'égard des députés communistes. *« Vous, ça fait longtemps que vous avez renoncé à faire des propositions constructives »*, leur a-t-il asséné.

« Au Zénith ! »

Entre deux effets de manches et après quelques rodomontades – l'opposition : *« Vous serez censurés »* ; la majorité : *« Au Zénith ! »*(1), – les députés ont tout de même examiné le budget que leur proposait M. Evin, épaulé par M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, ainsi que par M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés et accidentés de la vie, et Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées.

Après avoir indiqué brièvement que le ministère allait se réorganiser, du fait de mouvements liés à la mise en place progressive de la décentralisation et du transfert de la médecine scolaire au ministère de l'éducation nationale, le ministre des affaires sociales et de la solidarité a évoqué le cadre général de la politique qu'il entendait mener.

M. Evin a tout d'abord plaidé pour un *« renouveau des solidarités entre générations »*. Il a rappelé que la croissance des charges des retraites était un phénomène inéluctable sous l'effet conjugué de deux phénomènes : les effectifs toujours plus nombreux des retraités et les pensions généralement plus élevées, grâce à une législation plus favorable.

Estimant que les retraités ont, dans l'ensemble, rattrapé le niveau de vie des actifs, le ministre s'est efforcé de montrer la nécessité *« de définir pour les vingt ans à venir un équilibre entre actifs et inactifs ». « La retraite par répartition repose sur la solidarité entre générations, c'est donc bien en terme d'équité entre générations que se pose le problème de l'équilibre des revenus entre actifs et inactifs »*, à l'horizon de 2005, a-t-il souligné. M. Evin a proposé aux parlementaires de préparer le débat prévu sur ce sujet lors de la prochaine session de printemps, dans le cadre d'une mission parlementaire, et sur la base d'un Livre blanc en cours de rédaction. L'opposition ne s'est pas montrée séduite outre mesure par la proposition du ministre qu'elle a taxée au contraire d'*« immobilisme »*.

« Des choix difficiles »

M. Evin en est ensuite venu à *« la solidarité face à la maladie ». « Je ne vous le cache pas, pour 1991, l'évolution des dépenses de santé nous confrontera à des choix particulièrement difficiles »*, a indiqué le ministre, qui a expliqué la hausse actuelle par les progrès médicaux (*« même si des gains de productivité en résultent »*, a ajouté M. Durieux), par de nouveaux comportements de consommation médicale, l'évolution de l'offre de soins et le développement de nouvelles pathologies, *« à commencer par le sida »*.

Le ministre a indiqué, sans convaincre ses détracteurs, qu'il comptait répondre à cette situation en maintenant *« un bon niveau de remboursement sans prélèvement supplémentaire »*, et en recherchant *« la meilleure efficacité du système de santé »*. Il a ainsi proposé de lutter contre les gaspillages, et de ne rembourser *« que ce qui est médicalement efficace »*.

Au cours de la discussion, majorité et opposition se sont toutefois retrouvées, ponctuellement, lorsqu'elles ont évoqué le premier grand chantier ouvert par M. Evin : le revenu minimum d'insertion (RMI), voté en son temps, il est vrai, sur tous les bancs de l'Assemblée. M. Gantier et M. Zeller ont évoqué tout particulièrement *« les déséquilibres provoqués dans les économies des DOM-TOM »*. M. Zeller a invité le ministre à agir en sorte d'éviter dans l'île de la Réunion *« une situation d'assistance généralisée »*, un risque également décrit pour la Martinique, avec beaucoup de précision et de simplicité par M. Guy Lordinot (app. PS).

GILLES PARIS

(1) L'UDF et le RPR devaient adopter au Zénith le système des primaires. La manifestation a été annulée à la suite de désaccords entre M. Jacques Chirac et M. Valéry Giscard d'Estaing.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 novembre 1990 a été tiré à 512 240 exemplaires.

Après les derniers attentats

Les nationalistes corses parlent de « logique d'affrontement »

A Cuncolta Naziunalista, la principale organisation nationaliste corse, a dénoncé, vendredi 9 novembre, la *« logique visant à créer les conditions d'un affrontement à tous les niveaux »*, à propos des agressions à répétition contre le garage d'un militant nationaliste, revendiquées par un mouvement anti-nationaliste inconnu, le MASC (Mouvement anti-séparatiste corse, *le Monde* du 10 novembre). La Cuncolta rappelle que *« depuis plus d'un an, le FLNC a mis en garde l'Etat français et les clans contre une tentative de déstabilisation, axée sur un certain nombre de provocations »*.

A l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons, président du groupe RPR, a déposé, contre le projet de loi du gouvernement prévoyant un nouveau statut pour la Corse, une exception d'irrecevabilité (qui vise à démontrer que le texte présenté n'est pas conforme à la Constitution), une question préalable et une motion de renvoi en commission.

Un nouveau ministère de l'intérieur à Paris-Tolbiac en 1995

M. Pierre Joxe a annoncé, vendredi 9 novembre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, la réalisation d'un nouveau ministère de l'intérieur dans le quartier de Paris-Tolbiac (13e) qui devrait réunir, à partir de 1995, la quasi-totalité des services. Actuellement dispersés sur onze sites, les services du ministère seront, d'ici cinq ans, regroupés à l'est de Paris sur trois sites seulement, dont deux situés face au ministère de l'économie à Bercy et à proximité de la future Grande Bibliothèque, indique le ministère de l'intérieur. Seuls le ministre et son cabinet seront maintenus place Beauvau (8e).

Deux immeubles de 100 000 m² au total, construits dans le quartier Austerlitz-Tolbiac, accueilleront les services du ministère, la « préfectorale » et l'administration centrale. Les services de formation professionnelle sont déjà installés sur un troisième site de 30 000 m² à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne).

EN BREF

□ **Préavis de grève dans la presse régionale.** – La Fédération nationale du Livre CGT (FILPAC) a décidé le principe d'une grève de vingt-quatre heures, le vendredi 16 novembre, grève qui pourrait empêcher la parution des quotidiens de province, le lendemain. La FILPAC entend ainsi renforcer sa position dans les négociations avec le Syndicat de la presse quotidienne régionale pour exiger un accord national sur les salaires. Un premier arrêt de travail d'une heure est prévu pour le 13 novembre.

□ **Accord entre Européens pour un projet de mine antichar.** – La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont convenus de coopérer à la conception d'une mine antichar pointable à effet dirigé. Ce système d'armes est destiné à créer des barrages de mines autonomes – se déclenchant automatiquement au passage des véhicules – sur les itinéraires empruntés par les chars et autres blindés sur le champ de bataille. L'accord concerne la société française GIAT-Industries, la firme britannique Huntig Engineering et le groupe allemand Honeywell Regelsystem Dynamit Nobel. Des trois pays partenaires, c'est la France qui a été désignée comme la nation-pilote du projet.

□ **ISRAËL : attentat à Jerusalem-Est.** – Un policier israélien a été très gravement blessé samedi matin 10 novembre à coups de couteau par un Palestinien à Jérusalem-Est, près de la porte de Damas. Le policier, qui a été attaqué dans le dos, est dans un état *« critique »*. Son agresseur, blessé par balles aux jambes par deux policiers, a été arrêté. – *(AFP.)*

En Nouvelle-Calédonie

La grève de la faim des collégiens de Nouméa provoque un regain de tension politique

NOUMÉA

de notre correspondant

Les deux collégiens canaques qui observaient une grève de la faim depuis le lundi 5 novembre, parce qu'ils estimaient que l'un d'eux, Henri Naisseline, quinze ans, avait été victime d'une punition *« discriminatoire »*, ont été relayés, jeudi 8 novembre, par deux autres élèves canaques du lycée Jules-Garnier de Nouméa.

L'affaire fait un bruit jugé disproportionné par certains et a provoqué de multiples réactions alors qu'en Nouvelle-Calédonie l'année scolaire s'achève et que la période des examens est commencée.

L'élève sanctionné est le fils du fondateur du mouvement Libération kanak socialiste (LKS), M. Nidoish Naïsseline, chef coutumier de l'île de Maré, signataire des accords de Matignon, qui fut en 1971 l'un des premiers Canaques diplômés de l'enseignement supérieur et, à la même époque, l'un des indépendantistes les plus virulents. Une manifestation devant le collège mis en cause a eu lieu, vendredi 9 novembre, sous une pluie battante, à l'appel du comité de soutien aux grévistes de la faim. Soutenue par le FLNKS, l'Union océanienne (regroupant les Calédoniens d'origine wallisienne proches des indépendantistes), elle a réuni une centaine de personnes demandant la mutation du proviseur, M. Masson, et de deux autres cadres de l'établissement visé, le collège Baudoux.

Pour le proviseur et les professeurs du collège, qui se sont tous déclarés solidaires, *« aucune injustice n'a été commise »*. Les syndicats d'enseignants sont divisés. La fédération territoriale de l'enseignement soutient le proviseur mais la section locale du SNES rappelle que *« des cas de discrimination raciale ou syndicale ont déjà été mis en évidence dans ce collège par le passé »*. La fédération de l'enseignement USTKE soutient elle aussi la grève et demande des sanctions contre la direction du collège. Autre réaction politique : le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, a assuré le proviseur de son soutien et laissé entendre que son parti pourrait contre-manifester.

L'éducation nationale en Nouvelle-Calédonie est ainsi, pour la première fois depuis les accords Matignon, remise en cause par cette affaire et sur un problème douloureux : l'égalité des chances à l'école entre les différentes ethnies du territoire. Ce problème est posé par une nouvelle génération influencée aussi par ce qui se passe en métropole : les collégiens qui soutiennent la grève de la faim se sont réunis longuement pour rédiger un communiqué de solidarité avec les lycéens de métropole. *« Bien qu'étant à 22 000 kilomètres de la France*, affirment-ils, *nous serons présents par le cœur à la journée du 12 novembre. »*

GÉRARD LE MOAL

ESPAGNE : le congrès du PSOE

Les socialistes cherchent à s'adapter aux bouleversements sans renoncer aux principes

Le 32e Congrès du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) – au pouvoir depuis huit ans – s'est ouvert vendredi 9 novembre à Madrid. Un parti pragmatique qui a tout pour être heureux puisqu'il vient d'entamer sa troisième législature dans une situation parlementaire confortable. Mais la contestation commence à s'affirmer dans les rangs socialistes.

MADRID

de notre correspondant

Les socialistes espagnols ne semblent nullement menacés dans l'immédiat. La droite cherche toujours sa place sur l'échiquier politique et les communistes sont laminés par les événements d'Europe de l'Est. La crise avec les syndicats, tout en restant latente, a beaucoup perdu de son acuité. Enfin, le PSOE est devenu une machine à exercer le pouvoir bien huilée.

Et pourtant, malgré ce contexte politique enviable, c'est dans un climat de divisions que s'ouvre ce trente-deuxième congrès. Les socialistes ne se chamaillent plus seulement, comme auparavant, avec le « syndicat frère » UGT (Union générale des travailleurs), mais entre eux. A tel point que le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a dû descendre lui-même dans l'arène pour inciter discrètement ses troupes à plus de retenue. Certes, ce ne sont pas encore là les virulentes luttes de clans des socialistes français. Mais de réelles dissensions n'en commencent pas moins à se faire jour parmi les socialistes espagnols. Elles opposent, d'un côté, un groupe de ministres contestataires et, de l'autre, les représentants de l'« appareil » du parti.

De part et d'autre, on est pourtant d'accord avec la ligne politique suivie par le PSOE depuis son arrivée au gouvernement en décembre 1982 : celle d'une extrême modération, davantage destinée à moderniser et à *« européaniser »* l'Espagne qu'à *« faire du socialisme »*. Mais les ministres « critiques » en concluent qu'il est temps désormais pour le PSOE d'adapter définitivement son discours à cette pratique pragmatique, en rejetant toute ambiguïté. En reconnaissant par exemple sa pleine acceptation de l'économie de marché, ou en insistant davantage sur l'importance des problèmes de qualité de la vie que sur les luttes sociales. Un discours sans complexe à l'égard du passé, donc susceptible à leurs yeux de reconquérir un électorat urbain qui semble se détourner progressivement du PSOE.

Les électeurs changent

« Il est vrai que notre parti reste globalement majoritaire, mais la composition de notre électorat est en train de se modifier », observe à cet égard M. Joaquin Almunia, ministre de la fonction publique et l'un des principaux représentants du groupe contestataire. *« Nous nous consolidons en milieu rural et parmi les électeurs les plus âgés, mais nous reculons lentement dans les grandes villes et parmi les jeunes. En d'autres termes, nous perdons du terrain parmi les secteurs socialement les plus dynamiques de la société, et il est temps d'y remédier avant qu'il ne soit trop tard. »* Les « voix critiques » mettent en cause à ce propos la direction du parti, qu'ils accusent de s'être refermée sur elle-même et d'avoir perdu le contact avec la frange la plus « éclairée » de l'électorat.

Du côté de l'« appareil » toutefois, on s'estime victime d'un faux procès. *« C'est une exagération de crier à la catastrophe parce que nous sommes descendus dans les grandes villes de 55 % à 49 % des voix : nous en sommes tout simplement revenus ainsi à la normale européenne*, observe l'un des principaux responsables de la direction du PSOE. *Ne nous lançons pas dans des débats théologiques qui risquent tout simplement de rebuter les électeurs (...), le PSOE ne peut pas jouer les enfants gâtés. »*

Ergotages d'un parti comblé par les urnes ? Le débat qui a marqué la préparation de ce trente-deuxième congrès n'en répond pas moins à un réel dilemme pour les socialistes espagnols.

T. M.

La télévision hongroise entre restructuration et privatisation

BUDAPEST

de notre correspondant

M. Silvio Berlusconi s'apprête à réunir 60 millions de dollars pour lancer une chaîne commerciale en Hongrie, soit quatre fois plus que la somme que l'on estime habituellement nécessaire en Hongrie pour ce type d'opération. La société Fininvest, associée à la Banque de crédit hongroise et, sans doute, à la société de production de films MAFILM (le *Monde* du 8 novembre) ne souhaite pas être majoritaire dans la future télévision privée hongroise.

L'envoyé de *« sua Emittenza »* présent ces derniers jours à Budapest a même estimé *« souhaitable »* de vendre 15 % des actions à des particuliers. Enfin, le groupe de M. Berlusconi, qui possède déjà en Italie la chaîne de magasins Standa, sur laquelle il a fondé une partie de sa puissance, souhaite acheter la chaîne de magasins hongrois Centrum, appartenant à l'Etat.

Mais M. Silvio Berlusconi n'est pas seul : M. Robert Maxwell souhaiterait également obtenir une chaîne ; d'autres propositions, notamment américaines et japonaises, ont été faites visant à prendre des participations dans une des télévisions hongroises. La Hongrie comprend deux chaînes de télévision d'Etat et un troisième canal qui était utilisé par l'armée soviétique. C'est probablement ce troisième canal qui sera mis en vente. Le représentant de M. Berlusconi qui s'est porté candidat à cette reprise auprès du ministère de la défense a indiqué que sa chaîne serait *« complémentaire »* et non concurrente des deux chaînes publiques.

Le patron de celles-ci, M. Hankiss, va bientôt présenter son programme : restructuration des rédactions en bureaux de production et réduction du personnel, qui avait été gonflé pendant *« les années de gaspillage »*. M. Hankiss veut aussi nommer deux directeurs indépendants, non liés aux deux grands partis (le Forum démocratique et l'Alliance des démocrates libres) à la tête des deux chaînes publiques, avec garantie de totale autonomie. Il rejette formellement l'idée défendue par quelques hommes politiques de confier la nomination des directeurs de chaîne aux deux grands partis.

LASZLO LISZKAI